

OPTIMISATION LOGISTIQUE POUR LE
DÉVELOPPEMENT D'UN PLAN DE
TRANSPORT DURABLE DES DENRÉES
DANS LES LAURENTIDES

Portrait Global
Version 2

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	ii
Lexique	iv
Introduction	1
Méthodologie	3
Collecte des données	3
Consultations d'intervenantes-clés.....	3
Analyse de la documentation	3
Collecte et analyse de données	3
Visite de la banque alimentaire et d'organismes d'aide alimentaire	4
Sondage.....	4
Analyse	4
Organisme s'approvisionnant auprès de Moisson Laurentides.....	5
Organismes s'approvisionnant localement.....	5
Livraison	6
Organismes chargés du PRS.....	6
Organismes ayant accès à un véhicule pour le transport de denrées	6
Organismes faisant de l'entreposage.....	6
Validation des résultats	6
Acteurs régionaux	7
Moisson Laurentides	7
Approvisionnement	7
PRS	17
Distribution	18
Logistique de transport.....	22



Entreposage	25
Transporteur privé	26
Portrait par MRC	29
MRC d'Antoine-Labelle	29
MRC des Laurentides	41
MRC des Pays-d'en-Haut.....	53
MRC d'Argenteuil.....	62
MRC de La Rivière-du-Nord.....	73
Ville de Mirabel	86
MRC de Deux-Montagnes	95
MRC de Thérèse-De Blainville	103
Bilan régional et analyse globale de la chaîne d'approvisionnement	114
Les besoins en matière de sécurité alimentaire.....	114
Les organismes en sécurité alimentaire	116
L'approvisionnement en denrées.....	120
Le transport des denrées.....	124
Les ressources et infrastructures logistiques existantes	128
Analyse globale.....	130
Forces	130
Faiblesses	131
Opportunités.....	132
Menaces.....	132
Conclusion	134
Bibliographie	135



LEXIQUE

Approvisionnement : récupérer les denrées auprès de fournisseurs. Exemple : tous les organismes accrédités s'approvisionnent auprès de Moisson Laurentides. Certains s'approvisionnent aussi auprès de fournisseurs locaux.

Distribution : répartir les denrées et les fournir à d'autres organismes. Exemple : Moisson Laurentides assure la distribution, sur son territoire, aux organismes qu'elle accrédi-te.

Livraison : approvisionner ① des points de service de l'organisme même, ou ② d'autres organismes, ou ③ livrer des denrées directement chez des usagers. Le transport de ces denrées peut être pris en charge par l'organisme lui-même s'il possède sa propre flotte, par un employé ou un bénévole qui utilise son véhicule personnel, ou encore par un autre organisme en sécurité alimentaire. Exemple : Moisson Laurentides fait de la distribution, mais pas de livraisons.

PRS : Programme de Récupération en Supermarché.



INTRODUCTION

Dans la région des Laurentides, l'aide alimentaire repose sur un vaste réseau d'organismes et d'entreprises qui s'étend des fournisseurs de denrées (producteurs, transformateurs, épiceries, centres de distribution, etc.) aux organismes offrant des services en sécurité alimentaire (comptoirs, cuisines collectives, soupes populaires, etc.). Une partie importante de ce réseau pivote autour de Moisson Laurentides, la banque alimentaire de la région. Celle-ci recueille les dons de denrées auprès de plusieurs dizaines d'entreprises et les partage entre la centaine d'organismes accrédités situés partout dans la région, ainsi que dans la MRC des Moulins (région de Lanaudière). De nombreux autres organismes d'aide alimentaire s'approvisionnent aussi directement auprès de fournisseurs locaux.

La collecte et la distribution de ces denrées entraînent une logistique complexe et importante (planification, manutention, transport, tri, entreposage, etc.), autant pour Moisson Laurentides que pour les fournisseurs et les organismes. Par exemple, Moisson Laurentides déploie actuellement le Programme de récupération en supermarchés (PRS), qui permet d'accroître les quantités de denrées distribuées, notamment les quantités de viande, mais entraîne une pression sur les ressources de la banque alimentaire (notamment sur l'espace d'entreposage congelé). Pour les organismes, la disparition des points de chute de Moisson Laurentides au cours des dernières années a été contraignante. En effet, les organismes doivent maintenant aller recueillir leurs denrées au centre de distribution, à Blainville. Par ailleurs, les volumes à transporter et les exigences sanitaires à respecter, notamment le respect de la chaîne de froid, entraînent des coûts importants (ex. achat d'un camion réfrigéré, main d'œuvre, etc.).

Les acteurs du réseau d'aide alimentaire sont donc à la recherche de solutions pour améliorer l'efficacité de la logistique des denrées alimentaires de façon à réduire les coûts financiers et en ressources humaines liés au transport, tout en augmentant la quantité de denrées distribuées et en maintenant la qualité de celles-ci afin de pérenniser les services d'aide alimentaire. La distribution des denrées aux usagers situés dans les zones faiblement desservies est un autre enjeu que les acteurs souhaitent aborder.

De même, la diversité des situations et des pratiques des organismes d'aide alimentaire concernant les divers aspects de la logistique rend difficile l'établissement d'un diagnostic pour remédier à la situation. Il est important de bien comprendre les ressources actuelles et les pratiques mises en œuvre pour assurer toutes les activités reliées au transport, à la manipulation, à l'entreposage, etc. des denrées alimentaires. S'en suit le besoin d'effectuer un travail de fond préliminaire pour dresser un portrait des organismes et des ressources disponibles dans le domaine de l'aide alimentaire.

Dans ce contexte, le Carrefour bioalimentaire Laurentides (CBL) souhaite développer un modèle de gestion optimale de la chaîne logistique des aides alimentaires et améliorer ainsi la logistique des denrées au sein du réseau. Ce modèle optimal permettra ainsi d'intégrer des volumes supplémentaires de denrées, d'accroître l'efficacité des opérations et d'en réduire les coûts. Le CBL a donc mandaté l'Institut d'innovation en logistique du Québec (IILQ) et la Coopérative de solidarité Carbone (Coop Carbone) pour dresser un portrait du réseau actuel et développer un plan de transport visant à mettre en place des solutions structurantes et durables. L'étude comprend ainsi trois phases : la première consiste à réaliser un diagnostic de la situation actuelle afin d'inventorier et caractériser l'ensemble des flux entrants et sortants de denrées, les modes de distribution utilisés actuellement, les conditions de manipulation des denrées, etc. Ce portrait permettra ainsi de bien comprendre les opportunités de mutualisation et de synchronisation des flux. La deuxième phase consiste à développer un modèle optimal de la chaîne logistique des denrées qui améliore la manutention et la logistique des denrées alimentaires,



leur qualité et leur transport, et réduit ainsi l’empreinte carbone qui leur est associée. Finalement, la troisième phase consiste à développer un modèle d’affaires viable pour la gestion de ce réseau.

Ce rapport constitue le livrable de la première phase du projet, soit le portrait global de la situation actuelle du réseau de mobilité des denrées dans les Laurentides. Il est divisé en quatre grandes sections. La prochaine section présente la méthodologie mise de l’avant pour réaliser ce portrait. Celle-ci est suivie de deux sections qui présentent les acteurs impliqués dans la logistique des denrées du réseau d’aide alimentaire : les acteurs dont les interventions se situent à l’échelle régionale sont d’abord présentés, puis les portraits des acteurs locaux sont présentés pour chacune des municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Enfin, la dernière section présente un bilan régional et une analyse globale du portrait. Cette section fait état des principaux constats tirés de l’analyse du portrait des acteurs.



MÉTHODOLOGIE

COLLECTE DES DONNÉES

Les démarches suivantes ont permis de recueillir les informations utilisées pour la préparation du portrait.

CONSULTATIONS D'INTERVENANTES-CLÉS

Les intervenantes suivantes ont été consultées :

- Élyse Martineau, agente de commercialisation et développement bioalimentaire, Carrefour bioalimentaire Laurentides
- Danièle Savoie, coordonnatrice régionale en sécurité alimentaire, Regroupement alimentaire des Laurentides REGAL +
- Annie Bélanger, directrice générale, Moisson Laurentides
- Lisa de Repentigny, coordonnatrice à la liaison communautaire, Moisson Laurentides

Les tables de concertation en sécurité alimentaire, présentes dans chacune des MRC de la région, ont également été consultées en cours de réalisation, afin de valider les informations présentées pour chaque MRC.

ANALYSE DE LA DOCUMENTATION

La liste des documents utilisés pour réaliser ce portrait peut être consultée à la fin de ce document.

COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES

Les organisations suivantes ont fourni de nombreuses données qui ont été analysées pour ce portrait :

- Moisson Laurentides: liste de ses fournisseurs avec les quantités de denrées récoltées, données de géolocalisation et distances parcourues par sa flotte de camions, bilan FAIM+, quantités de denrées distribuées par organisme, horaire de cueillette des commandes par les organismes, bons de livraison et factures du transporteur privé, etc.
- Certains organismes visités au cours de ce mandat (voir ci-dessous) ont partagé certaines données sur leurs activités : quantité de denrées récoltées chez des fournisseurs locaux, distances parcourues, etc.
- REGAL+ : liste des organismes œuvrant en sécurité alimentaire.



VISITE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE ET D'ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE

L'équipe responsable du mandat a effectué la visite de Moisson Laurentides, la banque alimentaire régionale, et de huit (8) organismes, les 3 et 4 juillet 2019 ainsi que le 27 septembre 2019. Ces visites ont permis d'observer les installations, les équipements, ainsi qu'une partie des opérations des organisations visitées, et de rencontrer un dirigeant (habituellement la directrice générale ou le directeur général) pour obtenir plus d'explications sur leurs opérations et leurs enjeux. Les organismes visités sont :

- Comité d'aide alimentaire des Patriotes (Saint-Joseph-du-Lac, MRC de Deux-Montagnes)
- Centre d'entraide d'Argenteuil (Lachute, MRC d'Argenteuil)
- Garde-manger des Pays-d'en-Haut (Sainte-Adèle, MRC des Pays-d'en-Haut)
- La Samaritaine de Mont-Tremblant (Mont-Tremblant, MRC des Laurentides)
- Manne du Jour (Mont-Laurier, MRC d'Antoine-Labelle)
- Montagne d'espoir (Sainte-Sophie, MRC de La Rivière-du-Nord)
- Centre de dépannage de Saint-Janvier (Mirabel)
- Resto Pop Thérèse-De Blainville (Sainte-Thérèse, MRC de Thérèse-De Blainville)

SONDAGE

Un sondage en ligne a été créé et les organismes en sécurité alimentaire ont reçu une invitation à y répondre. Le questionnaire du sondage peut être consulté à l'Annexe 1. Les organismes invités à remplir le sondage devaient répondre à au moins un des trois critères suivants :

- Être accrédité par Moisson Laurentides (sauf certains organismes dont les activités alimentaires sont occasionnelles ou limitées);
- Avoir des activités alimentaires significatives (continues et non ponctuelles);
- Avoir un impact significatif sur le transport des denrées (ayant une flotte de véhicules).

La sélection des organismes sondés, sur la base de ces critères, a été réalisée par Mme Danièle Savoie, coordonnatrice régionale en sécurité alimentaire au Regroupement alimentaire des Laurentides REGAL +. Au total, 93 organismes ont reçu l'invitation, et 82 ont rempli au moins partiellement le questionnaire, pour un taux de réponse de 88 % (voir Annexe 2).

ANALYSE

Le portrait est présenté sur une base territoriale, et se penche d'abord sur la région des Laurentides, puis présente un portrait de chaque MRC. Pour chaque territoire, une brève description socio-économique est d'abord présentée. Des informations générales telles que la population et la densité de population sont suivies par des indicateurs de vulnérabilité économique des personnes. Les indicateurs ont été sélectionnés en fonction de certaines caractéristiques des personnes soutenues par les organismes accrédités par Moisson Laurentides. Ces bénéficiaires sont concentrés principalement dans les familles à faible revenu. Par ailleurs, plus de la moitié d'entre eux vivent seuls (54 %) alors que 19 % vivent dans une famille monoparentale



(Moisson Laurentides, 2019). Les indicateurs retenus sont donc : la proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu¹, la proportion de personnes vivant seules ainsi que la proportion de familles monoparentales. La proportion de personnes âgées vivant seules est également incluse, puisque celles-ci peuvent avoir besoin de plus de soutien de la part de leur entourage et de la communauté (CISSS des Laurentides, 2019a à 2019h). Ces indicateurs permettent d'estimer la demande potentielle pour l'aide alimentaire dans chacun des territoires.

Ces portraits socio-économiques sont complétés par une analyse des indices de défavorisation matérielle et sociale, qui permettent d'identifier les secteurs les plus défavorisés d'un territoire. À noter qu'il s'agit d'une mesure relative, en ce sens que le niveau de défavorisation d'un secteur est déterminé par rapport à l'ensemble du territoire dont il fait partie. Pour plus d'informations sur l'indice de défavorisation, le lecteur peut se référer à CISSS des Laurentides (2019i). Le portrait socio-économique de chaque territoire est suivi d'une présentation des organisations impliquées dans la logistique de transport des denrées offertes par les organismes d'aide alimentaire. Il s'agit de Moisson Laurentides et d'un transporteur, qui œuvrent à l'échelle régionale, ainsi que des organismes d'aide alimentaire eux-mêmes, qui pour la grande majorité agissent à l'intérieur du territoire de leur MRC.

Pour la présentation de ces acteurs, l'information est organisée principalement selon les grandes fonctions liées à la logistique de transport : approvisionnement, livraison, entreposage. Les sections suivantes présentent plus en détail ces fonctions.

ORGANISME S'APPROVISIONNANT AUPRÈS DE MOISSON LAURENTIDES

Ces organismes sont accrédités par Moisson Laurentides et sont bénéficiaires des denrées distribuées par celle-ci. Le transport des denrées vers l'organisme peut être pris en charge par l'organisme lui-même s'il possède sa propre flotte, par un employé ou un bénévole qui utilise son véhicule personnel, par un autre organisme en sécurité alimentaire ou encore par un transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides. Dans certains cas, un acteur tiers assure le transport de ces denrées (ex. municipalité).

ORGANISMES S'APPROVISIONNANT LOCALEMENT

Ces organismes s'approvisionnent auprès de fournisseurs situés à proximité. Les denrées peuvent être achetées ou reçues sous forme de dons. Ces organismes peuvent aussi s'approvisionner auprès de Moisson Laurentides. Le transport des denrées vers l'organisme peut être pris en charge par l'organisme lui-même s'il possède sa propre flotte, ou par un employé ou un bénévole qui utilise son véhicule personnel. Dans certains cas, le fournisseur local assure lui-même la livraison des denrées à l'organisme (ex. certains supermarchés).

¹ La mesure de faible revenu correspond à 50 % de la médiane du revenu après impôt ajusté à la taille des ménages privés.



LIVRAISON

Plusieurs organismes livrent leurs denrées à l'extérieur de leurs installations. Ces livraisons peuvent viser à approvisionner des points de service de l'organisme même, à approvisionner d'autres organismes, ou à livrer des denrées directement chez des usagers. Le transport des denrées peut être pris en charge par l'organisme lui-même s'il possède sa propre flotte, par un employé ou un bénévole qui utilise son véhicule personnel, ou encore par un autre organisme en sécurité alimentaire.

ORGANISMES CHARGÉS DU PRS

Ces organismes sont mandatés par Moisson Laurentides pour mettre en œuvre le PRS et doivent respecter la réglementation établie par le Réseau Banques alimentaires Québec et les bureaux chefs des bannières.

ORGANISMES AYANT ACCÈS À UN VÉHICULE POUR LE TRANSPORT DE DENRÉES

Ces organismes se chargent, au moins partiellement, du transport de leurs denrées, que ce soit pour faire des cueillettes ou des livraisons. Les véhicules utilisés peuvent être la propriété de l'organisme, d'un employé, ou d'un bénévole. Dans ces deux derniers cas, l'employé ou le bénévole reçoit généralement une compensation financière pour l'usage de son véhicule.

ORGANISMES FAISANT DE L'ENTREPOSAGE

Ces organismes possèdent des installations permettant d'entreposer des denrées et/ou des équipements ou infrastructures permettant de faciliter le chargement/déchargement et la manipulation des denrées.

Le portrait de chaque MRC se termine enfin par une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du réseau d'organismes d'aide alimentaire. Les éléments identifiés lors de ces analyses se rapportent spécifiquement à la question de la logistique de transport des denrées.

VALIDATION DES RÉSULTATS

Les données du portrait et les constats tirés de l'analyse de celui-ci ont été présentés aux parties prenantes, de façon à s'assurer de la représentativité du portrait et de l'adhésion des parties prenantes aux constats évoqués. Cette étape s'avère essentielle au développement d'un plan d'action qui ralliera les acteurs, prévu dans la prochaine phase du mandat.

Ces interactions avec les parties prenantes ont pris deux formes. D'une part, le comité de suivi du mandat a été rencontré le 27 septembre 2019, afin de présenter une version préliminaire du portrait. D'autre part, le portrait a été présenté aux participants du chantier « Transport durable des denrées – volet sécurité alimentaire », qui regroupe des représentants de plus de 20 organismes impliqués en sécurité alimentaire dans les Laurentides, le 13 décembre 2019. Cette rencontre a ainsi permis de valider les principaux constats et d'identifier une série de mesures potentielles pour le plan de transport. Ces mesures feront l'objet des analyses à venir dans les phases subséquentes du projet.



ACTEURS RÉGIONAUX

Les organisations ci-dessous jouent un rôle névralgique dans la logistique des denrées alimentaires à l'échelle de la région des Laurentides.

Sauf indication contraire, les informations présentées dans cette section ont été fournies par Moisson Laurentides.

MOISSON LAURENTIDES

Informations-clés

- Banque alimentaire pour la région des Laurentides et la MRC des Moulins (région de Lanaudière). À ce titre, sollicite, recueille, trie, prépare et redistribue près de 4 000 tonnes de denrées alimentaires (en 2019) à 101 organismes.
- S'approvisionne auprès d'environ 318 fournisseurs, dont une trentaine de supermarchés dans le cadre du Programme de récupération en supermarché.
- Trois camions affectés à la collecte de denrées, sur la route 5 jours/semaines.
- Installations actuelles : 10 000 pieds carrés au sol, 3 000 pieds carrés à l'étage
- Un projet de construction et de déménagement dans un immeuble neuf est en cours. L'occupation prévue pour mars 2020.
- Installations projetées : 21 000 pieds carrés au sol, 3 000 pieds carrés à l'étage

Située à Blainville (MRC de Thérèse-De Blainville), Moisson Laurentides opère un centre de distribution qui lui permet de trier, transformer, entreposer, et redistribuer les denrées récupérées chez divers fournisseurs. Le centre accueille également l'administration de Moisson Laurentides.

Or, le bâtiment aurait atteint sa pleine capacité et ne permettrait pas de distribuer davantage de denrées. La croissance prévue de la demande et de l'approvisionnement a donc amené Moisson Laurentides à planifier la relocalisation et la reconstruction du centre de distribution, qui passerait d'une superficie de 11 500 à 24 500 pieds carrés. La construction est actuellement entamée, à quelques rues du centre actuel.

APPROVISIONNEMENT

Moisson Laurentides compte environ 350 fournisseurs localisés dans plus de 20 MRC. Durant la période juillet 2018 à juin 2019, seuls 318 ont donné des denrées. Parmi eux, on compte 137 fournisseurs occasionnels (exemple dons anonymes, fournisseurs visités moins de 5 fois durant l'année d'étude ou des dons de faibles quantités).

La Figure 1 présente la localisation des fournisseurs de Moisson Laurentides.



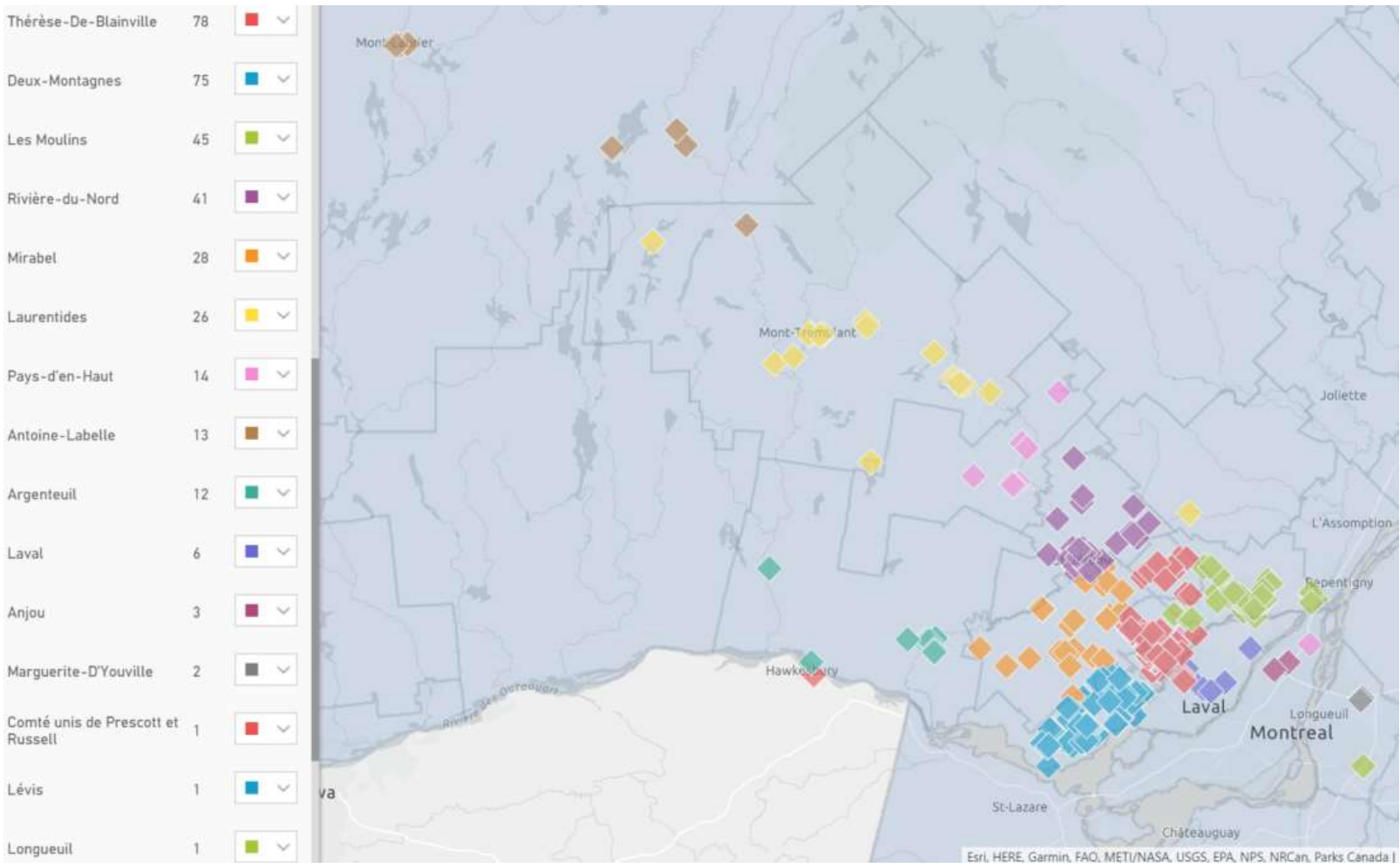


FIGURE 1. LOCALISATION DES FOURNISSEURS DE MOISSON LAURENTIDES (MOISSON LAURENTIDES, COMMUNICATION PERSONNELLE, 2019)

Durant la même période (juillet 2018 à juin 2019), les MRC du territoire des Laurentides qui regroupement le plus grand nombre de fournisseurs sont Thérèse-De Blainville (58), Mirabel (27), Les Laurentides (26), Les Moulins (25) et La Rivière-du-Nord (21). Le nombre de fournisseurs par MRC, les quantités de denrées collectées ainsi que le nombre de visites sont résumés dans le Tableau 1 pour chaque MRC des Laurentides. Moisson Laurentides reçoit aussi des denrées de fournisseurs provenant de MRC situées à l'extérieur des Laurentides, dont les quantités sont résumées dans le Tableau 2. Plus de 52 % des denrées proviennent de la région des Laurentides, où se trouvent plus de 72 % de fournisseurs de Moisson Laurentides.

TABLEAU 1. QUANTITES REÇUES, NOMBRE DE FOURNISSEURS ET NOMBRES DE VISITES PAR MRC DANS LA REGION DES LAURENTIDES

MRC	Quantité de denrées (kg)	Nombre de fournisseurs	Nombre de visites
Thérèse-De Blainville	895 177	58	4 838
Rivière-du-Nord	459 292	21	2 665
Laurentides	260 580	15	607
Mirabel	146 992	14	497
Argenteuil	99 763	7	219
Deux-Montagnes	81 623	15	369
Antoine-Labelle	36 235	3	117
Pays-d'en-Haut	24 781	7	332
Total	2 004 443	140	9 644

TABLEAU 2. QUANTITES REÇUES, NOMBRE DE FOURNISSEURS ET NOMBRES DE VISITES PAR MRC HORS REGION

MRC	Quantité de denrées (kg)	Nombre de fournisseurs	Nombre de visites
Laval	840 700	5	292
Montréal	448 415	2	169
Les Moulins	261 125	25	448
Anjou	194 737	3	55
Comtés unis de Prescott et Russell	39 145	1	13
Marguerite-D'Youville	12 366	2	6
Montcalm	7 013	1	2
Rivière-des-Prairies	3 290	1	8
Lévis	680	1	1



Autres (occasionnel) ¹	71 929	137	328
Total	1 879 400	178	1 322

¹ La catégorie « Autres (occasionnel) » inclut autant des fournisseurs de la région des Laurentides que de l'extérieur de la région.

La classification des fournisseurs selon les quantités de denrées reçues montre que seuls 11 % des fournisseurs (36 fournisseurs) procurent 80 % des denrées (classe A). La classe B représente 14 % des fournisseurs (44 fournisseurs), qui fournissent 15 % des denrées. Les 5 % de denrées restantes sont fournis par 75 % des fournisseurs (238 fournisseurs). La Figure 2 illustre la classification ABC des différents fournisseurs recensés.

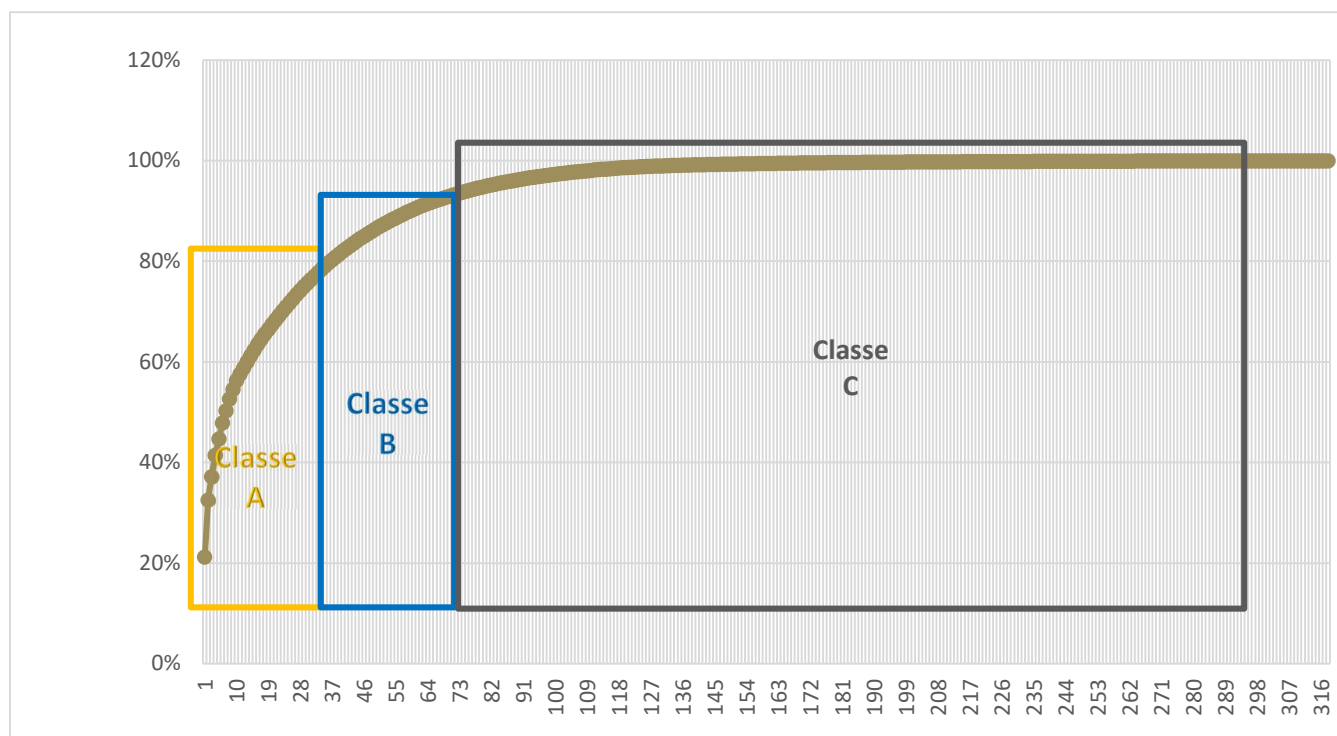


FIGURE 2. CLASSIFICATION ABC DES FOURNISSEURS

La liste des fournisseurs dans chaque classe ne pouvant être fournie dans ce rapport pour clause de confidentialité pourrait tout de même être communiquée à Moisson Laurentides.

Une deuxième classification a été faite selon la quantité de denrées reçues et le nombre de visites annuelles, en quatre catégories :

- Catégorie 1 : Quantité reçue > 20 000 kg et nombre de visites < 45
- Catégorie 2 : Quantité reçue > 20 000 kg et nombre de visites > 45
- Catégorie 3 : Quantité reçue < 20 000 kg et nombre de visites < 45
- Catégorie 4 : Quantité reçue < 20 000 kg et nombre de visites > 45



Les résultats de cette classification sont illustrés dans la Figure 3.

On peut constater que plus de 83 % des quantités recueillies proviennent des 42 fournisseurs de catégories 1 et 2 (fournissant plus de 20 000 kg). La majorité des fournisseurs (254) se trouvent dans la catégorie 3 où les quantités recueillies et le nombre de visites ne dépassent pas respectivement les 20 000 kg et les 45 visites.

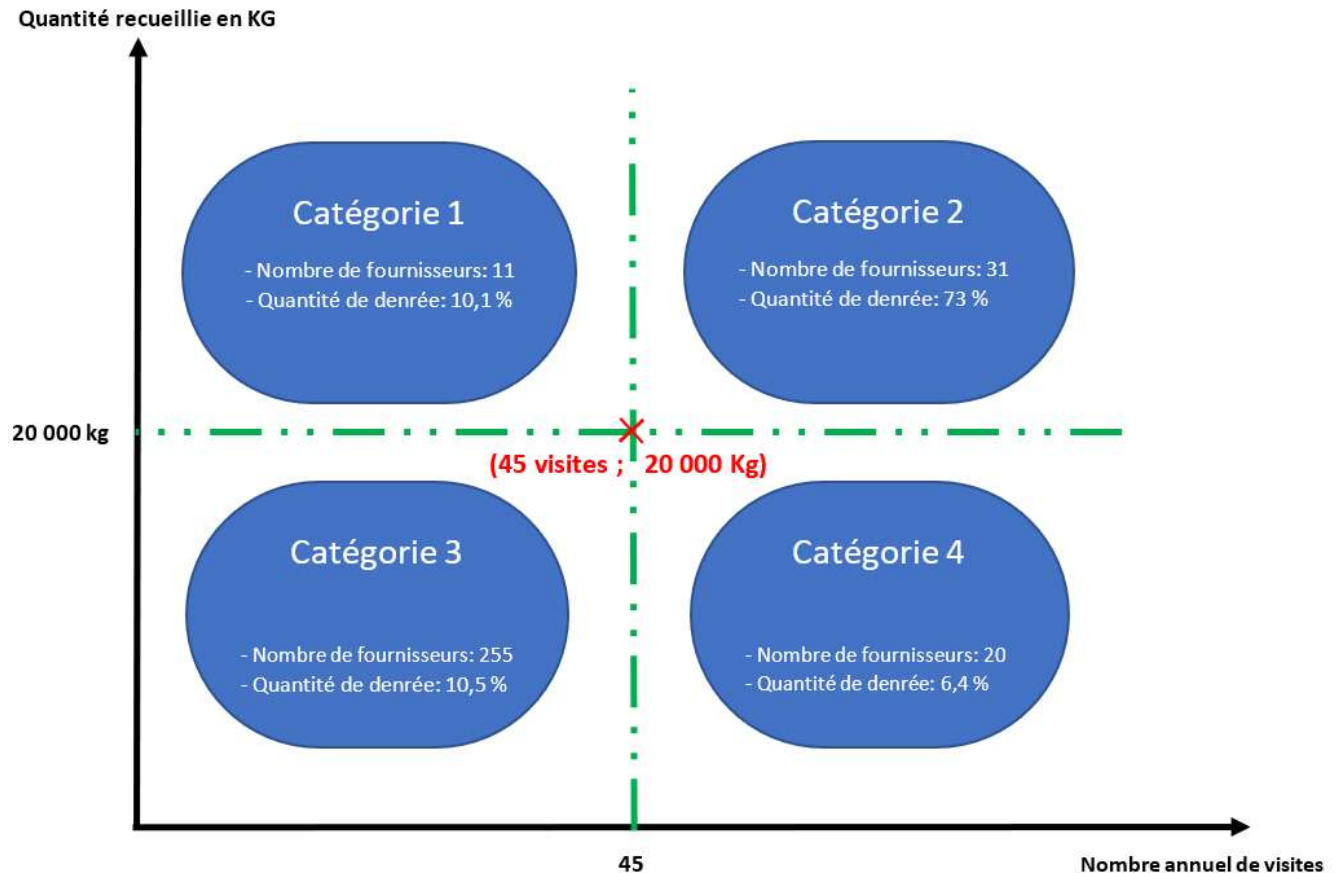


FIGURE 3. CLASSIFICATION DES FOURNISSEURS SELON LES QUANTITES RECUEILLIES ET LE NOMBRE ANNUEL DE VISITES

Étant donné la diversité des catégories de denrées, leur saisonnalité, leur valeur nutritive et marchande, nous avons repris le même exercice de catégorisation des fournisseurs avec différents seuils à savoir :

- Pour les fruits et légumes, les seuils ont été fixés à 20 000 kg et 45 visites (voir Figure 4);
- Pour les viandes et substituts, les seuils ont été fixés à 10 000 kg pour la quantité à récupérer et 45 visites (voir Figure 5);
- Finalement, pour les produits laitiers les seuils ont été fixés à 5 000 kg pour la quantité à récupérer et 45 visites (voir Figure 6).



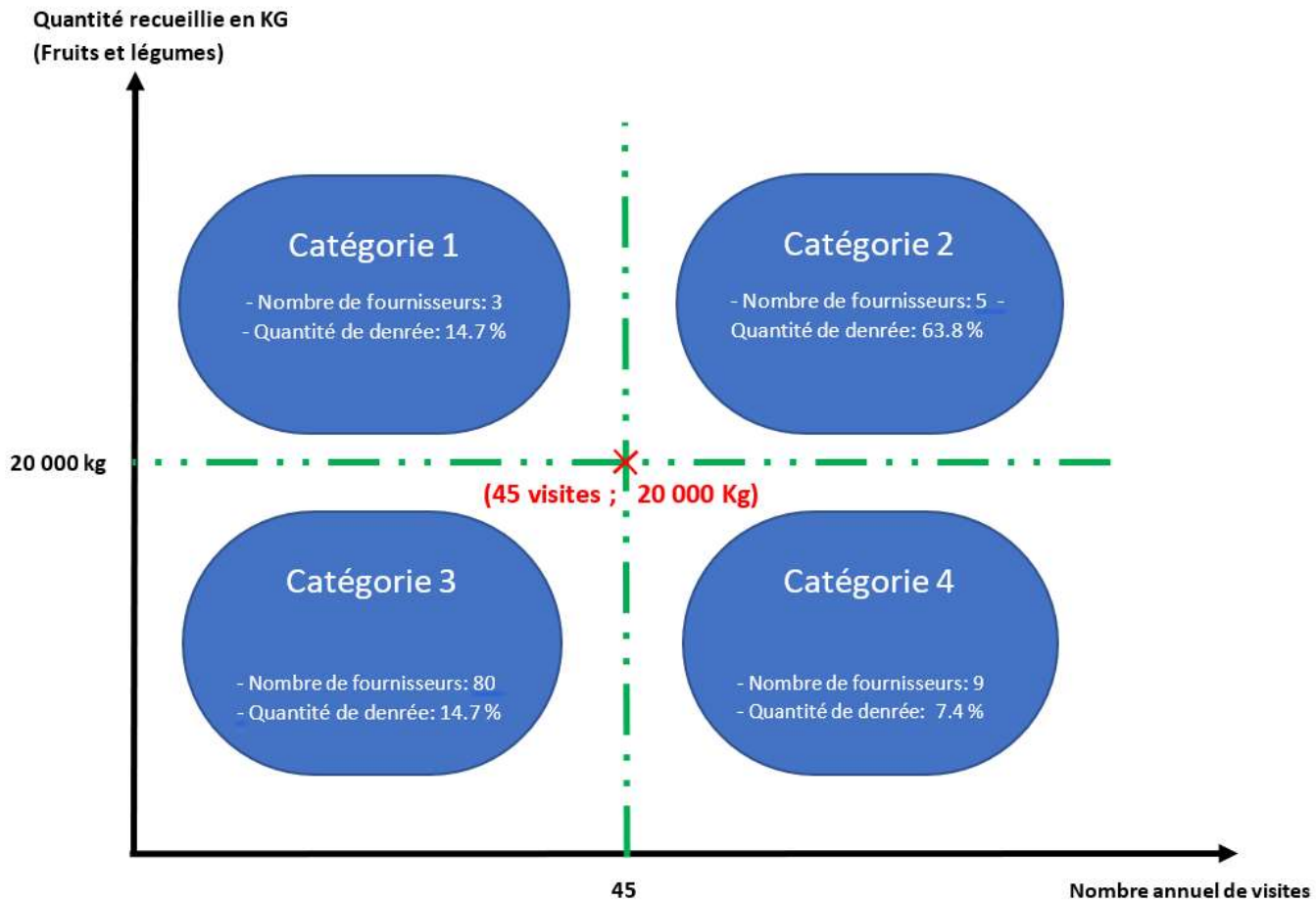


FIGURE 4. CLASSIFICATIONS DES FOURNISSEURS DE FRUITS ET LÉGUMES SELON LES QUANTITÉS RECUEILLIES ET LE NOMBRE ANNUEL DE VISITES



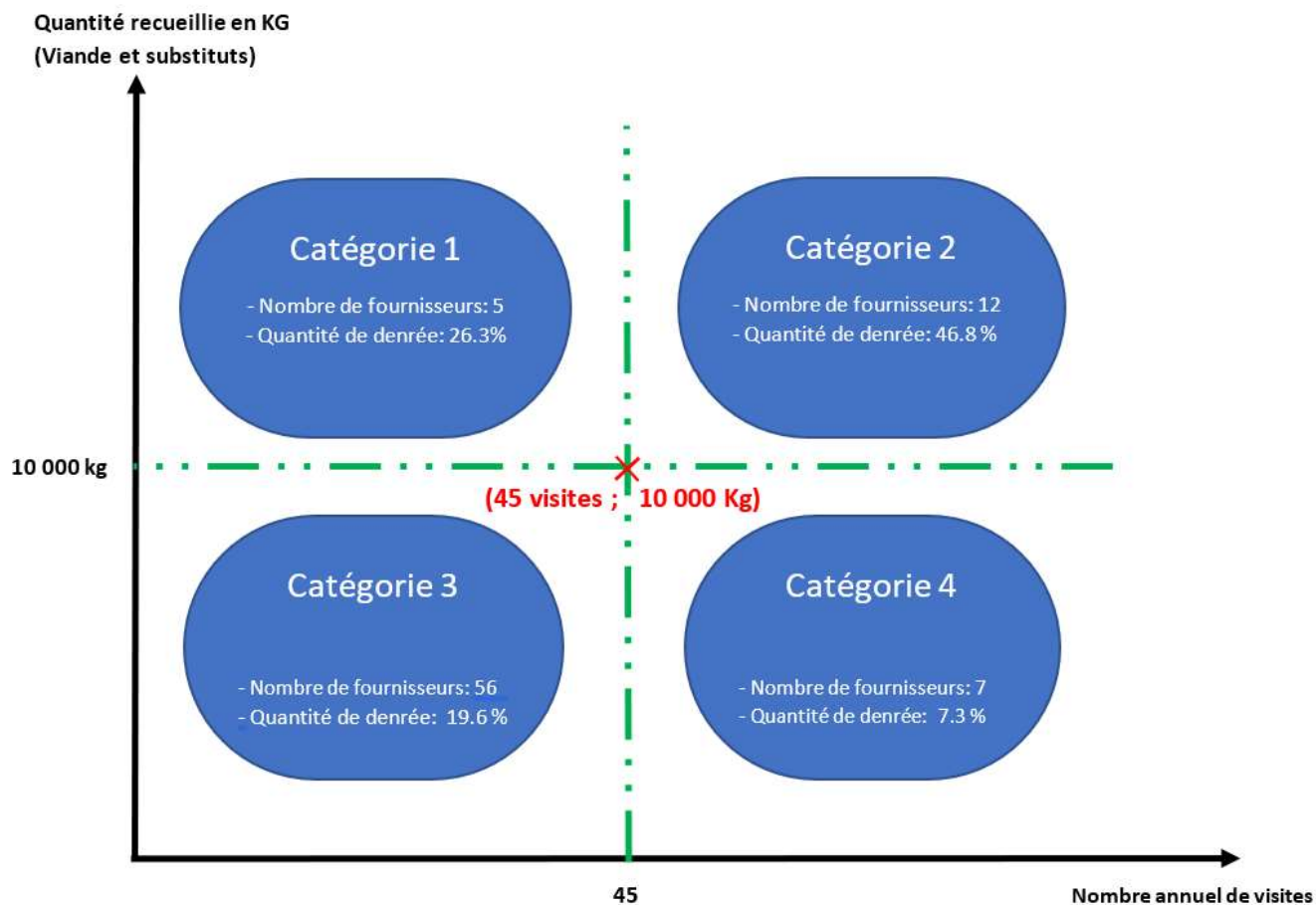


FIGURE 5. CLASSIFICATIONS DES FOURNISSEURS DE VIANDE ET SUBSTITUTS SELON LES QUANTITES RECUEILLIES ET LE NOMBRE ANNUEL DE VISITES



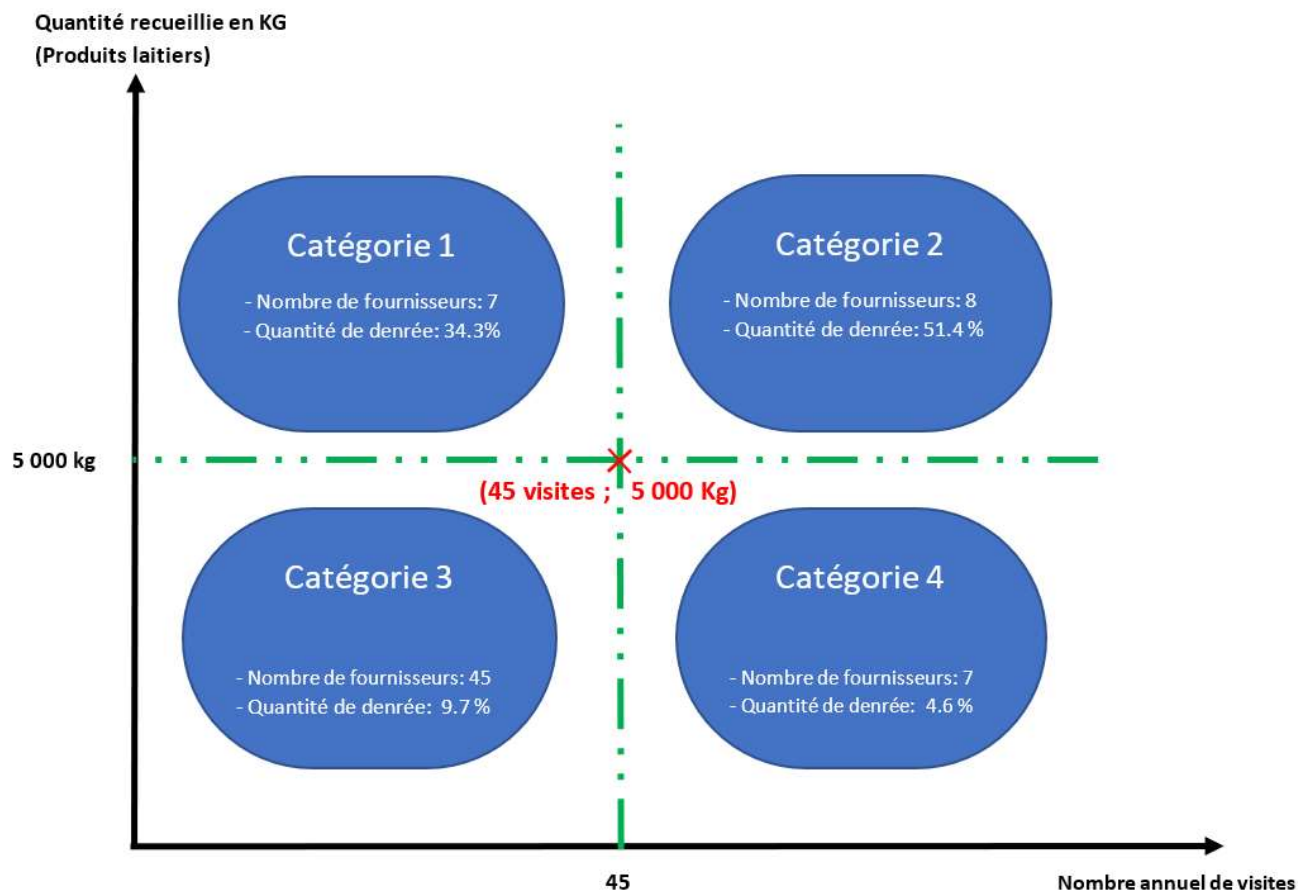


FIGURE 6. CLASSIFICATIONS DES PRODUITS LAITIERS SELON LES QUANTITES RECUEILLIES ET LE NOMBRE ANNUEL DE VISITES

La Figure 7 ci-dessous illustre la saisonnalité des approvisionnements pour les catégories fruits et légumes, produits de boulangerie, produits laitiers et viandes et substituts. À noter que Moisson Laurentides ferme pendant les deux semaines de la construction ce qui explique le bas niveau des approvisionnements durant le mois de juillet. Comme l'illustre le graphique, les approvisionnements en fruits et légumes suivent la saisonnalité normale des récoltes où on constate une baisse pendant les mois entre novembre et mars. Les viandes et substituts connaissent un pic au mois de janvier avec plus de 72 000 kg récoltés, contre un peu plus de 40 000 kg pendant les mois de juin et juillet (période des vacances). Les produits laitiers sont plus disponibles au mois de juillet avec un maximum d'environ 67 500 kg et moins au mois de septembre avec un peu plus de 30 400 kg.



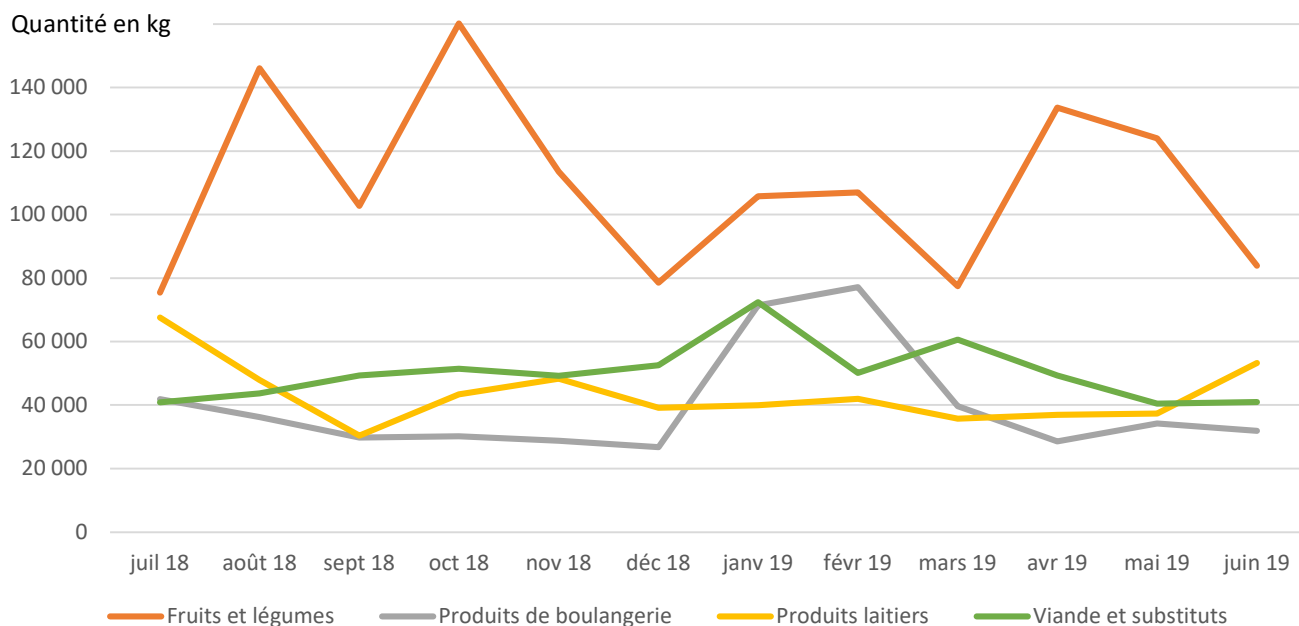


FIGURE 7. SAISONNALITE DES APPROVISIONNEMENTS

Catégorisation des fournisseurs

Les fournisseurs de Moisson Laurentides peuvent être catégorisés selon la classification suivante : agriculteur, fournisseur, marchand, PRS et autres (exemples : dons pour la grande guignolée, grande collecte, etc.).

Il est toutefois important de noter que Moisson Laurentides adopte une catégorisation de ses fournisseurs plus détaillée. Toutefois, pour le but de l'étude, la classification proposée est suffisante et a été validée par Moisson Laurentides.

Le nombre de fournisseurs par catégories et par MRC est résumé dans le Tableau 3. Il est à noter que :

- Les fournisseurs catégorisés n'ont pas tous été actifs durant la période d'étude, soit de juillet 2018 à juin 2019. Nous recensons dans ce tableau 352 fournisseurs. Or, seuls 318 ont donné des dons au cours de la période considérée;
- un fournisseur peut appartenir à plusieurs catégories (ex., un fournisseur dans la catégorie PRS peut être aussi un fournisseur ou un marchand). Dans le tableau ci-dessous, chaque fournisseur n'est comptabilisé qu'une seule fois.



TABLEAU 3. CATEGORIES DES FOURNISSEURS PAR MRC (REGION DES LAURENTIDES ET AUTRE)

		Agriculteur	Fournisseur	Marchand	PRS	Autre	Total
Territoire des Laurentides	Antoine-Labelle		3	6	3	1	13
	Argenteuil	1	2	5	4		12
	Deux-Montagnes	50	5	19	1		75
	Laurentides	3	2	15	6		26
	Mirabel	13	7	5	2	1	28
	Pays-d'en-Haut			9	5		14
	Rivière-du-Nord	1	15	16	10		42
	Thérèse-De-Blainville	10	31	21	15	1	78
HORS Territoire des Laurentides	Comtés unis de Prescott et Russell (Ontario)		1				1
	Anjou		3				3
	Laval		7				7
	Les Moulins		10	23	12		45
	Lévis		1				1
	Longueuil		1				1
	Lotbinière		1				1
	Marguerite-D'Youville		2				2
	Mississauga		1				1
	Montcalm	1					1
	Rivière-des-Prairies		1				1
Total		79	93	119	58	3	352

Quantités et catégories des approvisionnements

Entre juillet 2018 et juin 2019, 3 884 tonnes de denrées ont été recueillies par Moisson Laurentides. Ceci représente une augmentation de plus que 10 % par rapport à l'année précédente (environ 3 519 tonnes).

De ces quantités récupérées, on compte 34 % de fruits et légumes, 15 % de viande et substituts, 13 % de produits laitiers, et 13 % de produits de boulangerie. Le Tableau 4 résume les quantités de denrées reçues de chaque catégorie. Le pourcentage de chacune des catégories est illustré dans la Figure 8.



TABLEAU 4. QUANTITES DES DENREES REÇUES PAR MOISSON LAURENTIDES, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie des denrées récupérées	Quantité en kg
Fruits et légumes	1 308 068
Produits de boulangerie	476 309
Produits laitiers	521 548
Produits non comestibles	25 418
Viande et substituts	600 835
Autres produits	951 665
Total	3 883 843

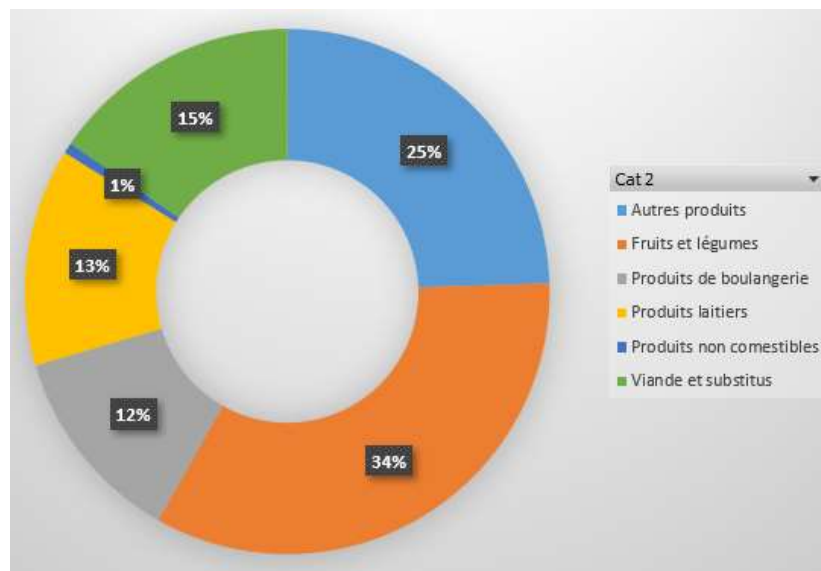


FIGURE 8. REPARTITION DES DENREES SELON LEURS CATEGORIES

PRS

Le Programme de récupération en supermarchés (PRS), développé par Moisson Montréal en collaboration avec les principales bannières de supermarchés, permet aux Moissons de récupérer des aliments invendus propres à la consommation. Grâce à des processus précis qui permettent d'assurer la salubrité des aliments distribués, incluant la congélation de la viande et le maintien de la chaîne de froid jusqu'au consommateur, le programme permet d'augmenter la quantité de denrées récupérées, et en particulier de viande non transformée.

Le PRS requiert une logistique importante, notamment pour classer les denrées reçues et les trier. Les viandes doivent par ailleurs être classées en glacière et les codes à barres doivent être noircis avant d'être acheminés aux organismes. La mise en place du PRS requiert également l'implication des organismes qui reçoivent les denrées de Moisson Laurentides.



Moisson Laurentides déploie le PRS sur son territoire depuis 2017. Après deux ans de mise en œuvre, 41 supermarchés de la région des Laurentides ont rejoint le programme sur les 81 supermarchés présents dans la région. Le potentiel d'approvisionnement s'avère ainsi important, avec une quarantaine de supermarchés supplémentaires qui pourraient s'ajouter, ce qui aura un impact sur la logistique de transport et d'entreposage de ces denrées.

Dans certaines MRC, des organismes locaux sont mandatés par Moisson Laurentides pour mettre en œuvre le PRS et récupérer les denrées chez les supermarchés participants.

DISTRIBUTION

Il est à rappeler que Moisson Laurentides a pour mission de :

- Solliciter et recueillir des denrées auprès de l'industrie agroalimentaire de la région des Laurentides et de la MRC des Moulins (région de Lanaudière) et auprès du Réseau des Banques alimentaires du Québec et de ses membres et partenaires,
- Effectuer une première évaluation des denrées recueillies et un premier tri des aliments en fonction de ses capacités opérationnelles,
- Redistribuer ces denrées aux organismes accrédités équitablement en fonction du nombre de personnes à desservir pour chacun des services acceptés,
- Dans le cas particulier où Moisson a des surplus de denrées alimentaires dites de « courte durée » et qui ne peuvent être sauvegardées que si elles sont transformées dans un bref délai, Moisson remettra ces denrées d'abord à un organisme qui offre un service de repas ou de cuisine collective qui procèdera à cette transformation.

Chaque organisme accrédité qui s'approvisionne auprès de Moisson Laurentides s'engage à redistribuer les denrées reçues dans un délai maximum de 48 heures après la réception et à retourner les boîtes de Grande guignolée, les boîtes de banane, les racks de pain et/ou caisses de lait reçus dans la semaine suivant la distribution.

Pour organiser ses opérations de distribution, Moisson Laurentides a mis en place un planning hebdomadaire fixe (présenté au Tableau 5) où chaque organisme a une plage horaire à laquelle il faut qu'il se conforme pour récupérer les denrées. En cas de surplus, les organismes sont contactés par Moisson pour planifier le ramassage.

Chaque organisme est tenu de prendre en tout temps tous les moyens nécessaires afin d'assurer la salubrité, l'innocuité et la traçabilité des aliments distribués, conformément aux lois et règlements appliqués par le MAPAQ (ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec), et en particulier les dispositions de la *Loi sur les produits alimentaires* (LRQ ch. P-29 art.3 et 5). Ainsi, l'organisme qui effectue une cueillette chez Moisson sans camion réfrigéré est tenu d'utiliser les glacières et couvertures isolantes fournies pour le transport des produits tels que les produits laitiers, la viande et les produits congelés, et de se conformer au protocole d'entente signé lors de la remise des glacières. Autrement, il se verra refuser ce type d'aliments.

Étant donné que seul un tri préliminaire des denrées est effectué par Moisson Laurentides, l'organisme récepteur est tenu d'effectuer un tri des aliments reçus.



Afin de récupérer les denrées de chez Moisson, certains organismes vont aller directement avec leur véhicule tandis que d'autres font soit appel au transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides, soit à un autre organisme. Le Tableau 5 résume le nom du transporteur qui récupère les denrées pour chacun des organismes.

À noter que ce planning inclue certains organismes de la MRC des Moulins (surligné en gris dans le Tableau 5) et que ces derniers ne font pas partie de l'étude.

TABLEAU 5. PLANNING DE DISTRIBUTION AUX ORGANISMES DE MOISSON LAURENTIDES

Jour	Heure	Organismes	Transporteur
LUNDI	8h	Le Relais de Mascouche Maison Parenfants de Mascouche	-
	8h30	Maison de la Famille de Bois-des-Fillion	Transporteur privé
	8h30	Centre d'entraide d'Argenteuil	Organisme
	9h00	Café 20 Cœurs	Organisme
	9h15	Centre d'aide et de référence de Sainte-Anne-des-Plaines	Organisme
	9h30	Garde-Manger des Pays-d'en-Haut	Organisme
	10h30	Dépannage alimentaire Sainte-Paule Accueil Gabriel Ramier Dépannage alimentaire Notre-Dame-de-la-Salette	Transporteur privé
	11h00	Comité d'aide alimentaire des Patriotes Petite maison de Pointe-Calumet Cuisine collective - Racine Lavoie	Organisme
	13h30	Café de rue solidaire Terrebonne La Hutte hébergement d'urgence	-
	MARDI	7h00	Soupe Café Rencontre Centre d'écoute et de dépannage Ste-Famille Centre Regain de vie
8h00		Centre d'entraide Racine Lavoie	C.A.A.P.
8h30		Resto Pop Thérèse-De Blainville	Organisme
9h30		Garde-Manger des Pays-d'en-Haut	Organisme
10h15		Comptoir d'entraide populaire de Mirabel	Organisme
10h30		Armée du Salut des Laurentides	Organisme
11h00		Amie du Quartier Maison des jeunes Rivière du Nord Coup de Pouce Ste-Marcelle (Serres de Clara)	Transporteur privé
11h00		Maison Parenfant des Basses-Laurentides	Organisme
11h30		Comité d'aide alimentaire des Patriotes	Organisme
14h00		Centre d'entraide Thérèse-De Blainville	Transporteur privé
14h00		Centre d'hébergement Multi Service de Mirabel	Organisme
14h00		Hébergement Fleur de Macadam	Organisme
14h30		Maison des jeunes de Blainville	Organisme



Jour	Heure	Organismes	Transporteur
MERCREDI	7h00	Centre communautaire de Ferme-Neuve La Manne du Jour	Transporteur privé
	7h00	La Samaritaine de Mont-Tremblant CC- La Maison des Jeunes de Mont-Tremblant Comptoir d'entraide de Labelle	Bouffe Laurentienne
	8h30	Centre d'entraide d'Argenteuil	Organisme
	11h00	Comité d'aide alimentaire des Patriotes	Organisme
	11h00	Maison des mots des Basses-Laurentides	Organisme
	13h30	Maison des jeunes St-Janvier	Organisme
	13h30	Claire de Lune	Organisme
	14h30	Bouffe Dépannage Sainte Agathe CC- Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides, L'Envolée RASM, Centre des femmes La Colombe, Parents Uniques des Laurentides, Halte alimentaire de Val-Morin	Bouffe Laurentienne
JEUDI	7h00	Soupe Café Rencontre Maison d'entraide de Prévost Centre d'entraide Saint-Hippolyte	Transporteur privé
	7h45	Centre Rayons de Femmes Thérèse de Blainville	Organisme
	8h00	Centre de dépannage St-Janvier	Organisme
	8h15	Service d'aide St-Maurice	Ville de Bois-des- Filion
	8h30	Coup de Pouce Alimentaire de Val-des-Lacs Comptoir Alimentaire Val-David Comptoir Sainte-Lucie-des-Laurentides, Café Coup de Cœur	Bouffe Laurentienne
	9h00	Service d'aide Sedaï du Très Saint Sacrement	-
	9h30	Garde-Manger des Pays-d'en-Haut La Rencontre Sainte-Marguerite, Ressource Communautaire Sophie	Organisme
	11h00	Centre d'entraide Saint-Colomban Dépannage alimentaire St-Canut Café de Rue S.O.S. Centre de la Famille du grand Saint-Jérôme Services d'entraide Le Relais	Transporteur privé
	13h30	L'Armoire d'espoir	Organisme
	14h00	Maison des jeunes de Deux-Montagnes	Organisme
VENDREDI	8h00	Centre Marie-Eve de St-Jérôme	Organisme
	8h00	Action famille de Laplaine	-
	8h30	Dépannage alimentaire de Ste-Anne-des-Plaines	Organisme
	10h00	Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines	Organisme



Selon les données reçues de Moisson Laurentides, les quantités distribuées à chaque MRC durant la période juillet 2018 à juin 2019, sont données dans le Tableau 6. Le détail des quantités distribuées à chacun des organismes est présenté dans les sections relatives à chaque MRC. Le pourcentage des denrées distribuées à chaque MRC est illustré dans la Figure 9.

TABLEAU 6. QUANTITES DISTRIBUEES PAR MRC, JUILLET 2018 A JUIN 2019

MRC	Quantité distribuée (kg)
Antoine-Labelle	314 303
Les Laurentides	371 784
Les Pays-d'en-Haut	374 217
Argenteuil	395 937
La Rivière-du-Nord	781 537
Mirabel	179 509
Deux-Montagnes	501 093
Thérèse-De Blainville	495 204
Moulins	306 465
Autres	81 492
Total	3 801 541

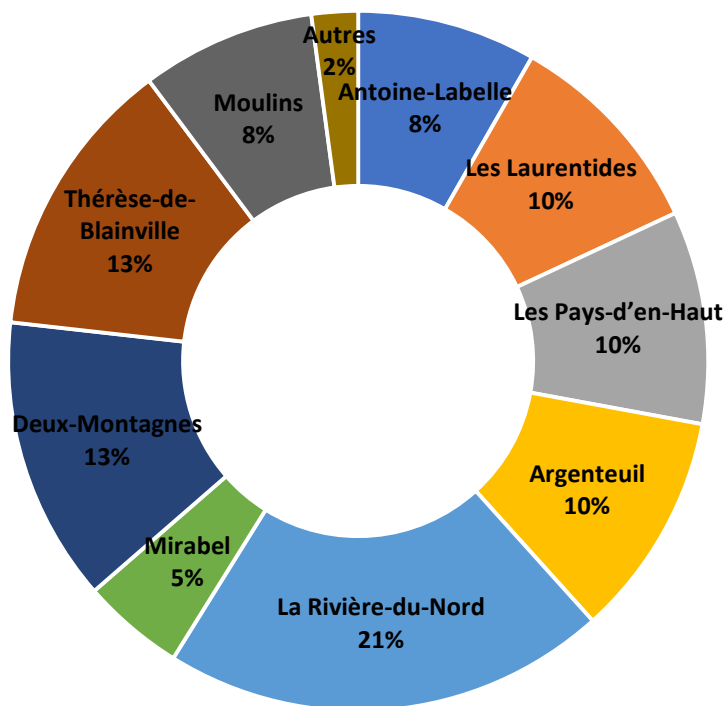


FIGURE 9. POURCENTAGE DES DENREES DISTRIBUEES PAR MRC



Flotte

Moisson Laurentides possède une flotte de trois (3) camions et une fourgonnette, dont les caractéristiques sont résumées dans le Tableau 7 ci-dessous.

TABLEAU 7. FLOTTE DE MOISSON LAURENTIDES

Véhicule	Année	Type de carburant	Marque	Nombre de pieds	Nb km parcourus/sem.
Camion réfrigéré	2014	Diesel	Kenworth	28	800-900
Camion réfrigéré	2014	Diesel	Freightliner	30	800-900
Camion réfrigéré	2017	Diesel	Freightliner	30	800-900
Fourgonnette	2009	Essence	Jeep	16	Moins de 100

Les véhicules de Moisson Laurentides sont sur la route cinq jours par semaine, pour une bonne partie de la journée. En fonction de la hausse de l'approvisionnement au cours des prochaines années, qui devrait être rendue possible avec la relocalisation de Moisson Laurentides, différentes options seront envisagées pour transporter ces denrées supplémentaires :

- Acquérir un camion supplémentaire;
- Faire des cueillettes en soirée, pour optimiser l'utilisation de la flotte actuelle.

Les bris occasionnels et l'entretien des camions forcent par ailleurs Moisson Laurentides à recourir à des locations de courte durée pour l'approvisionnement des denrées avec une fréquence d'environ une fois par mois, ce qui engendre un coût annuel entre 2 000 \$ et 5 000 \$.

Ressources humaines

Pour assurer le transport et les opérations connexes (tri, préparation de commandes, transport, déchargement et chargement), l'organisme compte à son effectif :

- 5 chauffeurs rémunérés de classe 3 (3 à temps plein, 2 à temps partiel);
- 6 chauffeurs bénévoles de classe 5 (pour la Guignolée des médias);
- 9 manutentionnaires rémunérés, dont 4 pour lesquels Moisson Laurentides reçoit une subvention salariale
- 1 manutentionnaire bénévole;
- 1 chef de la distribution;
- 1 superviseur;



- 1 chef de maintenance équipements de transport;
- 1 coordinateur transformation et PRS.

Routes et distances parcourues

Les camions de Moisson Laurentides ont parcouru une distance de 93 561 km entre juillet 2018 et juin 2019, avec une moyenne mensuelle d'environ 7 800 km par mois. Le Tableau 8 résume les distances parcourues par chacun des véhicules.

TABLEAU 8. DISTANCES PARCOURUES EN PAR LA FLOTTE DE ML, EN KM, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Période	Camion 1 (Freight 4466)	Camion 2 (Freight 4444)	Camion 3 (Ken T370 4477)	Total général	Moyenne hebdomadaire par camion
Juillet 2018	2 161,1	3 649,6	2 687	8 497,7	708,1
Août 2018	2 349,7	3 681,8	2 746,3	8 777,8	731,5
Septembre 2018	1 753,8	2 886,8	2 257,6	6 898,2	574,9
Octobre 2018	2 514,2	3 294,1	2 647	8 455,3	704,6
Novembre 2018	2 274,7	3 637,1	1 998,9	7 910,7	659,2
Décembre 2018	1 876	2 727,7	2 353,3	6 957	579,8
Janvier 2019	1 886,2	3 055,4	3 143,9	8 085,5	673,8
Février 2019	1 926,9	3 077,4	3 076,2	8 080,5	673,4
Mars 2019	1 557,3	3 027,6	2 682,9	7 267,8	605,7
Avril 2019	1 501,5	2 699,4	2 894	7 094,9	591,2
Mai 2019	2 044,7	3 182,5	3 201	8 428,2	702,4
Juin 2019	1 971,2	2 821,6	2 314,6	7 107,4	592,3
Total	23 817,3	37 741	32 002,7	93 561	649,7

Les données GPS de Moisson Laurentides pour le mois d'avril 2019 ont permis de retracer les routes utilisées pour recueillir les denrées (voir Figure 10). Ces routes ne sont pas toujours les mêmes et peuvent varier d'une journée à une autre.



● Ken T370 (4477) ● Freight 4444 ● 4466 - Freight 2017



Du 1 au 5 avril 2019



Du 8 au 12 avril 2019



Du 15 au 19 avril 2019



Du 22 au 26 avril 2019

FIGURE 10. ROUTES DES TROIS CAMIONS DE MOISSON LAURENTIDES POUR LE MOIS D'AVRIL 2019



ENTREPOSAGE

Moisson Laurentides possède plusieurs infrastructures et équipements pour faciliter les manutentions au sein de l'entrepôt. Parmi ceux-ci figurent les suivants :

- Quais de dé/chargement (2)
- Porte au niveau du sol (1)
- Aire réservée à la réception/expédition (1)
- Transpalette
- Transpalette électrique (5)
- Chariot élévateur (1)

La capacité de stockage actuelle et envisagée dans le futur local de Moisson Laurentides pour chacune des catégories de denrées est donnée dans le Tableau 9.

TABLEAU 9. CAPACITE DE STOCKAGE ACTUELLE ET ENVISAGEE DE MOISSON LAURENTIDES

	Capacité actuelle	Capacité envisagée*
Denrées sèches (non-réfrigérée)	110-120 palettes	360 palettes
Denrées réfrigérées	70-80 palettes	257 palettes
Denrées congelées	20-30 palettes	184 palettes
Capacité excédentaire	30-40 palettes	-
Capacité totale	270-280 palettes	801 palettes

* Selon les plans du futur bâtiment de Moisson Laurentides.

Moisson Laurentides estime que le coût total d'entreposage annuel est de 339 929 \$, ce qui inclut les salaires, l'entretien, le gaz et l'électricité.

Actuellement, les temps moyens d'entreposage des denrées chez Moisson varient entre 48 heures et un mois (voir Tableau 10). Un espace de stockage plus grand pourrait permettre à Moisson de recueillir plus de denrées et de garder en stock des denrées plus longtemps pour les organismes qui ont des enjeux d'entreposage ou de logistique de transport.

TABLEAU 10. DUREE DE STOCKAGE ACTUELLE ET PERTES DE MOISSON LAURENTIDES

Type d'entreposage	Durée	Perte subie par semaine
Sec	7 Jours	0-5%
Réfrigéré	48 Heures	16-20%
Congelé	30 Jours	0-5%



TRANSPORTEUR PRIVÉ

Informations-clés

- Mandaté par Moisson Laurentides pour assurer le transport des denrées vers certains organismes.
- Cueille et livre les denrées en provenance de Moisson Laurentides pour six (6) organismes de la MRC Thérèse-De Blainville, douze (11) organismes de la MRC Rivière-du-Nord, six (6) organismes de la MRC d'Antoine-Labelle et un (1) organisme de Mirabel.
- Offre un tarif très compétitif : il faut s'attendre à ce que peu de solutions alternatives engendrent des réductions de coûts de transport.
- Met un camion de 26 pieds réfrigéré (28 pieds pour les livraisons du mercredi) à disposition de Moisson Laurentides.
- Circule quatre (4) jours par semaine.

Depuis le début des années 2000, Moisson Laurentides offrait la livraison des denrées aux organismes situés dans les MRC de Rivière-du-Nord, des Laurentides et d'Antoine-Labelle, suite à la fermeture, en 2000, du Comité d'aide alimentaire de Saint-Jérôme qui agissait comme centre de redistribution dans la MRC de Rivière-du-Nord et, en 2004, de Moisson des Pays-d'en-Haut, qui approvisionnait les organismes des MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle. En 2016, des enjeux de coûts ont amené Moisson Laurentides à mettre fin au service de livraison. La recherche de solutions, de concert avec le milieu, a mené à une entente de service entre Moisson Laurentides et un transporteur privé, stipulant que ce dernier livre les denrées aux organismes concernés par la fin du service de livraison. Depuis, des organismes situés dans la MRC de Thérèse-De Blainville se sont ajoutés à la route de livraison, et l'organisme Bouffe Laurentienne a été créé en 2014 dans le but de cueillir et livrer les denrées en provenance de Moisson Laurentides aux organismes de la MRC des Laurentides (voir ci-dessous).

L'entente entre Moisson Laurentides et le transporteur prévoit un tarif de 1 800 \$ plus taxes (50 %) par semaine pour un horaire de 30 heures par semaine. Ce coût est facturé à Moisson Laurentides qui refacture ensuite les organismes bénéficiaires (séparé entre les organismes d'une même route selon le nombre d'heures par jour).

Le tableau ci-après (Tableau 11) résume les MRC desservies par le transporteur privé, le nombre d'organismes desservis dans chaque MRC ainsi que les coûts de transport par MRC.

TABLEAU 11. RECAPITULATIF DU NOMBRE D'ORGANISMES DESSERVIS PAR LE TRANSPORTEUR PRIVE ET DES COÛTS

MRC	Nombre d'organismes	Facturation par semaine en \$ (janvier 2019)
Antoine-Labelle	2	493,37
Mirabel	1	91,11
Rivière-du-Nord	11	870,25
Thérèse-De Blainville	6	445,93
Total général	20	1 900,66

Le transporteur effectue une première cueillette chez Moisson Laurentides vers 7:00 du lundi au jeudi et effectue ensuite ses livraisons. La capacité de chargement du camion ne permettant pas de transporter toutes les denrées des organismes livrés durant une journée, le transporteur est forcé de retourner chez Moisson Laurentides durant la journée pour des cueillettes supplémentaires (sauf les mercredis, lors de la livraison aux organismes de la MRC d'Antoine-Labelle).



desservis et que ces derniers sont les plus éloignés, le pic du kilométrage parcouru est à son maximum ce jour-là comme l'illustre la Figure 12.

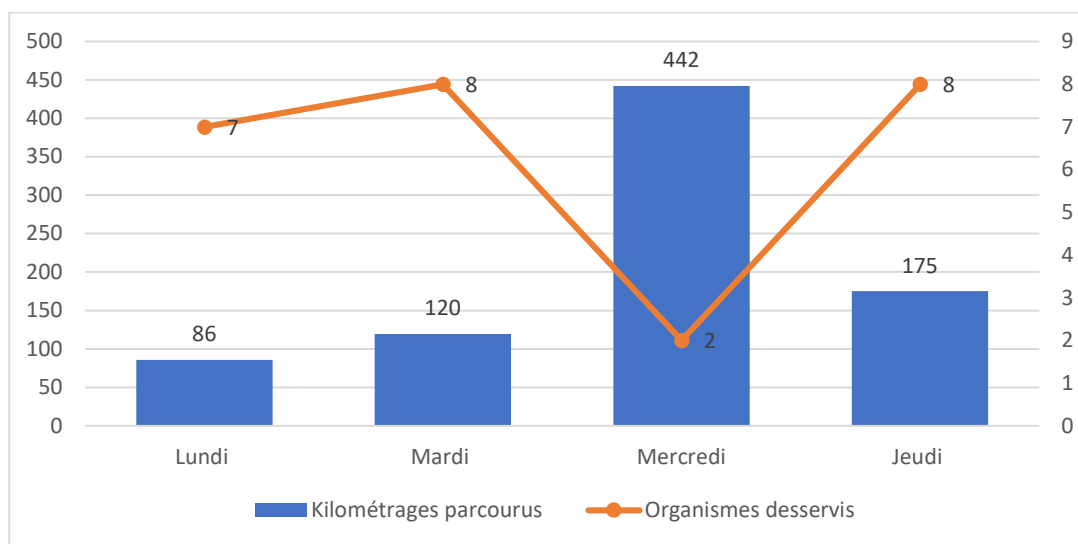


FIGURE 12. DISTANCE PARCOURUE ET NOMBRE D'ORGANISMES DESSERVIS PAR LE TRANSPORTEUR PRIVE (MOYENNE POUR FEVRIER ET MARS 2019)



PORTRAIT PAR MRC

Des services en sécurité alimentaire sont offerts par un grand nombre d'organismes. Pour certains, ces services constituent le cœur de leur mission, alors que, pour d'autres, ces services sont plutôt complémentaires à leur mission principale. La diversité de ces organismes s'étend, par exemple, des centres d'hébergement qui mettent en place une cuisine collective pour développer certaines habiletés culinaires chez leurs résidents, aux comptoirs d'aide alimentaire qui font de la sécurité alimentaire leur priorité, en passant par des écoles qui offrent des déjeuners aux enfants défavorisés.

Les services en sécurité alimentaire peuvent être classés en deux catégories :

- Les mesures traditionnelles d'aide alimentaire, qui visent à répondre aux besoins immédiats par le don de nourriture (dépannage alimentaire, comptoirs alimentaires, soupes populaires, etc.).
- Mesures alternatives d'aide alimentaire, qui visent le renforcement des capacités et de développements des compétences des usagers (transformation alimentaire, cuisine collective (solidaire), épicerie économique, jardin communautaire, collectif, solidaire ou pédagogique, etc.).

Bien que chaque organisme joue un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, le portrait par MRC des acteurs locaux, présenté ci-dessous, est basé principalement sur les informations récoltées auprès des organismes invités à répondre au sondage et dont la mission repose en grande partie sur l'aide alimentaire (voir Méthodologie). Par ailleurs, certaines questions du sondage ont reçu des réponses de seulement quelques organismes, de sorte que l'analyse présentée ci-dessous doit être consultée avec prudence, puisque certains résultats ne concernent pas tous les organismes consultés.

MRC D'ANTOINE-LABELLE

Portrait socioéconomique

La MRC d'Antoine-Labelle, la plus grande MRC de la région des Laurentides (14 796 km²). Avec une population de 35 502 habitants en 2018, la MRC affiche la plus faible densité de population des MRC de la région, avec 2,4 habitants/km². En découle une dispersion géographique importante de la population, qui peut devenir un obstacle pour offrir des services d'aide alimentaire à certaines personnes.

Le Tableau 12 présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population d'Antoine-Labelle.



TABLEAU 12. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	35 502
0-14 ans	4 127 (11,6 %)
15-24 ans	3 024 (8,5 %)
25-44 ans	6 769 (19,1 %)
45-64 ans	12 099 (34,1 %)
65 ans et plus	9 483 (26,7 %)
Densité de population	2,4 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	19,0 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	28,2 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	29,0 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	21,2 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019a)

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (26,7 %) est plus élevée que pour l'ensemble des Laurentides (18,2 %). Par ailleurs, la proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans la MRC (19 %) est supérieure à la proportion régionale (15,2 %). Les personnes de 65 ans ou plus sont aussi plus nombreuses proportionnellement à vivre seules (28,2 %), comparativement à l'ensemble de la région (27,6 %). La proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est supérieure à celle de la région des Laurentides (29,0 % comparé à 25,7 %).

En 2015, on estimait que 21,1 % des personnes habitant la MRC vivaient sous la mesure de faible revenu, contre 12,4 % pour l'ensemble de la région. Il s'agit de la proportion la plus élevée parmi les MRC de la région. Ceci représente 7 491 personnes. Selon le bilan FAIM 2019, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC d'Antoine-Labelle ont soutenu 2 826 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit environ 38 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu. Il est toutefois à noter que, depuis la réalisation du bilan FAIM 2019, de nouveaux organismes de la MRC d'Antoine-Labelle ont été accrédités par Moisson Laurentides, de sorte que le nombre de personnes soutenues a probablement augmenté depuis.

L'analyse des indices de défavorisation matérielle et sociale dans la MRC d'Antoine-Labelle révèle enfin que 3 100 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement du territoire d'Antoine-Labelle, qui sont situés à Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, L'Ascension et La Macaza. On constate ainsi l'importante dispersion géographique des secteurs les plus défavorisés du territoire (CISSS des Laurentides, 2106).



Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon la cartographie du REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), près de 70 organisations offrent un ou plusieurs services en sécurité alimentaire dans la MRC d'Antoine-Labelle. Parmi ces organisations, on retrouve des écoles, des jardins communautaires, des centres de formation, des centres de la famille, des offices municipaux d'habitation, des organismes d'aide alimentaire, etc.

Neuf (9) organismes en sécurité alimentaire ont été consultés lors de la cette étude, dont sept (7) sont accrédités par Moisson Laurentides. Les deux (2) autres organismes ont été inclus dans l'étude en raison de leurs activités alimentaires significatives. Le Tableau 13 présente un portrait d'ensemble de ces organismes et de la logistique de transport de leurs denrées. Un portrait sommaire de chaque organisme est présenté à l'Annexe 2.

TABLEAU 13. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES EN SECURITE ALIMENTAIRE CONSULTES, MRC D'ANTOINE-LABELLE

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Ferme-Neuve	Centre Communautaire de Ferme-Neuve (S)	X	X	X	TP		
Mont-Laurier	Centre d'action bénévole Léonie-Bélangier (S)	X	X		TP, E	U	E
	La Mèreveille (S)	X	X		TP, E	U	
	La Passe-R-Elle (S)	X			TP, E	U	
	Maison Lyse-Beauchamp (S)	X	X		TP, E, F	U	
	Manne du Jour (S)	X	X	X	TP, O	PS	O
Notre-Dame-du-Laus	Les Abeilles actives de Notre-Dame-du-Laus (S)		X		E	U	E
Rivière-Rouge	Action bénévole de la Rouge (S)		X		E	U	E
	Signée femmes (S)	X	X		TP, E	U	

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).



Approvisionnement auprès de Moissons Laurentides

Sept (7) organismes de la MRC d'Antoine-Labelle sont accrédités par Moisson Laurentides. Cinq (5) d'entre eux sont situés à Mont-Laurier (Centre d'action Bénévole Léonie-Bélanger, La Mèreveille, La Passe-R-Elle, Maison Lyse-Beauchamp et Manne du Jour), alors que Signée Femmes et le Centre communautaire de Ferme-Neuve sont situés respectivement à Rivière-Rouge et à Ferme-Neuve. Ces organismes font appel au transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides pour leur acheminer leurs denrées à partir de Blainville. Ce dernier effectue trois arrêts lors de ses livraisons : au restaurant Tim Hortons de Rivière-Rouge, où des employés de l'organisme Signée femmes vont récupérer les denrées avec leurs véhicules personnels, à la Manne du Jour à Mont-Laurier où les quatre autres organismes accrédités localisés à Mont-Laurier vont récupérer leurs denrées avec les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles, ainsi qu'au Centre communautaire de Ferme-Neuve, à Ferme-Neuve.

La Figure 13 représente le réseau d'approvisionnement de la MRC d'Antoine Labelle pour les denrées provenant de Moisson Laurentides.

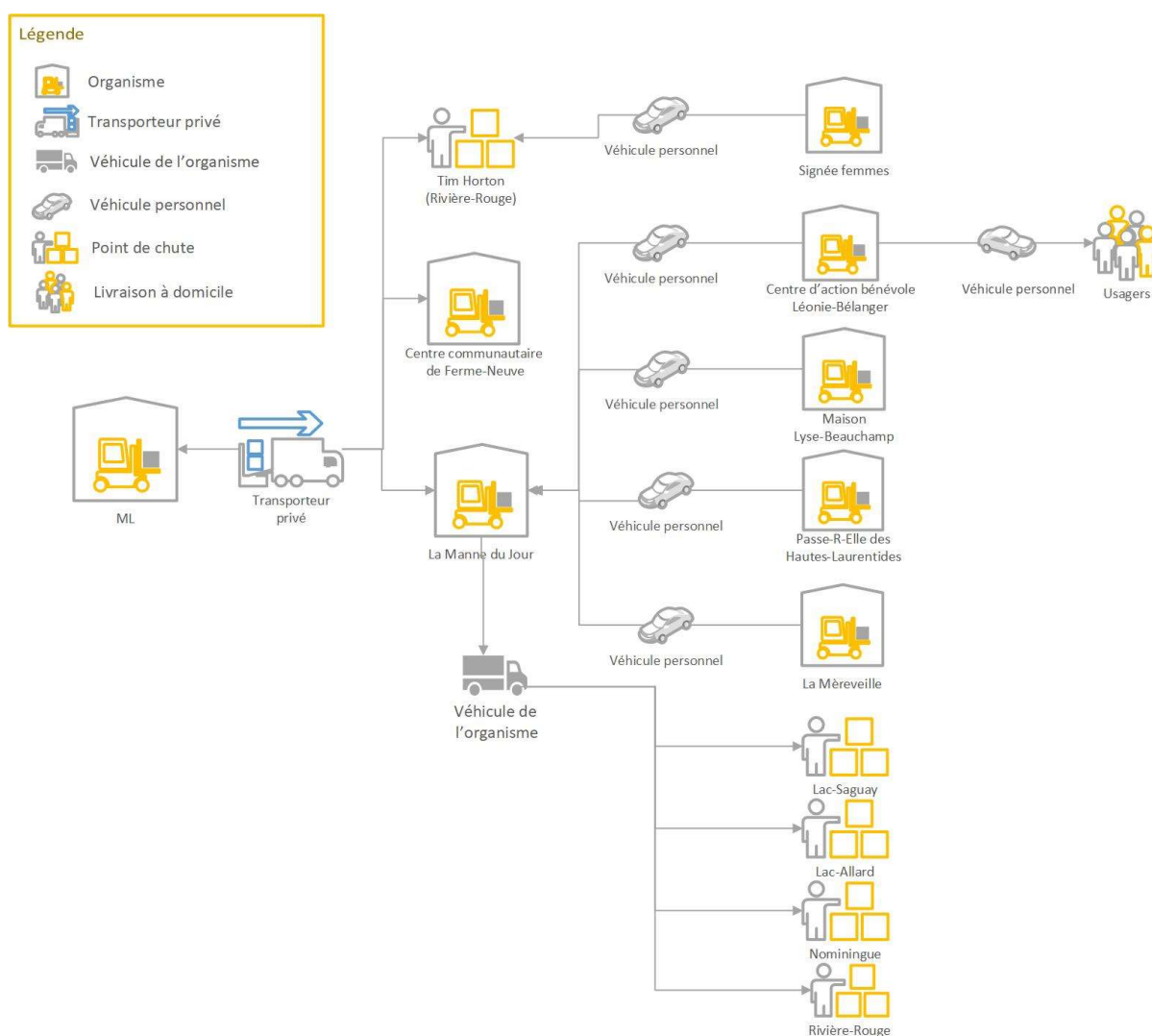


FIGURE 13. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC D'ANTOINE LABELLE



Selon certains organismes consultés dans la MRC, la capacité maximale de chargement du camion utilisé par le transporteur étant atteinte, la situation actuelle contraint la quantité de denrées pouvant être reçues de Moisson Laurentides et rend difficile la distribution des surplus occasionnels de Moisson Laurentides dans la MRC. De plus, certains organismes déjà accrédités craignent que l'accréditation de nouveaux organismes leur fasse perdre une part de leur approvisionnement.

Par ailleurs, l'ajout d'une seconde route de livraison par le transporteur privé dans la MRC d'Antoine-Labelle a déjà été proposé aux organismes de la MRC. Un partenariat avec la MRC était alors envisagé pour financer ce transport. Or, un manque de ressources humaines et des contraintes au niveau de l'espace d'entreposage disponible chez les organismes accrédités limitent pour l'instant la possibilité d'accueillir un deuxième chargement hebdomadaire de denrées.

Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Selon les données de Moisson Laurentides pour la période de juillet 2018 à juin 2019, la MRC d'Antoine-Labelle a reçu environ 314 303 kg de denrées de Moisson Laurentides. Les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée avec environ 117 tonnes, ce qui représente 37 % de la quantité totale reçue. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 14.

TABLEAU 14. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantités reçues (kg)	Part du total
Fruits et légumes	116 963	37 %
Autres produits comestibles	57 281	18 %
Congelé	47 154	15 %
Produits laitiers	41 227	13 %
Produits de boulangerie	26 820	9 %
Transformé	15 583	5 %
Viande et substituts	4 253	1 %
Produits non comestibles	4 044	1 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	978	0 %
Total général	314 303	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

On constate, au tableau ci-dessous, que pour les trois organismes ayant fourni des données à ce sujet, la majorité des denrées reçues ne sont pas transformées, à part quelques exceptions.



TABLEAU 15. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC D'ANTOINE LABELLE PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%)		
	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3
Denrées sèches			
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)	80	50	10
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)	15	20	60
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	5	20	15
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)	2	10	15
Denrées réfrigérées			
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)	80	60	85
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)	10	10	
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	10	10	10
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)		10	5
Denrées congelées			
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)	95	70	60
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)		20	
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	5	10	20
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)		0	20

Approvisionnement local

Les neuf (9) organismes consultés dans la MRC effectuent des cueillettes et/ou des achats auprès de fournisseurs locaux, qui incluent des supermarchés, un grossiste en fruits et légumes, des producteurs agricoles, une fromagerie, un magasin à bas prix, un dépanneur et un jardin solidaire.

Selon certains intervenants de la MRC, l'approvisionnement local est insuffisant pour combler les besoins locaux, en raison d'un nombre trop faible d'entreprises du domaine agroalimentaire. Des mesures innovantes ont néanmoins été mises en œuvre pour pallier, en partie, la faiblesse de l'approvisionnement.

La Table de concertation sur la sécurité alimentaire de la MRC d'Antoine-Labelle a ainsi créé le projet Cultiver pour Nourrir, dont la mission consiste à approvisionner les organismes en légumes afin de combler une lacune à ce niveau grâce à la mise en place de deux jardins à Mont-Laurier. Ces jardins sont situés sur un terrain appartenant à la municipalité, près du centre-ville ainsi que sur un terrain de la Commission scolaire Pierre-Neveu. Le jardin approvisionne les deux comptoirs alimentaires de la MRC ainsi que six groupes communautaires. Le projet est le fruit d'un partenariat entre de nombreux organismes, dont le CISSS des Laurentides, la Ville de Mont-Laurier et la Commission scolaire Pierre-Neveu qui prêtent le terrain, et l'organisme Zone Emploi qui y tient quatre plateaux de travail.



Par ailleurs, un organisme consulté bénéficie de dons de fromage offerts par une fromagerie locale, qui transforme les surplus de lait des producteurs locaux, dans le cadre d'une entente avec Les Producteurs de lait du Québec. Or, au lieu d'être inclus dans un pool provincial et redistribué à travers l'ensemble des banques alimentaires du Québec, à l'instar des autres quantités de lait offertes par Les Producteurs de lait du Québec, le fromage produit dans la MRC y demeure.

PRS

Le Centre communautaire de Ferme-Neuve et Manne du Jour sont mandatés par Moisson Laurentides pour effectuer la collecte de denrées en supermarché dans le cadre du PRS. À Mont-Laurier, deux supermarchés (Metro et IGA) à Mont-Laurier participent actuellement au programme. Quant au Centre communautaire de Ferme-Neuve, celui-ci récupère les denrées du IGA Ferme-Neuve.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC d'Antoine-Labelle auprès de fournisseurs locaux.

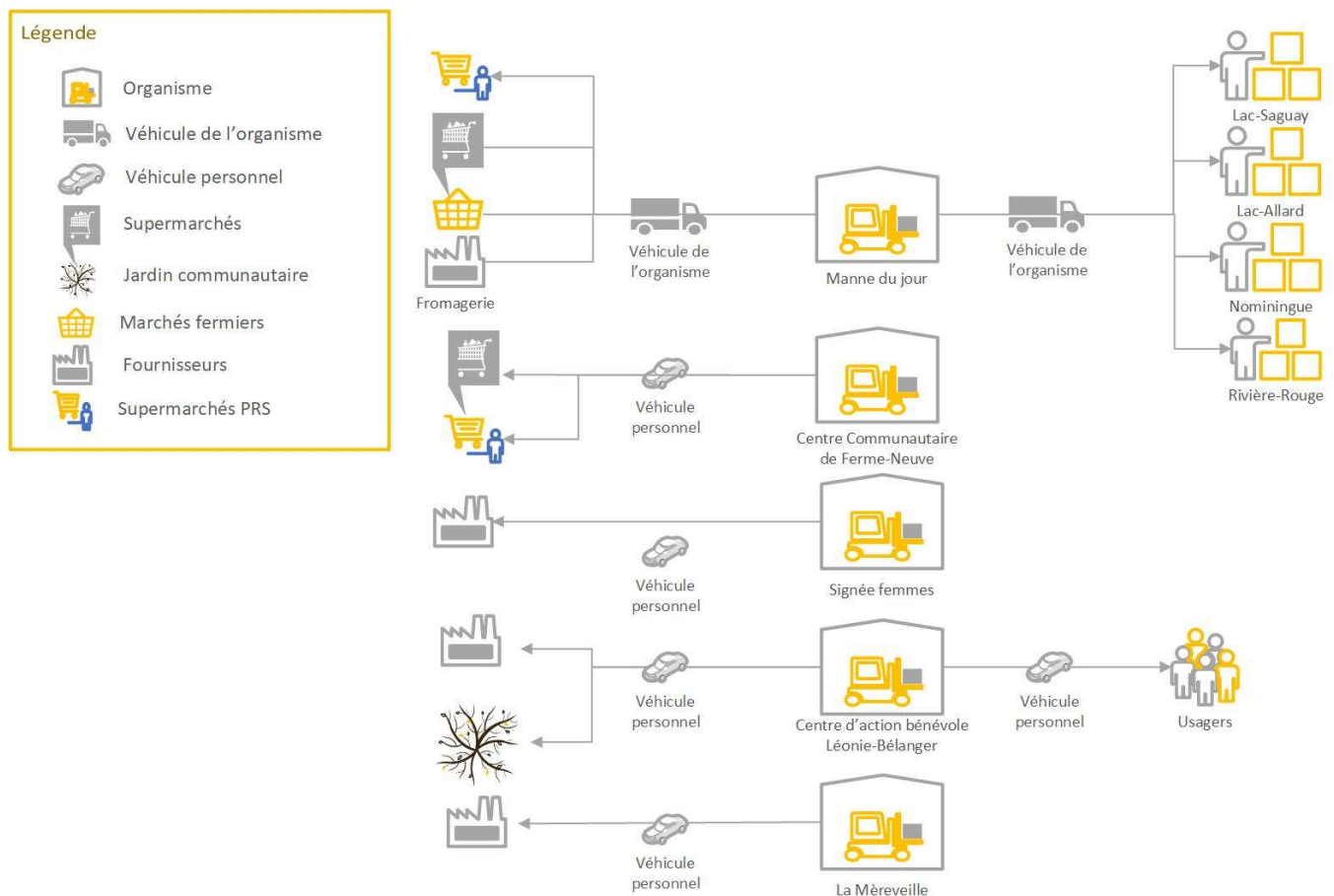


FIGURE 14. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE



Demande non comblée

Seulement deux (2) organismes ont répondu aux questions portant sur la demande non comblée.

TABLEAU 16. DEMANDE NON COMBLÉE DES ORGANISMES DE LA MRC D'ANTOINE LABELLE

	Demande non comblée (%)			Raison pour demande non comblée
	Denrées sèches	Denrées réfrigérées	Denrées congelées	
Organisme 1	12	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Espace de stockage insuffisant Quantité de denrées insuffisante
Organisme 2	40	-	40	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de denrées insuffisante

Dans les deux cas, on estime que la quantité de denrées disponible est insuffisante pour répondre à la demande, et un des organismes ajoute que l'espace de stockage est insuffisant. Lors des consultations, un organisme a également indiqué que l'espace d'entreposage réfrigéré et congelé suffit difficilement au besoin durant certaines périodes de l'année.

Pertes

Six (6) organismes ont répondu aux questions portant sur les pertes de denrées et les causes de ces dernières (voir Tableau 17).

TABLEAU 17. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES D'ANTOINE-LABELLE ET CAUSES DE CES PERTES

Organisme	Pertes (par semaine)	Causes des pertes
Organisme 1	Denrées sèches : 0-5 repas Denrées réfrigérées : 0-5 repas Denrées congelées : 0-5 repas	<ul style="list-style-type: none"> Perte normale du produit lors du transport Denrées en fin de vie
Organisme 2	Denrées sèches : 11-15 %	<ul style="list-style-type: none"> Perte normale du produit lors du transport Denrées en fin de vie
Organisme 3	-	<ul style="list-style-type: none"> Écart entre l'offre et la demande (trop de stock)
Organisme 4	Denrées sèches : 0-5 lb Denrées réfrigérées : 21-25 lb Denrées congelées : 0-5 lb	<ul style="list-style-type: none"> Denrées en fin de vie
Organisme 5	Denrées sèches : 6-10 kg Denrées réfrigérées : 301-320 kg	<ul style="list-style-type: none"> Perte normale du produit lors du transport



	Denrées congelées : 0-5 kg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie ▪ Produits livrés déjà périmés
Organisme 6	-	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie

On constate que les pertes de denrées sont causées principalement par le transport ou par le fait que les denrées distribuées sont en fin de vie. Un seul organisme a indiqué qu'il recevait parfois trop de denrées pour les besoins de sa clientèle. Le cas échéant, les surplus sont donnés à un autre organisme. Il est à noter qu'un organisme nouvellement accrédité et desservi par le transporteur privé a mentionné qu'il ne subit aucune perte significative sur les denrées reçues de Moisson Laurentides, alors qu'il perdait environ 50 % des denrées qu'il récupérait auparavant dans un supermarché local.

Livraison

La MRC d'Antoine-Labelle ne compte aucun organisme qui livre des denrées à d'autres organismes.

Trois (3) organismes dont les services s'adressent à des aînés et des personnes en perte d'autonomie livrent des denrées directement à leurs usagers :

- Action bénévole de la Rouge, qui dessert les municipalités de L'Ascension, Lac-Saguay, La Macaza, Nomingue et Rivière-Rouge;
- Le Centre d'Action Bénévole Léonie-Bélanger, qui dessert Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve (une fois par semaine), Saint-Jean-sur-le-Lac, Lac-des-Écorces, Val-Barrette, Mont-Laurier, et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles (deux fois par semaine);
- Les Abeilles actives de Notre-Dame-du-Laus, qui dessert Notre-Dame-du-Laus.

Enfin, Manne du Jour livre des denrées à quatre (4) points de chute, situés à Lac-Saguay, Lac-Allard, Nomingue et Rivière-Rouge.

Logistique du transport

Flotte

Selon les données du sondage, on ne recense qu'un seul véhicule dans la MRC d'Antoine-Labelle qui appartient à un des organismes consultés. Le véhicule en question est une fourgonnette non réfrigérée qui est utilisée pour s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux et pour livrer les denrées à ses points de chute.

Les autres organismes qui effectuent des cueillettes locales ou qui livrent des denrées à leurs usagers comptent sur les véhicules personnels de leurs bénévoles ou de leurs employés. Un seul organisme a exprimé sa motivation pour le partage du transport entre les différents organismes de la région.



Coûts de transport

Bien que tous les organismes de la MRC d'Antoine-Labelle aient répondu au sondage, seules six (6) réponses ont été fournies concernant les coûts de transport (approvisionnement et livraison). Selon ces réponses, la somme de ces coûts s'élève à environ 50 000 \$, dont environ 25 000 \$ représentent les coûts de la livraison par le transporteur privé.

TABLEAU 18. COUT DE TRANSPORT DES ORGANISMES D'ANTOINE-LABELLE

	Coût annuel total pour le transport	Coût hebdomadaire pour le transporteur privé	Coût annuel pour le transporteur privé
TOTAL	49 600 \$	493,37 \$	25 192 \$

Avec environ 350 tonnes de denrées reçues annuellement par les organismes sondés (incluant les denrées reçues de Moisson Laurentides et des supermarchés participant au PRS), on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 142 \$ par tonne de denrées dans la MRC d'Antoine-Labelle.

Entreposage

Sur neuf (9) réponses reçues, sept (7) organismes ont affirmé qu'ils font de l'entreposage des denrées. Un seul organisme est équipé d'un rouleau à convoyeur, les autres ne possèdent pas d'infrastructures pour faciliter le chargement ou le déchargement et par suite toutes les opérations sont faites manuellement.

Concernant les besoins en termes d'infrastructures, on a pu identifier les besoins suivants :

- Organisme 1 : convoyeur, bacs repliables et 'espace d'entreposage supplémentaire
- Organisme 2 : espace pour agrandir la pièce de rangement
- Organisme 3 : chambre froide bientôt

En ce qui concerne le triage des denrées, tous les répondants ont indiqué que cette procédure est exécutée au fur et à mesure de la réception.

Cinq organismes ont fourni des données sur leurs capacités d'entreposage par type de denrées : sèches, réfrigérées et congelées. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.



TABLEAU 19. CAPACITÉ D'ENTREPOSAGE - MRC ANTOINE-LABELLE

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	1600-1610 pieds carrés	320-330 pieds carrés	320-330 pieds carrés	1600-1610 pieds carrés	320-330 pieds carrés	320-330 pieds carrés
Organisme 2	>10 Palettes	>10 Palettes	>10 Palettes			
Organisme 3		50-60 pieds cubes	60-70 pieds cubes		110-120 pieds cubes	80-90 pieds cubes
Organisme 4	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	10-20 boîtes à banane			
Organisme 5	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane

Analyse

La MRC d'Antoine-Labelle est caractérisée par un éloignement important par rapport aux principaux centres de population de la région des Laurentides. Cet éloignement a un impact significatif sur la logistique de transport des denrées en raison, d'une part, du coût pour la livraison des denrées en provenance de Moisson Laurentides et, d'autre part, du nombre limité de fournisseurs pouvant approvisionner les organismes en denrées alimentaires. Selon certains organismes consultés, ces facteurs contribuent à un déséquilibre entre les besoins des usagers et la quantité de denrées distribuées, qui serait insuffisante.

La MRC est également caractérisée par une dispersion géographique significative de sa population et des secteurs défavorisés, ce qui peut constituer un obstacle important pour l'accès aux services en sécurité alimentaire.

La totalité des denrées en provenance de Moisson Laurentides à destination des organismes de la MRC est livrée par le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides. La capacité maximale de chargement du camion utilisé par le transporteur étant atteinte, l'accroissement des quantités de denrées provenant de Moisson Laurentides requerrait une adaptation importante telle que l'utilisation d'un camion de plus grande capacité, l'utilisation d'un second camion ou l'ajout d'une seconde journée de livraison dans la MRC. Cette dernière option aurait été proposée, avec un appui de la MRC pour financer ce transport, mais le manque d'espace d'entreposage chez certains organismes limiterait actuellement la capacité de ces derniers à recevoir davantage de denrées. Cette réalité a été confirmée par deux (2) organismes sondés, qui ont indiqué manquer d'espace d'entreposage, du moins à certaines périodes de l'année.

Vu tous les enjeux logistiques, il peut être plus compliqué pour les organismes d'Antoine-Labelle de profiter des surplus occasionnels que peut avoir Moisson Laurentides, compte tenu de la valeur de ces denrées qui justifierait mal le coût de leur acheminement.

L'approvisionnement local est par ailleurs limité par le faible nombre de fournisseurs locaux et, à notre connaissance, aucun organisme de la MRC ne se déplace à l'extérieur de celle-ci pour cueillir des denrées chez d'autres fournisseurs, probablement en raison des coûts importants de déplacement dus aux distances à franchir.



Afin de combler certains besoins en légumes frais, les acteurs de la MRC ont par ailleurs innové en créant, par l'entremise de la Table de concertation sur la sécurité alimentaire de la MRC d'Antoine-Labelle, le jardin Cultiver pour Nourrir.

FORCES

Jardin Cultiver pour Nourrir

Un camion appartenant à un organisme

Présence de deux organismes mandatés pour opérer le PRS

Collaboration entre certains organismes au niveau du transport des denrées

Ressources humaines : employés salariés dans tous les organismes sondés

FAIBLESSES

Environ 38 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités

Nombre limité de fournisseurs locaux

Dépendance de plusieurs organismes envers les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles

Manque de ressources humaines et d'infrastructures pour recevoir une seconde livraison du transporteur privé

OPPORTUNITÉS

Ajout d'une seconde route de livraison dans la MRC par le transporteur privé

Rentabiliser l'espace inutilisé dans le camion du transporteur privé lors de son retour vers Blainville

MENACES

Hausse des coûts de transport à prévoir si l'entente avec le transporteur privé venait à prendre fin

Dispersion géographique importante de la population

Éloignement par rapport aux principaux centres de population de la région des Laurentides

Véhicule de Manne du Jour en fin de vie utile



Portrait socioéconomique

La MRC des Laurentides affiche une population 47 158 habitants (2018) et une densité de 19,2 hab./km². Il s'agit de la deuxième plus faible densité de population des MRC de la région des Laurentides. La MRC présente par ailleurs la plus forte proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules, parmi toutes les MRC de la région (à égalité avec la MRC des Pays-d'en-Haut).

Le tableau suivant présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC des Laurentides.

TABEAU 20. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC DES LAURENTIDES

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	47 158
0-14 ans	5 856 (12,4 %)
15-24 ans	4 060 (8,6 %)
25-44 ans	9 734 (20,6 %)
45-64 ans	15 693 (33,3 %)
65 ans et plus	11 815 (25,1 %)
Densité de population	19,2 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	20,8 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	30,0 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	29,9 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	17,5 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019b)

On retrouve une plus grande proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la MRC (25,1 %), comparativement à la région (18,2 %). La proportion de personnes vivant seules est plus élevée dans la MRC des Laurentides que dans l'ensemble de la région, autant pour les personnes de 15 ans et plus (20,8 % contre 15,2 %) que celles qui sont âgées de 65 ans et plus (30,0 % contre 27,6 %). De la même façon, la proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est supérieure à celle de la région (29,9 % comparé à 25,7 %).

En 2015, près de 18 % des personnes habitant la MRC des Laurentides, soit environ 8 253 personnes, vivaient sous la mesure du faible revenu, contre 12,4 % pour l'ensemble de la région. Selon le bilan FAIM 2019, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC des Laurentides ont soutenu 1 817 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit 22 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.



Enfin, on estime que 2 200 personnes (5 % de la population) vivent dans les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement de la MRC des Laurentides. Ces secteurs se retrouvent à Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts et à Mont-Tremblant. On constate ainsi l'importante dispersion géographique des secteurs les plus défavorisés du territoire (CISSS des Laurentides, 2106).

Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon la cartographie du REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), environ 45 organisations offrent des services en sécurité alimentaire dans la MRC des Laurentides (écoles, centres de femmes, maisons des jeunes, municipalités, organismes d'aide alimentaire, etc.). Parmi ceux-ci, 17 ont été consultés dans le cadre de cette étude. Parmi ceux-ci se retrouve Bouffe Laurentienne, un organisme dont la mission consiste spécifiquement à livrer les denrées provenant de Moisson Laurentides. Créé il y a environ cinq ans par des organismes de la MRC, Bouffe Laurentienne a comme mission spécifique d'assurer la livraison des denrées de Moisson Laurentides aux organismes accrédités de la MRC.

Un portrait d'ensemble des organismes consultés et de la logistique de transport de leurs denrées est présenté au Tableau 21 pour 16 des organismes (excluant Bouffe Laurentienne). Un portrait sommaire de chaque organisme est présenté à l'Annexe 2.

TABLEAU 21. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES EN SECURITE ALIMENTAIRE CONSULTES, MRC DES LAURENTIDES

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Labelle	Comptoir d'entraide de Labelle	X			A		
	Maison des Jeunes de Labelle (S)	X			A, E		
Mont-Tremblant	Centre d'action bénévole Laurentides (S)					U	
	La Samaritaine (S)	X	X	X	A, O	O	A
	Maison de la Famille du Nord (S)	X*			A		
	Maison des Jeunes de Mont-Tremblant (S)	X			A, E		
Ste-Agathe-des-Monts	Association des Personnes Handicapées Intellectuelles des Laurentides (S)	X*			A		
	Bouffe-Dépannage Sainte-Agathe	X			A		
	Café Coup de cœur	X			A		
	Centre des femmes La Colombe (S)	X*			A		
	L'Envolée (S)	X*	X		A, E	O	A
	Parents uniques des Laurentides (S)	X*	X		A, E		
Ste-Lucie-des-Laurentides	Comptoir alimentaire de Ste-Lucie	X			A		
Val-David	Comptoir et cuisine collective de Val-David	X	X		A, E		



	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
	Partage et solidarité Laurentides	X			E		
Val-des-Lacs	Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs	X	X		A, E		

X : Ces organismes ne sont pas accrédités par Moisson Laurentides mais reçoivent des denrées provenant de Moisson Laurentides et livrées par Bouffe Laurentienne.*

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ *Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :*

- *L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;*
- *Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;*
- *Le fournisseur (F) ;*
- *Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).*

² *La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).*

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Sur les 17 organismes de la MRC des Laurentides consultés lors de cette étude, six (6) ne sont pas accrédités par Moisson Laurentides. La majorité de ces derniers reçoivent néanmoins des denrées provenant de la banque alimentaire, à travers Bouffe Laurentienne qui récupère et livre ces denrées. Ainsi, à l'exception de Partage et Solidarité Laurentides, tous les organismes consultés durant cette étude se font livrer leurs denrées de Moisson Laurentides par Bouffe Laurentienne. Ce dernier livre aux comptoirs alimentaires de façon hebdomadaire, et une fois aux cinq semaines pour les cuisines collectives. Les livraisons sont effectuées directement chez les organismes, à l'exception de la Maison des Jeunes de Labelle qui récupère ses denrées au Comptoir d'entraide de Labelle (collaboration avec la Maison des Jeunes de La Minerve, non incluse dans le sondage, qui elle aussi récupère ses denrées au Comptoir de Labelle), et de la Maison des Jeunes de Mont-Tremblant, qui récupère les siennes à La Samaritaine.

La Figure 15 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC des Laurentides pour les denrées de Moisson Laurentides.



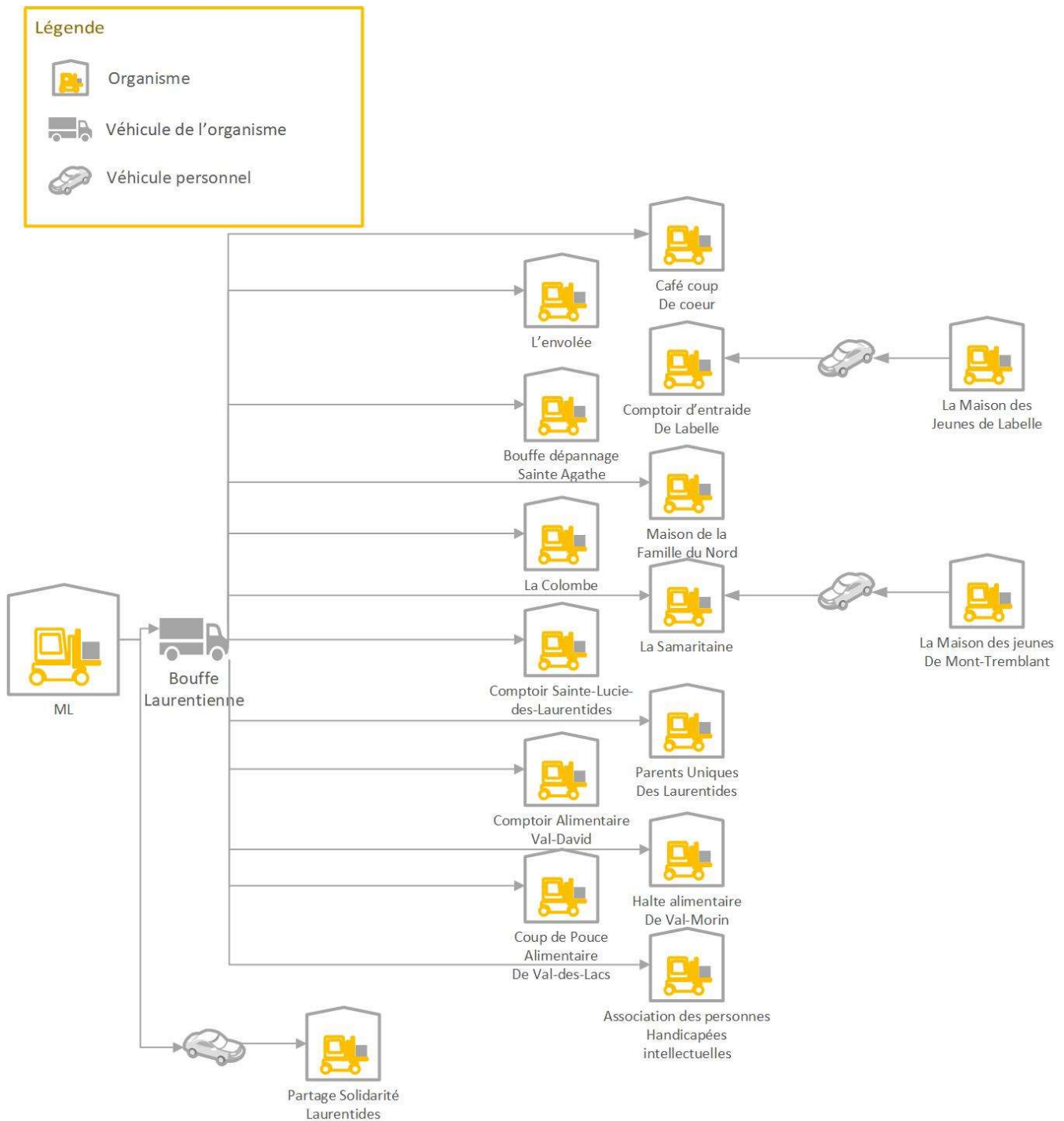


FIGURE 15. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC DES LAURENTIDES

Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Pour la période de juillet 2018 à juin 2019, les organismes de la MRC des Laurentides ont reçu 371 784 kg de denrées de Moisson Laurentides. Cette quantité a été livrée aux organismes consultés durant cette étude ainsi qu'à quatre (4) autres (Les Apôtres de l'Amour Infini, Sentier du Nouveau Jour, Camp Ozanam et la Maison des jeunes de La Minerve) qui ont des



activités alimentaires occasionnelles ou limitées. Parmi les denrées distribuées, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus importante avec environ 120 tonnes, ce qui représente 32 % de la quantité totale reçue.

Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 22.

TABLEAU 22. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA MRC DES LAURENTIDES, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantités reçues (kg)	Part du total
Fruits et légumes	120 329	32 %
Autres produits comestibles	75 294	20 %
Congelé	54 965	15 %
Produits laitiers	47 074	13 %
Produits de boulangerie	35 320	10 %
Viande et substituts	21 139	6 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	10 007	3 %
Produits non comestibles	6 295	2 %
Transformé	1 361	0 %
Total général	371 784	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

La qualité nutritionnelle des denrées reçues de Moisson Laurentides a été estimée en fonction de leur niveau de transformation. Le tableau suivant présente la part des denrées sèches, réfrigérées et congelées. Pour chaque type de denrée, il semble qu'environ la moitié sont non transformées.



TABLEAU 23. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC DES LAURENTIDES PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%)				
	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Organisme 5
Denrées sèches					
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)	60	50	60	50	10
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)	40			20	60
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)		50		20	25
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)				10	5
Denrées réfrigérées					
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)	50	50	40	50	
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)	50			20	
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)		50		20	50
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)				10	50
Denrées congelées					
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)	80			10	100
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)	0			50	
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	20	50		30	
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)	0	50		10	

Approvisionnement local

Seulement cinq (5) organismes de la MRC des Laurentides ont indiqué faire des cueillettes et/ou des achats auprès de fournisseurs locaux. Nous soupçonnons qu'ils sont plus nombreux, mais l'information recueillie s'avère insuffisante pour établir un décompte plus précis. Les fournisseurs locaux identifiés incluent des supermarchés à Mont-Tremblant et Brébeuf, un magasin à bas prix, un producteur agricole ainsi que des événements qui offrent leurs surplus (ex. Ironman à Mont-Tremblant).



PRS

Deux organismes sont mandatés par Moisson Laurentides pour opérer le PRS dans la MRC des Laurentides. La Samaritaine récolte les denrées chez deux supermarchés situés à Mont-Tremblant, et ce, deux fois par semaine, les mardi et vendredi. Le déploiement du PRS par cet organisme est pour l'instant limité par le fait que son véhicule n'est pas réfrigéré, limitant les distances pouvant être franchies avec les denrées, qui doivent rester congelées.

Depuis juin 2019, le Comptoir alimentaire de Val-David est également mandaté pour le PRS.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC des Laurentides auprès de fournisseurs locaux.

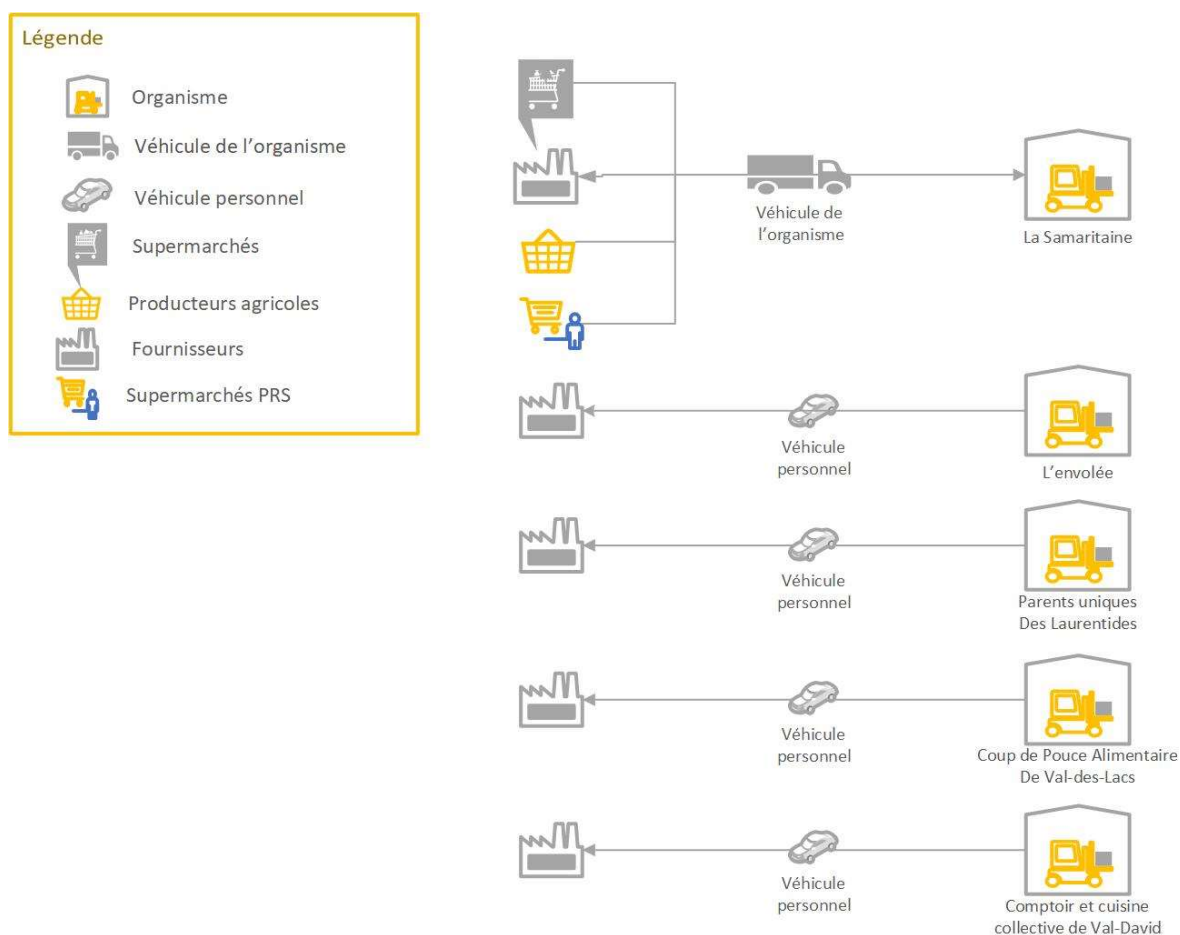


FIGURE 16. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC DES LAURENTIDES

Demande non comblée

Un seul organisme a répondu aux questions du sondage portant sur la demande non comblée, et a indiqué que la quantité de denrées était insuffisante pour répondre à la demande. Par ailleurs, un des organismes visités a mentionné qu'il y a de la demande pour davantage de denrées chez les organismes de la MRC. Certains secteurs de la MRC, particulièrement les zones éloignées et peu peuplées, seraient par ailleurs mal desservis par les services de sécurité alimentaire.



Pertes

Le Tableau 24 présente les réponses des organismes aux questions portant sur les pertes de denrées.

TABLEAU 24. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA MRC DES LAURENTIDES ET CAUSES DE CES PERTES

Organisme	Pertes (par semaine)	Causes des pertes
Organisme 1	Aucune	▪
Organisme 2	Aucune	▪
Organisme 3	Denrées réfrigérées : 21-25 % Denrées congelées : 11-15 %	▪ Denrées en fin de vie ▪ Denrées congelées non appropriées (non consommables)
Organisme 4	-	▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Écart entre l'offre et la demande (trop de stock) ▪ Manque d'espace d'entreposage ▪ Denrées en fin de vie ▪ Ne répond pas à la demande des clients
Organisme 5	-	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 6	Denrées sèches : 0-5 lb Denrées réfrigérées : 0-5 lb Denrées congelées : 0-5 lb	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 7	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 0-5 kg Denrées congelées : 0-5 kg	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 8	Aucune	▪
Organisme 9	Denrées réfrigérées : 0-5 boîtes à bananes	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 10	Denrées sèches : 0-5 boîtes à bananes Denrées réfrigérées : 0-5 boîtes à bananes Denrées congelées : 0-5 boîtes à bananes	▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 11	Denrées sèches : 6-10 kg Denrées réfrigérées : 6-10 kg	▪ Denrées en fin de vie



	Denrées congelées : 0-5 kg	
Organisme 12	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 0-5 boîtes à bananes Denrées congelées : 0-5 kg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 13	Peu de pertes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 14	-	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écart entre l'offre et la demande (trop de stock) ▪ Denrées en fin de vie ▪ Ne répond pas à la demande des clients
Organisme 15	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 0-5 kg Denrées congelées : 0-5 kg Autres : 0-5 kg	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 16	Denrées sèches : 6-10 % Denrées réfrigérées : 6-10 % Denrées congelées : 0-5 % Fruits et légumes : 21-25 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 17	Denrées sèches : 6-10 % Denrées réfrigérées : 0-5 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie

Les denrées en fin de vie et la perte normale lors du transport sont les principales causes évoquées par les répondants pour expliquer les pertes de denrées. Dans certains cas, la trop grande abondance de denrées, le manque d'espace d'entreposage ou des denrées ne répondant pas à la demande des clients sont aussi évoqués. Un des organismes ayant mentionné avoir parfois trop de denrées a indiqué qu'il donne à un autre organisme les denrées qu'il ne pourra pas utiliser.

Deux organismes ont indiqué que les fruits et légumes se démarquent par un taux de perte plus important, pouvant aller jusqu'à 25 %. Enfin, selon un organisme, le fait que les cuisines collectives reçoivent les interdits du PRS occasionne plus de tri.

Livraison

La livraison par les organismes de la MRC des Laurentides apparaît limitée. Un seul des organismes sondés opère une popote roulante et livre des repas directement à ses usagers. Autrement, deux organismes livrent leurs surplus à d'autres organismes. Dans le cas d'un organisme qui distribue ses surplus à d'autres organismes, le transport de ces denrées est confié à Bouffe Laurentienne si l'espace nécessaire est disponible dans son camion, sinon c'est l'organisme bénéficiaire qui se charge de venir récupérer ses denrées.



Logistique du transport

Flotte

Selon les informations récoltées, sept (7) organismes ont accès à des véhicules. Toutefois, on ne recense que trois véhicules appartenant à trois organismes différents dans la MRC des Laurentides. Les autres organismes qui effectuent des cueillettes locales ou qui livrent des denrées à leurs usagers comptent sur les véhicules personnels de leurs bénévoles ou de leurs employés.

Trois organismes ont mentionné un intérêt pour le partage de camion dans la MRC.

Coût de transport

Le Tableau 25 présente les coûts annuels liés au transport pour les organismes ayant répondu à cette question du sondage. La somme de ces coûts s'élève à près de 70 000 \$.

TABLEAU 25. COUT DE TRANSPORT

	Coût annuel du transport
TOTAL	69 594 \$ à 69 894 \$

Avec environ 398 tonnes de denrées reçues annuellement par les organismes sondés (incluant les denrées reçues de Moisson Laurentides et des supermarchés participant au PRS), on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 85 \$ par tonne de denrées dans la MRC des Laurentides.

Entreposage

Sur les 17 organismes ayant répondu au sondage, 10 d'entre eux ont affirmé qu'ils font de l'entreposage de denrées. Deux d'entre eux ont mentionné qu'ils possèdent une aire réservée à la réception. Cependant, aucun organisme a indiqué qu'il possède des infrastructures pour faciliter le chargement et le déchargement des denrées.

Cinq (5) réponses ont été considérées comme étant complètes concernant la capacité de stockage actuelle et souhaitée pour chacune des catégories de denrées. Le Tableau 26 présente ces résultats. On peut constater que deux organismes ont manifesté leur besoin pour augmenter la capacité de stockage actuelle.

TABLEAU 26. CAPACITE D'ENTREPOSAGE - MRC DES LAURENTIDES

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	10-20 pieds cubes	10-20 pieds cubes	40-50 pieds cubes	30-40 pieds cubes	60-70 pieds cubes	90-100 pieds cubes
Organisme 2	90-100 pieds cubes	30-40 pieds cubes	10-20 pieds cubes	90-100 pieds cubes	30-40 pieds cubes	10-20 pieds cubes
Organisme 3	10-20 boîtes à bananes	>10 boîtes à bananes	> 10 boîtes à bananes	20-30 boîtes à bananes	10-20 boîtes à bananes	10-20 boîtes à bananes



Organisme 4	----	50-60 boîtes à bananes	20-30 boîtes à bananes	----	50-60 boîtes à bananes	20-30 boîtes à bananes
Organisme 5	10-20 boîtes à bananes	>10 boîtes à bananes	10-20 boîtes à bananes	10-20 boîtes à bananes	>10 boîtes à bananes	10-20 boîtes à bananes

Analyse

La MRC des Laurentides est caractérisée par une densité de population assez faible et une dispersion géographique importante des secteurs les plus défavorisés du territoire, rendant plus difficile l'accès aux services en sécurité alimentaire pour les résidents de ces secteurs.

La MRC se démarque par la présence d'un organisme (Bouffe Laurentienne) dont la mission actuelle consiste spécifiquement à assurer le transport des denrées en provenance de Moisson Laurentides aux organismes de la MRC. Par ailleurs, l'existence même de Bouffe Laurentienne témoigne d'un degré significatif de collaboration entre les organismes de la MRC qui ont décidé de s'allier pour se doter de ce service.

Certaines opportunités pourraient apparaître en lien avec ce transporteur. D'une part, le camion de Bouffe Laurentienne effectue du transport seulement deux jours par semaine, de sorte qu'il serait envisageable de hausser le taux d'utilisation du véhicule. Par ailleurs, le camion de l'organisme circule à vide lors de ses déplacements vers Moisson Laurentides. Cette capacité de chargement inutilisée pourrait être offerte à de nouveaux clients, ce qui permettrait de répartir les coûts fixes du transporteur sur un plus grand nombre de voyages. Ces opportunités doivent toutefois faire l'objet de discussions avec Bouffe Laurentienne. Le fait que l'achat de son camion ait été financé par des municipalités de la MRC incite à limiter son utilisation afin de minimiser son usure et de repousser autant que possible le besoin de remplacer le camion et de solliciter de nouveau la participation financière des municipalités.

Bouffe Laurentienne est par ailleurs investi dans deux projets qui offrent des opportunités potentielles pour améliorer la logistique du transport de denrées dans la MRC : projet de comptoir mobile et installation dans des nouveaux locaux à Sainte-Agathe-des-Monts. Encore une fois, ces deux opportunités devront faire l'objet de discussion avec l'organisme pour en évaluer la portée réelle.

Enfin, on remarque que près de la moitié des organismes, parmi ceux qui ont été consultés lors de cette étude, n'ont pas de permanence parmi leurs ressources humaines. Ces organismes comptent uniquement sur l'apport de bénévoles, une situation qui peut fragiliser ces organismes et générer certains obstacles, notamment en matière de changements de pratiques. La faiblesse du financement, et en particulier le fait qu'aucun organisme de la MRC ne bénéficie du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), est un autre facteur qui fragilise le réseau d'organismes de la MRC.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Présence d'un transporteur spécifique pour la région</p> <p>Collaboration entre plusieurs organismes pour le transport des denrées</p> <p>Présence de plusieurs organismes ayant des activités alimentaires significatives</p>	<p>Environ 22 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités</p> <p>Ressources humaines : environ la moitié des organismes sondés n'ont pas d'employés salariés</p>



Présence de deux organismes mandatés pour opérer le PRS

Présence de trois organismes possédant des camions

5 organismes fermés de juin à septembre

OPPORTUNITÉS

Bouffe Laurentienne en cours d'installation à Ste-Agathe - Les nouvelles installations incluront des espaces pour tenir un comptoir alimentaire, des chambres réfrigérée et congelée, une cuisine de transformation

Projet de comptoir alimentaire mobile pour desservir des municipalités actuellement sans service (Bouffe Laurentienne)

Rentabiliser les déplacements vers Moisson Laurentides en utilisant l'espace inutilisé dans le camion de Bouffe Laurentides

Augmenter le taux d'utilisation des ressources (camion, conducteur) de Bouffe Laurentienne

MENACES

Peu d'organismes financés par le PSOC

Trous de service dans certains secteurs isolés de la MRC

Dispersion géographique des secteurs plus défavorisés



Portrait socioéconomique

La population de la MRC des Pays-d'en-Haut s'établissait à 43 309 habitants en 2018, avec une densité de 64,2 hab./km². Le tableau suivant présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC des Pays-d'en-Haut.

TABLEAU 27. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	43 309
0-14 ans	4 714 (10,9 %)
15-24 ans	3 240 (7,5 %)
25-44 ans	7 670 (17,7 %)
45-64 ans	15 545 (35,9 %)
65 ans et plus	12 140 (28,0 %)
Densité de population	64,2 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	20,8 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	28,1 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	27,5 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	15,6 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019c)

La population des Pays-d'en-Haut est relativement plus âgée que celle de la région, avec 28,0 % de la population qui est âgée de 65 ans et plus, comparativement à 18,2 % pour la région.

La MRC présente la plus forte proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules, parmi toutes les MRC de la région (à égalité avec la MRC des Laurentides). On y retrouve également 28,1 % des personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules, à (27,6 % pour l'ensemble de la région). À 27,5 %, la proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est également supérieure à celle de la région (25,7 %).

En 2015, on estimait que 15,6 % des personnes habitant la MRC des Pays-d'en-Haut, soit environ 6 756 personnes, vivaient sous la mesure du faible revenu, contre 12,4 % pour l'ensemble de la région. Or, selon le bilan FAIM 2019, 2 131 personnes ont reçu de l'aide alimentaire des organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit près de 32 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.



L'analyse des indices de défavorisation révèle finalement que les secteurs les plus défavorisés matériellement et socialement sont retrouvés dans trois municipalités de la MRC : Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur. Environ 2 300 personnes habitent ces secteurs, dont près de la moitié à dans Sainte-Adèle.

Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon la cartographie du REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), on dénombre 39 organismes dans la MRC des Pays-d'en-Haut qui offrent divers services en sécurité alimentaire (jardins communautaires et solidaires, centres de jour, maisons de jeunes, écoles, clubs d'âge d'or, organismes d'aide alimentaire, etc.). Le Tableau 28 présente un sommaire logistique pour les sept (7) organismes ayant répondu au sondage (voir Annexe 2 pour un portrait sommaire de chaque organisme).

TABLEAU 28. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Sainte-Adèle	Café communautaire l'Entre-Gens (S)	X	X		À, E		
	Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut (S)	X			À, O	U	O, E
	Le Garde-manger des Pays-d'en-Haut (S)	X	X	X	O	O	O
	L'Échelon (S)	X	X		À, E		
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	La Rencontre de Ste-Marguerite (S)	X	X		À, E	U	E
Wentworth-Nord	Ressources communautaires Sophie (S)	X	X		À, E		
Saint-Sauveur	Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut (S)	X			A		

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).



Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Les sept (7) organismes de la MRC des Pays-d'en-Haut ayant répondu au sondage lors de cette étude sont tous accrédités par Moisson Laurentides. Le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides de tous les organismes consultés est assuré par Garde-Manger des Pays-d'en-Haut.

La Figure 17 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC des Pays-d'en-Haut pour les denrées provenant de Moisson Laurentides.

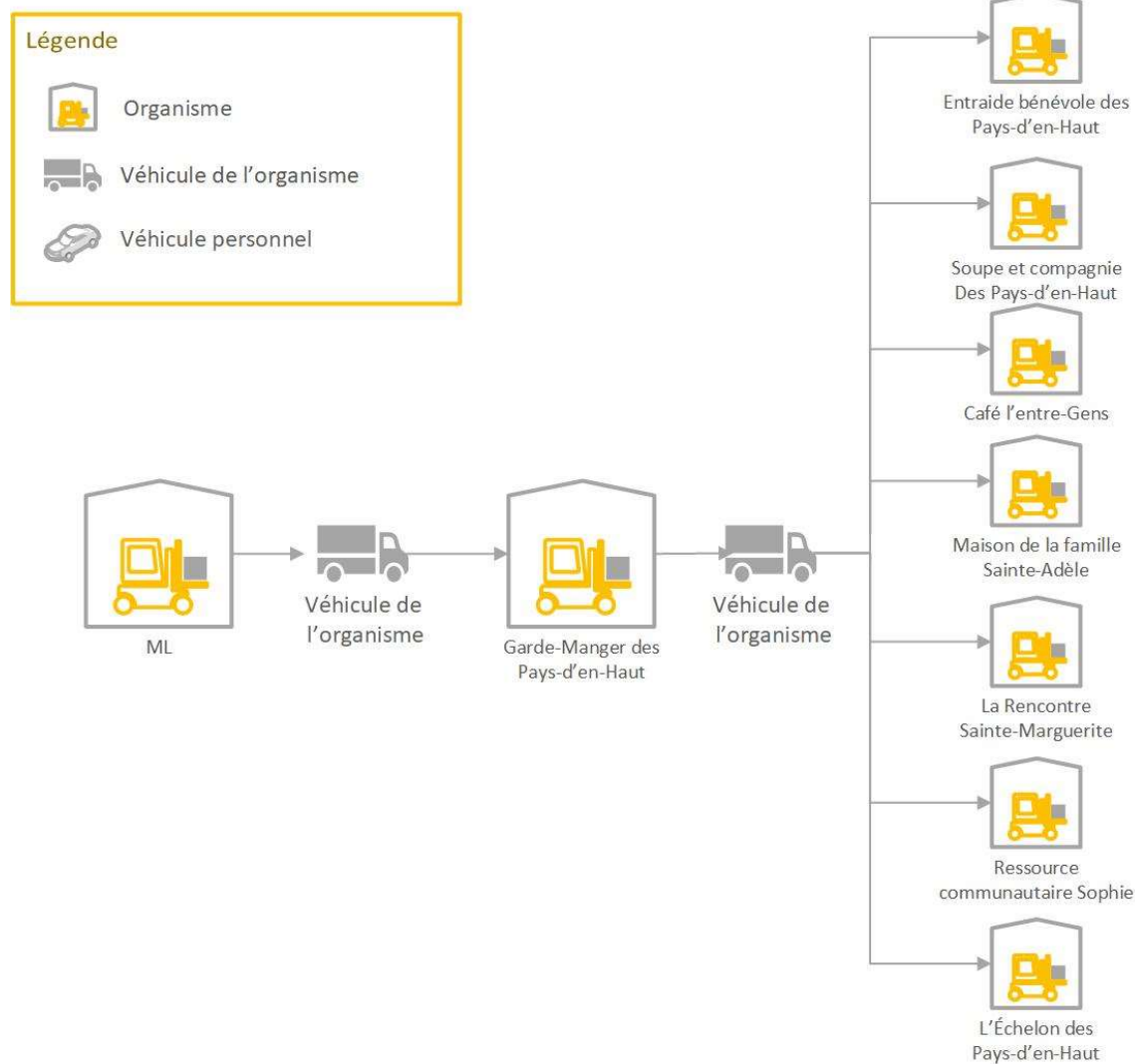


FIGURE 17. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT.

Quantités et qualité des denrées reçues de Moisson Laurentides

Pour la période de juillet 2018 à juin 2019, les organismes accrédités de la MRC des Pays-d'en-Haut ont reçu environ 374 217 kg de denrées de Moisson Laurentides. De celles-ci, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée



avec environ 143 tonnes, soit 38 % de la quantité totale. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 29.

TABLEAU 29. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantité reçue (kg)	Part du total
Fruits et légumes	143 370	38 %
Autres produits comestibles	87 825	23 %
Produits laitiers	52 397	14 %
Congelé	41 774	11 %
Produits de boulangerie	26 196	7 %
Viande et substituts	7 767	2 %
Produits non comestibles	6 716	2 %
Transformé	4 770	1 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	3 402	1 %
Total	374 217	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

Le tableau suivant présente la part des denrées sèches, réfrigérées et congelées qui sont plus ou moins transformées, pour le seul organisme ayant fourni des données à ce sujet.

TABLEAU 30. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%) Organisme 1
Denrées sèches	
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)	75
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)	25
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	0
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)	0
Denrées réfrigérées	
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)	80
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)	10
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	10
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)	0
Denrées congelées	
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)	90
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)	10



Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	0
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)	0

On constate que la majorité des denrées, pour chaque type de denrée, sont non transformées, ce qui laisse supposer une bonne qualité nutritionnelle des denrées distribuées par cet organisme selon sa classification.

Approvisionnement local

Cinq (5) organismes sondés s'approvisionnent auprès de fournisseurs locaux. Les fournisseurs identifiés incluent des supermarchés et épicerie locaux, un restaurant et un jardin communautaire. Situé sur terrain prêté par la municipalité de Sainte-Adèle, ce dernier est entretenu par une équipe de bénévoles et une coordonnatrice employée par le Garde-manger des Pays-d'en-Haut. Environ 70 % des récoltes sont destinées aux cuisines collectives de l'organisme, le reste étant distribué aux bénévoles.

Le transport des denrées obtenues de fournisseurs locaux est assuré les organismes eux-mêmes, la plupart du temps en comptant sur les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles. Un seul organisme possède un véhicule qu'il utilise pour l'approvisionnement local.

PRS

Le Garde-manger des Pays-d'en-Haut est mandaté par Moisson Laurentides pour prendre en charge le PRS dans la MRC. Deux supermarchés participent actuellement au programme.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC des Pays-d'en-Haut auprès de fournisseurs locaux.



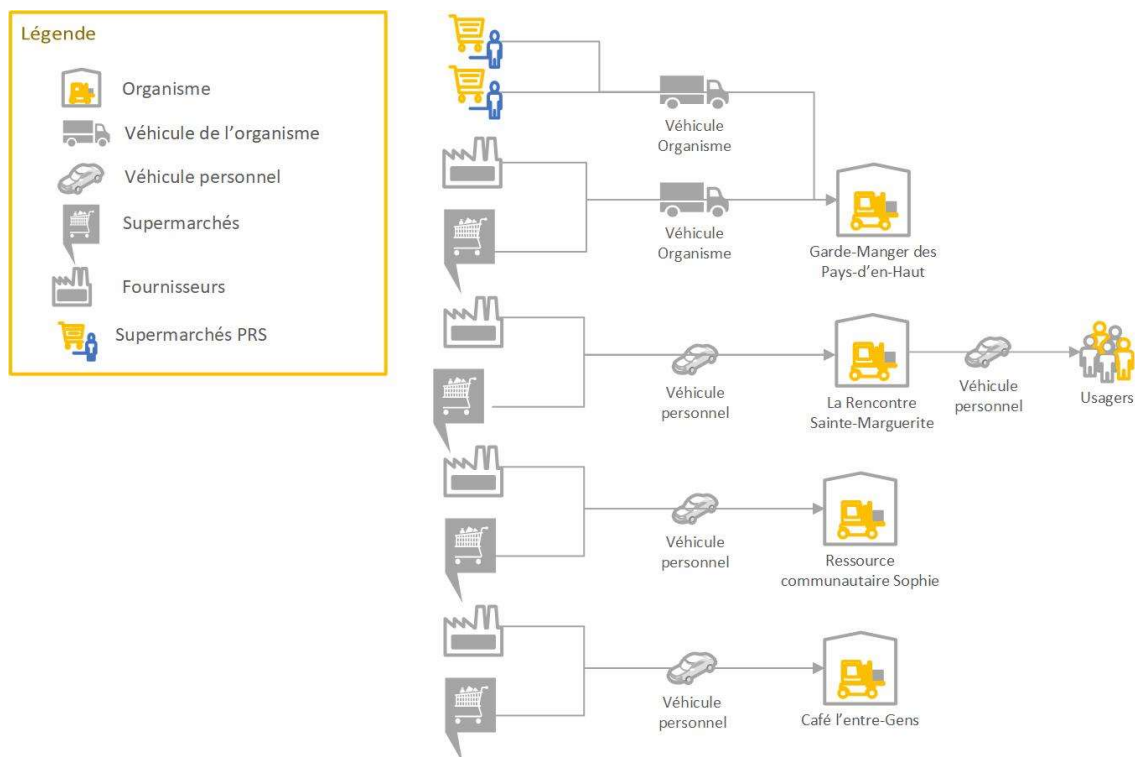


FIGURE 18. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Demande non comblée

Aucun organisme de la MRC des Pays-d'en-Haut n'a répondu aux questions du sondage portant sur la demande non comblée.

Pertes

Le Tableau 31 présente les réponses des trois organismes ayant répondu aux questions portant sur les pertes de denrées.

TABLEAU 31. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT ET CAUSES DE CES PERTES

Organisme	Pertes (par semaine)	Causes des pertes
Organisme 1	-	<ul style="list-style-type: none"> Denrées en fin de vie
Organisme 2	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 0-5 kg Denrées congelées : 0-5 kg	<ul style="list-style-type: none"> Perte normale du produit lors du transport Perte normale du produit lors de l'entreposage
Organisme 3	Denrées réfrigérées : 0-5 kg	<ul style="list-style-type: none"> Denrées en fin de vie



Comme dans les autres MRC, les denrées en fin de vie et la perte normale du produit (lors du transport ou de l'entreposage) sont les principales causes évoquées par les répondants pour expliquer les pertes de denrées. Un organisme a également indiqué « une mauvaise gestion des produits » comme cause des pertes.

Livraison

Deux organismes effectuent des livraisons dans la MRC des Pays-d'en-Haut. D'abord, le Garde-manger des Pays-d'en-Haut livre les denrées recueillies chez Moisson Laurentides à tous les organismes sondés. Un autre organisme livre les repas de sa popote roulante aux usagers deux fois par semaine.

Logistique du transport

Flotte

Selon les données du sondage, on ne recense que deux véhicules appartenant à des organismes dans la MRC des Pays-d'en-Haut. Les véhicules en question, qui appartiennent au même organisme, sont un camion réfrigéré et une fourgonnette.

Les autres organismes comptent sur les véhicules personnels de leurs bénévoles ou de leurs employés pour les cueillettes locales. Un seul organisme a exprimé sa motivation pour le partage du transport entre les différents organismes de la région.

Mentionnons que le Garde-manger des Pays-d'en-Haut songe à se procurer un plus gros camion pour faciliter le transport des denrées. Par contre, les responsables se questionnent sur les contraintes liées aux périodes de gel-dégel, notamment à l'automne, lorsque les denrées sont abondantes, ainsi que sur le stationnement dont les dimensions ne conviennent pas pour un camion plus long.

Coûts de transport

Le coût total de transport des denrées dans la MRC des Pays-d'en-Haut s'élève à 73 000 \$.

TABLEAU 32. COÛTS DE TRANSPORT, MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

	Coût annuel de transport
TOTAL	72 900 \$

Avec environ 379 tonnes de denrées reçues annuellement par les organismes sondés (incluant les denrées reçues de Moisson Laurentides et des supermarchés participant au PRS), on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 158 \$ par tonne de denrées dans la MRC des Pays-d'en-Haut.

Entreposage

Quatre (4) organismes de la MRC ont indiqué faire de l'entreposage de denrées. Deux d'entre eux ont indiqué leur capacité actuelle et souhaitée d'entreposage. Dans les deux cas, on constate un besoin pour des espaces d'entreposage supplémentaire. Notons également qu'un organisme n'a actuellement aucune capacité d'entreposage, mais indique en avoir besoin.



TABLEAU 33. CAPACITE D'ENTREPOSAGE – MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	>10 boites à banane	>10 boites à banane	10-20 boites à banane	10-20 boites à banane	10-20 boites à banane	10-20 boites à banane
Organisme 2	90-100 pieds cube s	110-120 pieds cubes	50-60 pieds cubes	190-200 pieds cubes	200-210 pieds cubes	200-210 pieds cubes

Analyse

La logistique entourant le transport des denrées dans la MRC des Pays-d'en-Haut repose fortement sur la présence du Gardemanger des Pays-d'en-Haut. Bien équipé (infrastructures, flotte de véhicules, etc.), l'organisme joue un rôle central dans l'approvisionnement auprès de Moisson Laurentides (puisqu'il transporte les denrées de l'ensemble des organismes accrédités de la MRC) et de fournisseurs locaux, dont les supermarchés participant au PRS. Ses déplacements réguliers dans plusieurs municipalités de la MRC (pour ses comptoirs alimentaires ou pour livrer des denrées à d'autres organismes) peuvent également être un atout.

On observe par ailleurs un certain niveau de collaboration entre les organismes, en particulier au niveau du transport des denrées.

FORCES
Présence d'un organisme jouant un rôle central dans la logistique (transport, PRS, livraison, etc.)
Collaboration entre plusieurs organismes pour le transport de denrées
Ressources humaines : employés salariés dans tous les organismes sondés

FAIBLESSES
Environ 32 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités
Manque d'espace d'entreposage chez plusieurs organismes



OPPORTUNITÉS

Les partenaires sont déjà arrimés dans les opérations de transport et les autres activités

MENACES

L'ensemble du transport des denrées repose sur un seul organisme (GMPDH)

Désuétude du véhicule du GMPDH



Portrait socioéconomique

Avec une population de 32 974 habitants en 2018, la MRC d'Argenteuil est la moins peuplée des MRC de la région des Laurentides. Sa densité de population, avec 26,7 habitants/km², est relativement faible par rapport aux autres MRC.

Le Tableau 34 présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population d'Argenteuil.

TABLEAU 34. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC D'ARGENTEUIL

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	32 974
0-14 ans	4 427 (13,4 %)
15-24 ans	3 019 (9,2 %)
25-44 ans	7 059 (21,4 %)
45-64 ans	10 800 (32,8 %)
65 ans et plus	7 669 (23,3 %)
Densité de population	26,7 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	18,3 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	29,5 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	32,6 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	19,9 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019d)

Près du quart (23,3 %) de la population d'Argenteuil est âgée de 65 ans et plus, une part plus élevée que pour l'ensemble des Laurentides (18,2 %). On retrouve plus de personnes vivant seules dans la MRC que dans l'ensemble de la région, autant pour les personnes de 15 ans ou plus (18,3 % contre 15,2 %) que les personnes de 65 ans ou plus (29,5 % contre 27,6 %). La proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est également plus élevée que dans la région des Laurentides (32,6 % comparé à 25,7 %).

En 2015, le nombre de personnes habitant la MRC et vivant sous la mesure de faible revenu était estimé à 6 562, soit 19,9 % de la population totale, une proportion plus élevée que dans l'ensemble de la région (12,4 %). Il s'agit de la deuxième proportion la plus élevée parmi les MRC de la région. Selon le bilan FAIM 2019, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC d'Argenteuil ont soutenu 1 670 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), ce qui représente environ 25 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.

Selon les indices de défavorisation matérielle et sociale dans la MRC d'Argenteuil, environ 3 000 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement, et elles sont toutes résidentes de Lachute.



Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon la cartographie du REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), on dénombre 25 organismes dans la MRC d'Argenteuil qui offrent divers services d'aide alimentaire (jardins communautaires et solidaires, centres de jour, maisons de jeunes, offices municipaux d'habitation, organismes d'aide alimentaire, etc.). Quatre (4) organismes ont été consultés pour cette étude. Le Tableau 35 présente un sommaire logistique de ceux-ci (l'Annexe 2 présente un portrait sommaire de chaque organisme).

TABLEAU 35. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE, MRC D'ARGENTEUIL

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Lachute	Café Partage d'Argenteuil (S)	X	X		O, A, F	PS, U	O
	Centre d'action bénévole Solidarité Argenteuil (S)					U	E
	Centre d'entraide d'Argenteuil (S)	X	X	X	O	PS, O, U	O
Grenville-sur-la-Rouge	Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil	X	X		A	U	E

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Sur les quatre (4) organismes de la MRC d'Argenteuil consultés lors de cette étude, trois (3) sont accrédités par Moisson Laurentides (Centre d'entraide d'Argenteuil (CEA) et Réseau dépannage alimentaire secteur ouest). Le CEA assure le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides pour lui-même et pour le Réseau de dépannage alimentaire du secteur Ouest de la MRC d'Argenteuil.

La Figure 19 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC d'Argenteuil.



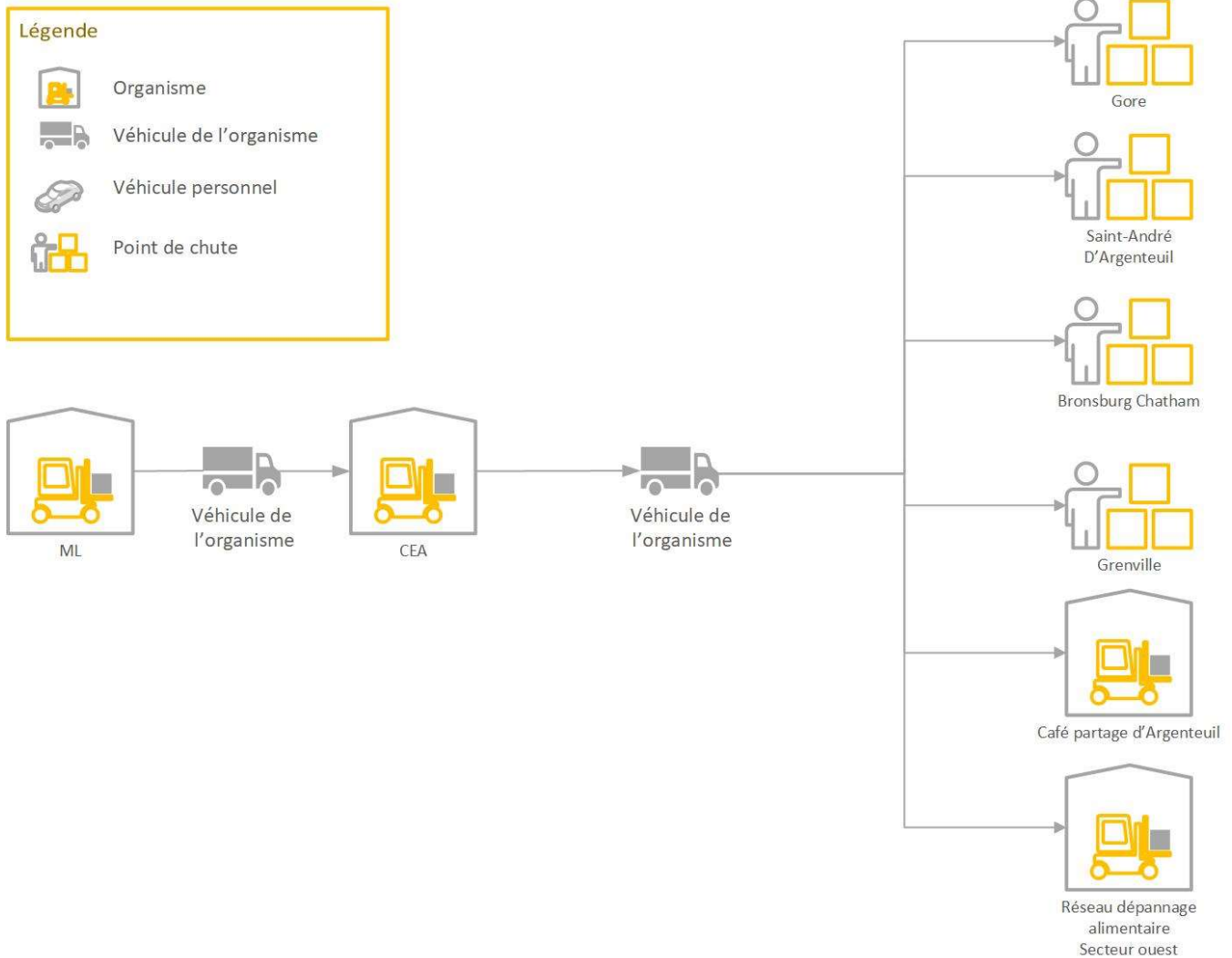


FIGURE 19. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC D'ARGENTEUIL

Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Selon les données de Moisson Laurentides pour la période de juillet 2018 à juin 2019, la MRC d'Argenteuil a reçu environ 396 tonnes de denrées. Cette quantité a été livrée aux deux (2) organismes accrédités consultés (CEA et Réseau dépannage alimentaire secteur ouest) et à deux (2) autres qui ont des activités alimentaires occasionnelles ou limitées.

Parmi les denrées données, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée avec environ 121 tonnes ce qui représente 31 % de la quantité totale reçue. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 51.



TABLEAU 36. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA MRC D'ARGENTEUIL, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantités reçues (kg)	Part du total
Fruits et légumes	121 044	31 %
Autres produits comestibles	79 577	20 %
Produits laitiers	57 180	14 %
Congelé	47 924	12 %
Produits de boulangerie	39 920	10 %
Viande et substituts	36 034	9 %
Transformé	6 308	2 %
Produits non comestibles	4 239	1 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	2 490	1 %
Urgences	1 221	0 %
Total général	395 937	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement. Des denrées sont également recueillies en plus grand nombre lors de la guignolée des chevaliers de colons organisée par CEA.

Le Tableau 37 présente la qualité nutritionnelle des denrées reçues en fonction du niveau de transformation de celles-ci pour le Centre d'entraide d'Argenteuil (seul organisme ayant répondu aux questions sur cette thématique).

TABLEAU 37. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC D'ARGENTEUIL PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%) Organisme 1
Denrées sèches	
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)	10
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)	20
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	25
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)	45
Denrées réfrigérées	
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)	20
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)	10
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	30
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)	40
Denrées congelées	
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)	60



Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)	10
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	10
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)	20

On constate que près de la moitié des denrées sèches et réfrigérées reçues par le CEA sont considérées comme étant ultra-transformées, ce qui peut traduire une faible qualité nutritionnelle.

Approvisionnement local

Deux (2) organismes de la MRC d'Argenteuil ont indiqué s'approvisionner localement auprès de distributeurs alimentaires, et de marchés fermiers.

On retrouve par ailleurs une initiative d'agriculture communautaire sur des terres appartenant à la MRC, qui permet de produire des fruits et légumes qui sont distribués à des familles vulnérables grâce au soutien d'organismes du milieu. En 2015, on estimait que 12 tonnes de denrées avaient été produites et distribuées à près de 2 000 citoyens et citoyennes d'Argenteuil. En 2019, c'est 10 424 kg de denrées qui ont été distribués aux citoyens d'Argenteuil via les organismes participants.



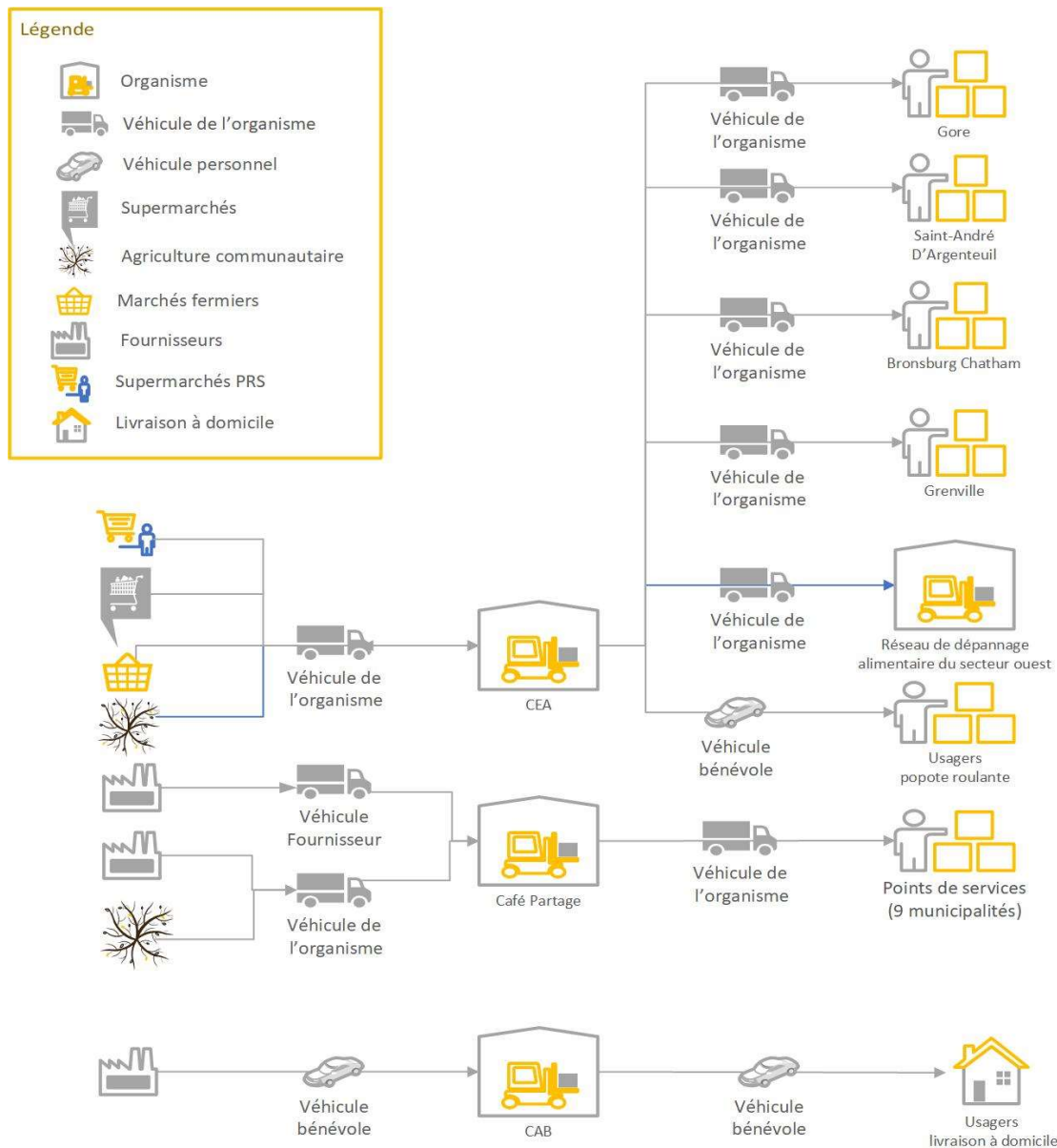


FIGURE 20. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC D'ARGENTEUIL

PRS

Le PRS est opéré dans la MRC d'Argenteuil par le Centre d'entraide d'Argenteuil. Trois supermarchés participent pour l'instant à l'initiative : deux d'entre eux sont visités trois fois par semaine, alors que le dernier reçoit l'organisme cinq jours par semaine.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC d'Argenteuil auprès de fournisseurs locaux.



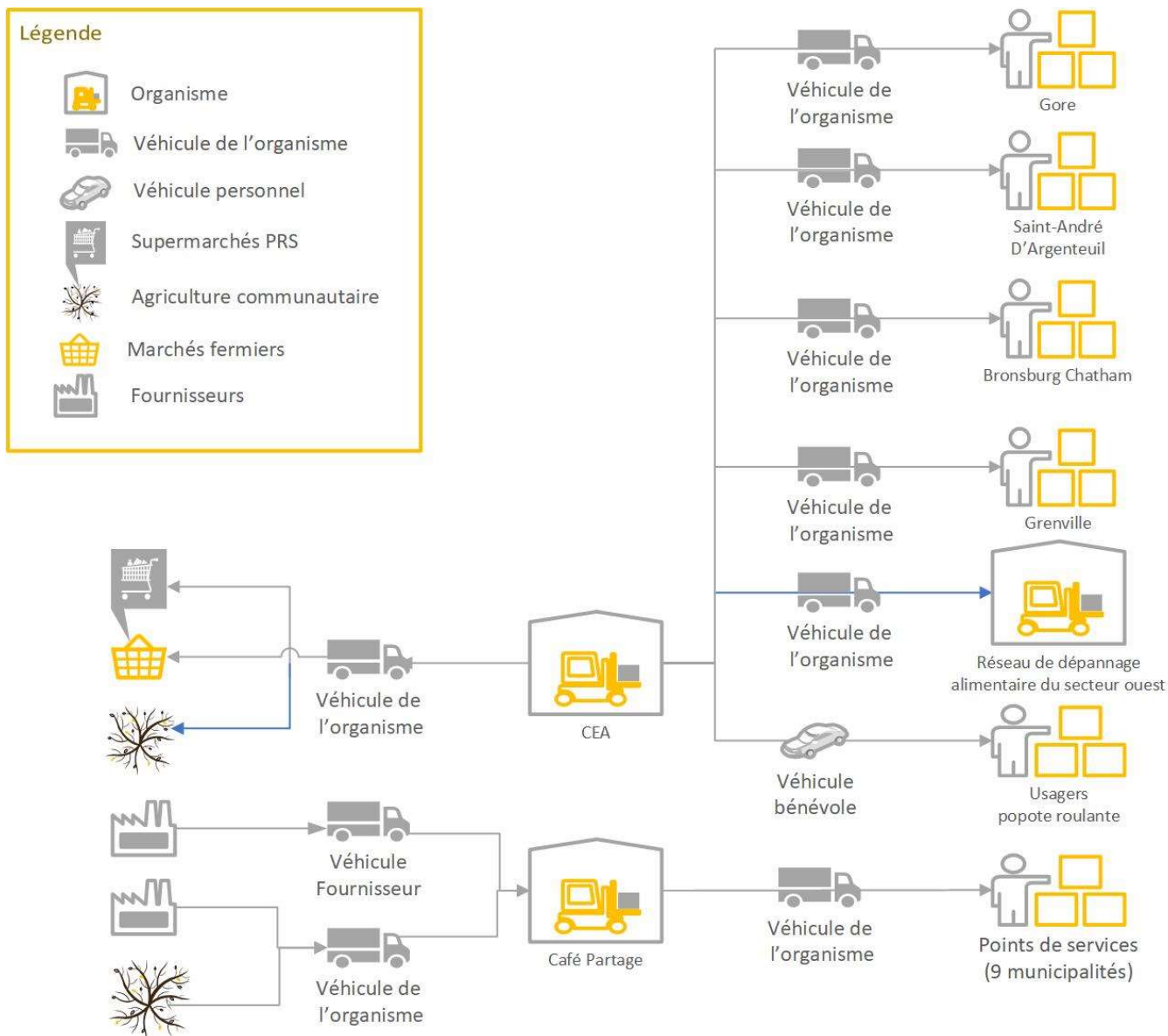


FIGURE 21. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC D'ARGENTEUIL

Demande non comblée

Selon le seul organisme ayant répondu à ces questions, la quantité de denrées disponible serait insuffisante pour répondre à la demande (voir Tableau 38).



TABLEAU 38. DEMANDE NON COMBLÉE DES ORGANISMES DE LA MRC D'ARGENTEUIL

	Demande non comblée			Raison pour demande non comblée
	Denrées sèches	Denrées réfrigérées	Denrées congelées	
Organisme 1	601-800 kg	401-600 kg	401-600 kg	▪ Quantité de denrées insuffisante

Pertes

Le Tableau 39 présente les pertes de denrées et les causes de ces dernières pour l'organisme ayant répondu à ces questions.

TABLEAU 39. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES D'ARGENTEUIL ET CAUSES DE CES PERTES

Organisme	Pertes (par semaine)	Causes des pertes
Organisme 1	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 581-600 kg Denrées congelées : 101-120 kg	▪ Denrées en fin de vie

On constate des pertes importantes dans les denrées réfrigérées et congelées. Selon l'organisme, les pertes les plus importantes surviennent dans les denrées reçues de Moisson Laurentides.

Livraison

Parmi les organismes sondés, trois effectuent la livraison de denrées. Un d'entre eux opère une popote roulante cinq jours par semaine alors qu'un autre fait la tournée de ses comptoirs et livre les denrées de Moisson Laurentides à un autre organisme. Pour sa part, le dernier organisme opère une épicerie économique ambulante et un service de regroupement d'achats, et se déplace hebdomadairement dans neuf municipalités de la MRC pour livrer ses denrées. L'horaire de livraison n'a toutefois pu être obtenu.

Un projet, mené par Moisson Laurentides, le Centre d'entraide d'Argenteuil et le Café partage d'Argenteuil, serait par ailleurs en développement, et permettrait de livrer des aliments dans deux municipalités actuellement non desservies par les services en sécurité alimentaire.

Logistique du transport

Flotte

Deux organismes de la MRC d'Argenteuil possèdent un véhicule ou une flotte. Par ailleurs, deux organismes qui distribuent des repas à leurs usagers comptent sur les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles.



Coût de transport

On estime à un peu plus de 50 000 \$ le coût de transport annuel total pour les organismes consultés dans Argenteuil.

TABLEAU 40. COUT DE TRANSPORT

Coût annuel du transport	
TOTAL	50 640 \$

Avec environ 457 tonnes de denrées reçues annuellement par les organismes sondés (incluant les denrées reçues de Moisson Laurentides et des supermarchés participant au PRS), on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 111 \$ par tonne de denrées dans la MRC des Laurentides.

Entreposage

Trois des quatre organismes consultés dans la MRC d'Argenteuil ont affirmé qu'ils font de l'entreposage des denrées. Parmi ceux-ci, un seul a indiqué avoir des infrastructures ou équipements pour faciliter le chargement/déchargement, à savoir une aire réservée à la réception, un (ou plusieurs) transpalette(s) et une porte de garage. Un organisme souhaiterait par ailleurs s'équiper d'un transpalette électrique pour faciliter la manutention des denrées.

TABLEAU 41. CAPACITE D'ENTREPOSAGE - MRC D'ARGENTEUIL

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	600-610 pieds carrés	440-450 pieds carrés	440-450 pieds carrés	---	---	---

Analyse

La MRC d'Argenteuil affiche un taux élevé de personnes vivant sous la mesure du faible revenu, et les besoins en matière de sécurité alimentaire semblent élevés. Heureusement, les autorités de la MRC semblent sensibilisées aux enjeux liés à la sécurité alimentaire, ce dont témoigne notamment la mise en place du projet d'agriculture communautaire. Certains intervenants rencontrés évoquent une volonté réelle de la MRC de s'impliquer sur ces enjeux.

Les services en sécurité alimentaire semblent largement concentrés au Centre d'entraide d'Argenteuil, qui reçoit près de 98 % des denrées distribuées dans la MRC par Moisson Laurentides, en plus de cueillir plus de 60 tonnes de denrées à travers le PRS. L'organisme est relativement bien équipé (flotte de camions, aire de déchargement, transpalette, etc.), mais les responsables font part d'un manque de ressources humaines et d'un épuisement important de la main-d'œuvre, notamment depuis qu'une partie du financement de Centraide a été perdu. Le fait qu'aucune contribution ne soit actuellement demandée aux usagers des services du CEA pourrait toutefois offrir une opportunité de financement à explorer.

Malgré les points de service du CEA et l'épicerie économique du Café Partage qui se déplace dans neuf municipalités de la MRC, certains trous de service existeraient selon certains intervenants. Or, un projet développé par Moisson Laurentides, le



CEA et le Café Partage pourrait remédier à cette situation, du moins en partie, en permettant la distribution d'aliments dans deux municipalités isolées de la MRC. On observe enfin une collaboration entre deux organismes pour le transport de denrées, et une ouverture existe chez certains organismes pour collaborer sur la question du transport de denrées.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Ouverture de certains organismes à collaborer pour le transport de denrées</p> <p>Présence d'un organisme jouant un rôle de coordination (transport, PRS, etc.)</p> <p>Présence de trois camions et une fourgonnette appartenant à des organismes</p> <p>Projet d'agriculture communautaire</p> <p>Collaboration entre organismes pour le transport</p> <p>CEA, Café Partage d'Argenteuil et le Centre d'action bénévole Solidarité d'Argenteuil détiennent le PSOC</p> <p>Présence d'un modèle alternatif en sécurité alimentaire avec empowerment participatif offrant éducation (Café Partage)</p> <p>Ressources humaines : employés salariés dans trois des quatre organismes sondés (75 %)</p>	<p>Environ 25 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités</p> <p>Manque de locaux adaptés (ex. réseau secteur Ouest, Grenville-sur-la-Rouge)</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>CEA : réflexion Instaurer une contribution des usagers</p> <p>Développer l'empowerement des usagers</p> <p>MRC d'Argenteuil démontre une volonté de s'impliquer dans l'amélioration de la sécurité alimentaire de sa population</p> <p>Réflexion sur les collaborations possibles entre organismes afin de développer des services de proximité ou de jumeler des actions pour optimiser le transport et les ressources humaines.</p>	<p>Trous de service dans certains secteurs isolés de la MRC</p> <p>Pas de protocole d'entente entre les organisations, les municipalités, la MRC</p>



Réseau de dépannage alimentaire secteur ouest de la MRC d'Argenteuil vise à développer ses services avec le soutien logistique ou financier de ses partenaires

Denrées dans les établissements institutionnels et les commerces non récupérées



Portrait socioéconomique

Avec 133 927 habitants, la MRC de La Rivière-du-Nord est la deuxième plus peuplée de la région. On y retrouve 298,9 hab./km². Le tableau suivant présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC de La Rivière-du-Nord.

TABLEAU 42. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	133 927
0-14 ans	22 083 (16,5 %)
15-24 ans	13 992 (10,4 %)
25-44 ans	35 065 (26,2 %)
45-64 ans	38 839 (29,0 %)
65 ans et plus	23 948 (17,9 %)
Densité de population	298,9 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	16,7 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	29,5 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	27,1 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	14,1 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019e)

Selon les indicateurs sociodémographiques retenus pour ce portrait, la population de la MRC de La Rivière-du-Nord affiche une vulnérabilité moins importante que les MRC précédentes, mais néanmoins autour de la moyenne régionale. D'un côté, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans la MRC que dans la région (17,9 % contre 18,2 %). D'un autre côté, la proportion de personnes vivant seules est plus élevée dans la MRC que dans l'ensemble de la région, autant pour les personnes de 15 ans et plus (16,7 % contre 15,2 %) que celles qui sont âgées de 65 ans et plus (29,5 % contre 27,6 %). La proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est également supérieure à celle de la région (27,1 % comparé à 25,7 %).

En matière de revenu, la situation est également moins favorable dans la MRC que dans l'ensemble de la région, avec 14,1 % des personnes (18 884 personnes) vivant sous la mesure du faible revenu, contre 12,4 %. Selon le bilan FAIM 2019, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC de La Rivière-du-Nord ont soutenu 3 563 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit environ 19 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.



Enfin, les indices de défavorisation révèlent que les secteurs les plus défavorisés matériellement et socialement de la MRC de La Rivière-du-Nord sont tous situés dans la municipalité de Saint-Jérôme². On estime à 12 700 personnes la population vivant dans ces secteurs. À noter qu'on retrouve aussi à Sainte-Sophie un grand nombre de personnes (8 300) vivant dans des secteurs plus défavorisés au plan matériel seulement.

Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon le REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), on dénombre 39 organismes offrant des services en sécurité alimentaire dans la MRC de La Rivière-du-Nord (centre de jour, HLM, centre d'hébergement, comptoirs alimentaires, etc.). Parmi ceux-ci, 16 organismes ont été consultés. Le tableau suivant présente un sommaire logistique de ces organismes (voir Annexe 2 pour un portrait sommaire de chaque organisme).

TABLEAU 43. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE, MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Saint-Jérôme	Accueil Gabriel-Ramier	X	X		TP, E, F	U	E
	L'Ami-e de quartier (S)	X	X		TP		
	Service alimentaire Coup de pouce (S)	X			TP	U	E
	Centre de jour Saint-Jérôme (S)	X			TP		
	Café de rue S.O.S. (S)	X			TP		
	Café 20 cœurs	X	X		O		
	Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme (S)					U	
	Centre de la famille du grand Saint-Jérôme (S)	X	X		TP		
	Mouvement d'entraide Bellefeuille (S)		X		F		
	Hébergement Fleur de macadam (S)	X	X		O, E	U	E

² Les indices de défavorisation sont évalués pour les territoires des réseaux locaux de services (RLS) du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, qui correspondent généralement aux territoires des MRC. Dans le cas de La Rivière-du-Nord, le territoire du RLS inclut une petite partie de la Ville de Mirabel.



	Dépannage alimentaire Sainte-Paule	X	X		TP, F	U	E
	Dépannage Alimentaire de Notre-Dame de La Salette	X	X		TP, F, E		
	Armée du Salut de Laurentides (S)	X			O		
Sainte-Sophie	Montagne d'espoir (S)		X		O		O
Saint-Hippolyte	Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte	X	X		TP	U	E
Saint-Colomban	Centre d'entraide de Saint-Colomban	X	X		TP, F, Ville		

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Sur les 16 organismes de La Rivière-Du-Nord ayant répondu au sondage lors de cette étude, 13 sont accrédités par Moisson Laurentides. Les trois organismes non accrédités ayant été consultés sont le Mouvement d'entraide de Bellefeuille, le Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme et Montagne d'espoir. Le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides des 13 organismes consultés accrédités est assuré par les organismes eux-mêmes par leur propre véhicule pour ce qui est de l'Armée du Salut, le Café 20 cœurs et Hébergement Fleur de macadam; sinon c'est par le transporteur privé pour les 10 autres organismes.

La Figure 22 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de La Rivière-Du-Nord pour les denrées provenant de Moisson Laurentides.



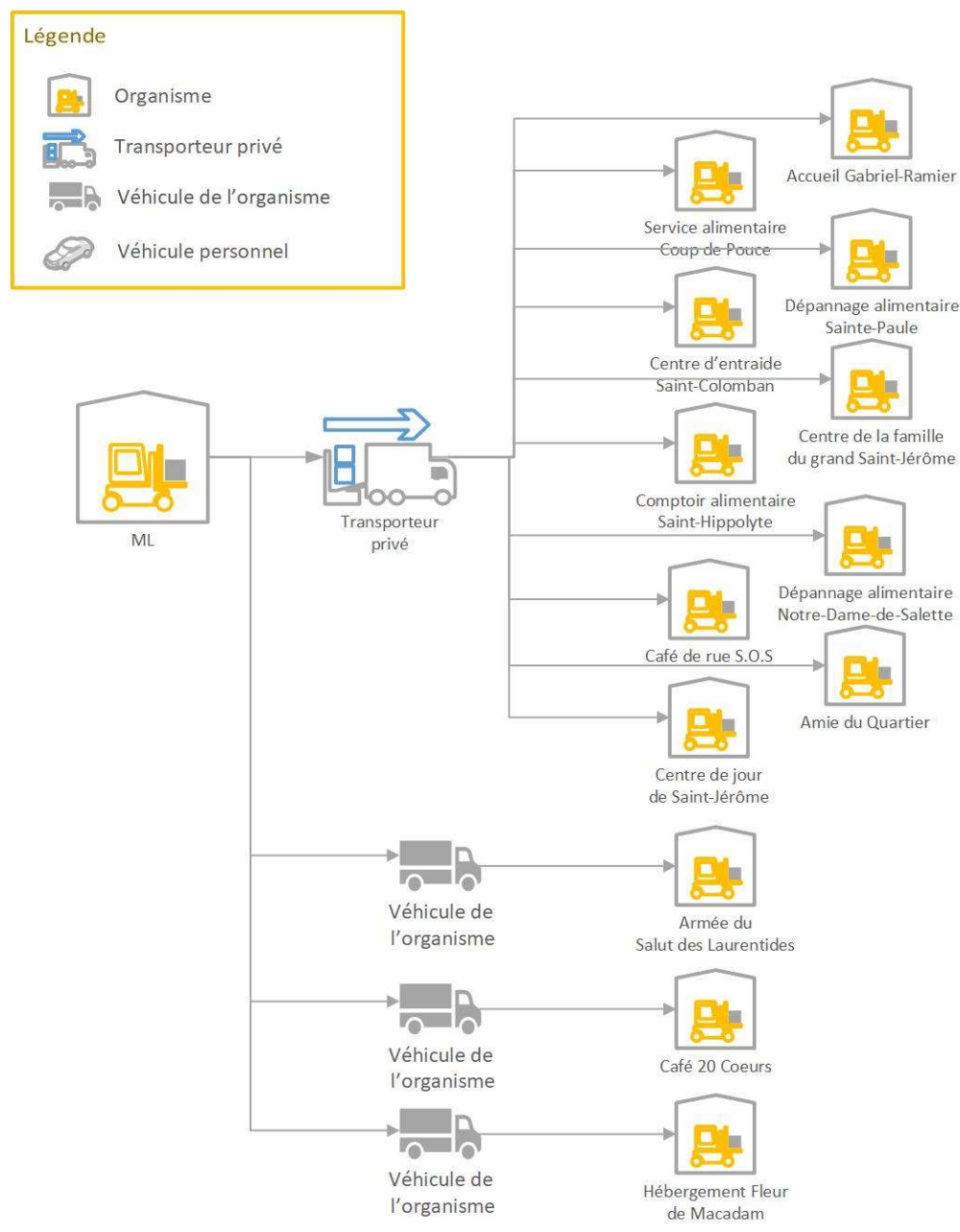


FIGURE 22. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD

Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Selon les données de Moisson Laurentides pour la période de juillet 2018 à juin 2019, la MRC de La Rivière-Du-Nord a reçu environ 781 537 kg de denrées. Il est à noter que neuf (9) des organismes consultés s'approvisionnent d'une façon hebdomadaire. Des denrées distribuées par Moisson Laurentides, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée, avec environ 252 tonnes, soit 32 % de la quantité totale. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le tableau suivant.



TABLEAU 44. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantités reçues (kg)	Part du total
Fruits et légumes	252 939	32 %
Autres produits comestibles	190 429	24 %
Congelé	144 824	19 %
Produits laitiers	99 385	13 %
Produits de boulangerie	53 945	7 %
Produits non comestibles	14 260	2 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	11 325	1 %
Viande et substituts	8 747	1 %
Transformé	4 759	1 %
Produits recueillis à la Grande collecte	924	0 %
Total général	781 537	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

Le tableau suivant présente la part des denrées sèches, réfrigérées et congelées qui sont plus ou moins transformées, selon les organismes ayant répondu à ces questions. Il semble que ce soit surtout au niveau des denrées congelées qu'on retrouve une part significative d'aliments transformés prêts-à-manger ou ultra-transformés.



TABLEAU 45. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%)					
	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4	Organisme 5	Organisme 6
Denrées sèches						
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)		60	100	26	30	60
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)				24	25	
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)				35	25	
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)				15	20	
Denrées réfrigérées						
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)		20	75	70	50	17
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)				20	0	
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)			25	10	25	
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)					25	
Denrées congelées						
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)		20	50	15	0	23
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)				15	0	
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	50		50	20	0	
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)	50			50	100	

Approvisionnement local

Huit (8) des organismes sondés s'approvisionnent auprès de fournisseurs locaux. Les fournisseurs identifiés incluent des supermarchés et épiceries locaux, un restaurant et un jardin communautaire.

Contrairement à ce qui est observé dans les autres MRC de la région, une part importante (6 sur 8) des organismes s'approvisionnant localement font appel au service de livraison des fournisseurs. Les organismes effectuent aussi une partie de ce transport avec leur véhicule ou celui de leurs employés ou bénévoles. Mentionnons qu'un organisme bénéficie d'un partenariat avec la municipalité, celle-ci prenant en charge la livraison des denrées offertes par un donateur de fruits et légumes.

PRS

Aucun organisme de la MRC de la Rivière-du-Nord n'est responsable du PRS.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de La Rivière-du-Nord auprès de fournisseurs locaux.



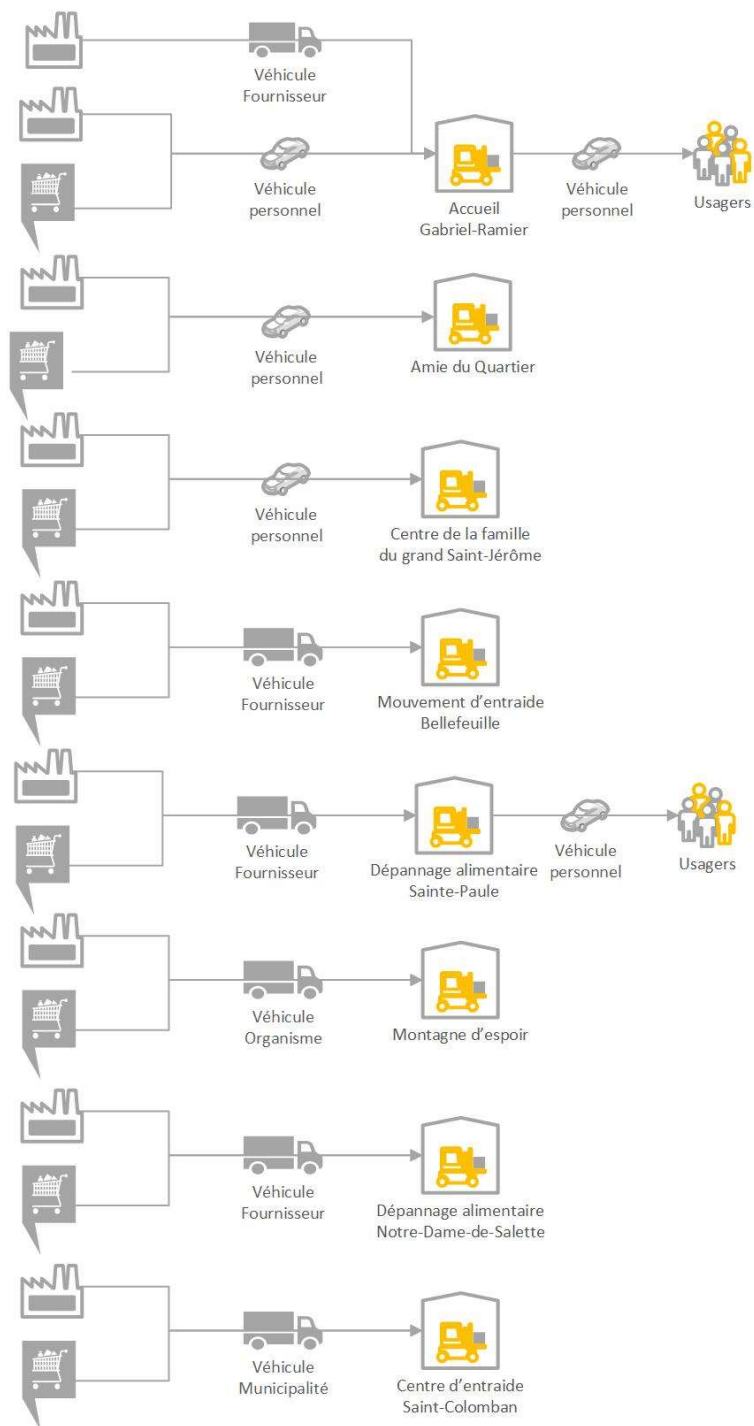


FIGURE 23. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD



Demande non comblée

Trois organismes de la MRC de La Rivière-du-Nord ont répondu aux questions du sondage portant sur la demande non comblée (voir Tableau 46).

TABLEAU 46. DEMANDE NON COMBLEE DES ORGANISMES DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

	Demande non comblée			Raison pour demande non comblée
	Denrées sèches	Denrées réfrigérées	Denrées congelées	
Organisme 1		10 boîtes à banane	6 boîtes à banane	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité de denrées insuffisante ▪ Espace de stockage insuffisant ▪ Quantité de denrées insuffisante
Organisme 2				
Organisme 3	1 palette			

Un manque de denrées disponible et une capacité d'entreposage insuffisante sont les raisons soulevées pour expliquer la demande non comblée.

Pertes

Le Tableau 47 présente les réponses des organismes sondés aux questions portant sur les pertes de denrées.

TABLEAU 47. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD ET CAUSES

Organisme	Pertes	Causes des pertes
Organisme 1		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage
Organisme 2		
Organisme 3	Perte fruits et légumes (quantités variables)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 4	Denrées sèches : 0-5 boîtes à banane Denrées réfrigérées : 0-5 boîtes à banane Perte de fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 5	Pertes rares Surtout les légumes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 6	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport



	Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Manque d'espace d'entreposage ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 6	Denrées réfrigérées : 16-20 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 7		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Écart entre l'offre et la demande (trop de stock) ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 8	Aucune perte	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Organisme 9	Pertes rares	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Organisme 10	Denrées sèches : 6-10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 11	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 6-10 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 12		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie

Comme pour les autres MRC étudiées, les pertes de denrées sont dues principalement au fait que celles-ci sont en fin de vie et aux pertes normales lors du transport ou de l'entreposage. Trois organismes ont souligné, durant le sondage, le fait que les fruits et légumes sont particulièrement affectés par les pertes, une information confirmée par un intervenant en sécurité alimentaire de la MRC.

Livraison

La livraison de denrées apparaît très limitée dans la MRC. En fait, parmi les organismes sondés, un seul semble faire la livraison régulière de denrées à des usagers.



Logistique du transport

Flotte

Selon les données du sondage, on recense trois (3) véhicules dans la MRC de La Rivière-du-Nord, qui appartiennent à deux organismes différents. Un organisme de la MRC se sert d'un véhicule d'un bénévole pour assurer ses transports.

Deux organismes comptent sur des véhicules loués pour le transport. Seuls deux organismes ont exprimé leur motivation pour le partage du transport entre les différents organismes de la région.

Coûts de transport

Selon les réponses au sondage, la somme des coûts de transport dans la MRC s'élève à un peu plus de 40 000 \$.

TABLEAU 48. COÛTS DE TRANSPORT, MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD

	Coût annuel de transport
TOTAL	44 816 \$ - 46 816 \$

Avec environ 781 tonnes de denrées distribuées par Moisson Laurentides dans la MRC de La Rivière-du-Nord, on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 59 \$ par tonne de denrées.

Entreposage

Le Tableau 49 présente la capacité d'entreposage actuelle et souhaitée des organismes de la MRC de La Rivière-du-Nord qui ont répondu à ces questions.

TABLEAU 49. CAPACITE D'ENTREPOSAGE – MRC DE LA RIVIERE-DU-NORD

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	400-410 pieds carrés	110-120 pieds carrés	160-170 pieds cubes			
Organisme 2	190-200 boites à banane	30-40 pieds cubes	80-90 pieds cubes	50-60 boites à banane		
Organisme 3	1 200-1 210 pieds carrés	150-160 pieds cubes	190-200 pieds cubes	1 690-1 700 pieds carrés	190-200 pieds cubes	260-270 pieds cubes
Organisme 4	>10 Palettes	>10 Palettes	>10 Palettes			
Organisme 5	140-150 pieds carrés	30-40 pieds cubes	30-40 pieds cubes	240-250 pieds carrés		60-70 pieds cubes
Organisme 6	>10 Palettes	>10 Palettes	20-30 Boites à banane	>10 Palettes	>10 Palettes	30-40 Boites à banane



Organisme 7	20-30 boites à banane	20-30 boites à banane	20-30 boites à banane	20-30 boites à banane	20-30 boites à banane	20-30 boites à banane
Organisme 8	>10 mètres cubes	>10 mètres cubes	10-20 mètres cubes			

On constate au tableau précédent que plusieurs organismes souhaitent augmenter leur capacité d’entreposage. Rappelons par ailleurs qu’un organisme expliquait que la demande en denrées non comblée s’expliquait par des espaces d’entreposage insuffisant, et que le manque d’espace d’entreposage était une des causes des pertes de denrées subies par un autre organisme consulté.

Analyse

Les différents indicateurs utilisés dans cette étude montrent un degré de vulnérabilité plus élevé pour la population de la MRC de La Rivière-du-Nord que la moyenne régionale. On y retrouve la clientèle potentielle (selon la mesure du faible revenu) la plus importante, avec plus de 18 000 personnes. La demande pour les services en sécurité alimentaire semble donc importante, et seulement 30 % de la clientèle potentielle serait actuellement desservi par l’un ou l’autre des organismes accrédités.

Contrairement à d’autres MRC où un organisme se démarque par l’ampleur de ses services et l’importante quantité de denrées distribuées, on retrouve dans La Rivière-du-Nord un certain équilibre entre les organismes, lorsqu’on regarde les quantités de denrées reçues de Moisson Laurentides. Il semble difficile, à priori, d’identifier un organisme qui pourrait jouer un rôle central en matière de logistique, que ce soit pour le transport, l’entreposage, l’approvisionnement (ex. PRS), etc. Néanmoins, plusieurs des organismes sondés peuvent compter sur une permanence au niveau de leurs ressources humaines. Notons toutefois que seuls sept organismes bénéficient d’un financement de base récurrent.

Selon certains intervenants, la MRC se caractérise par un degré élevé de concertation entre les organismes en sécurité alimentaire.

FORCES
Ressources humaines : présence d’une permanence chez la majorité des organismes consultés
Concertation entre les organismes en sécurité alimentaire
Implication de la ville de St-Colomban dans le transport des denrées

FAIBLESSES
Environ 19 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités
Absence d’un organisme pouvant jouer un rôle de coordination (transport, PRS, etc.)



OPPORTUNITÉS

Possibilité de partager l'utilisation des camions des organismes, moyennant une entente.

MENACES

Hausse des coûts de transport à prévoir si l'entente avec le transporteur privé venait à prendre fin



Portrait socioéconomique

La population de la Ville de Mirabel s'établissait à 55 189 habitants en 2018, avec une densité de 114,0 hab./km². Le tableau suivant présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de la Ville de Mirabel.

TABLEAU 50. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA VILLE DE MIRABEL

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	55 189
0-14 ans	11 332 (20,5 %)
15-24 ans	6 538 (11,8 %)
25-44 ans	17 092 (31,0 %)
45-64 ans	14 417 (26,1 %)
65 ans et plus	5 810 (10,5 %)
Densité de population	114,0 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	11,8 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	23,7 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	23,3 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	8,3 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019f)

La population de Mirabel se démarque par un profil d'âge plus jeune et des indicateurs qui laissent présager une moins grande précarité qu'ailleurs. Ainsi, seulement 10,5 % de la population est âgée de 65 ans et plus, comparativement à 18,2 % pour la région.

On retrouve par ailleurs 11,8 % de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (15,2 % pour la région), et 23,7 % de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules (27,6 % pour la région). À 23,3 %, la proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans Mirabel est également inférieure à celle de la région (25,7 %).

En 2015, on estimait que 8,3 % des personnes habitant Mirabel, soit environ 4 581 personnes, vivaient sous la mesure du faible revenu, contre 12,4 % pour l'ensemble de la région. Il s'agit de la proportion la plus faible parmi les MRC de la région des Laurentides. Selon le bilan FAIM 2019, 750 personnes ont reçu de l'aide alimentaire des organismes desservis par Moisson Laurentides dans Mirabel (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit près de 16 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.



L'analyse des indices de défavorisation³ révèle finalement que la Ville de Mirabel ne compte aucun secteur parmi les plus défavorisés matériellement et socialement.

Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon le REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), on dénombre une vingtaine d'organismes offrant des services en sécurité alimentaire dans la Ville de Mirabel (maisons des jeunes, table de concertation, centre d'hébergement, comptoirs alimentaires, etc.). Parmi ceux-ci, six (6) organismes ont été consultés. Le tableau suivant présente un sommaire logistique de ces organismes (voir Annexe 2 pour un portrait sommaire de chaque organisme).

TABLEAU 51. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE, VILLE DE MIRABEL

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Mirabel	Centre d'hébergement Multiservice de Mirabel (S)	X			E		
	Maison de la famille de Mirabel (S)	X			A		
	Comptoir d'entraide populaire de Saint-Augustin (S)	X	X		O, F	O	O
	Centre de dépannage de Saint-Canut (S)	X	X		TP		
	Centre de dépannage de Saint-Janvier (S)	X	X		O	U	O
	Table de concertation communautaire Mirabelloise (S)	X	X		A, E		

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;

³ Les indices de défavorisation sont évalués pour les territoires des réseaux locaux de services (RLS) du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, qui correspondent généralement aux territoires des MRC. Dans le cas de Mirabel, le territoire de la ville est scindé en deux et regroupés avec deux autres RLS, soit le RLS de la Rivière-du-Nord–Mirabel-Nord et le RLS de Deux-Montagnes–Mirabel-Sud.



- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Les six organismes de Mirabel consultés lors de cette étude sont tous accrédités par Moisson Laurentides. Les moyens utilisés pour le transport de ces denrées sont variés : Dépannage Saint-Canut se fait livrer les denrées en provenance de Moisson Laurentides par le transporteur privé, alors que trois autres organismes (Centre d'hébergement Multiservice de Mirabel, Comptoir d'entraide populaire de Saint-Augustin et Centre de dépannage de Saint-Janvier) vont récupérer leurs denrées par leurs propres moyens. Enfin, la Maison de la famille de Mirabel et la Table de concertation communautaire Mirabeloise se font livrer leurs denrées par le Comptoir d'entraide populaire de Saint-Augustin. Le fait que plusieurs organismes se chargent eux-mêmes du transport peut s'expliquer par les courtes distances entre eux et Moisson Laurentides, qui est de l'ordre 8 à 25 km.

La Figure 24 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de Mirabel.

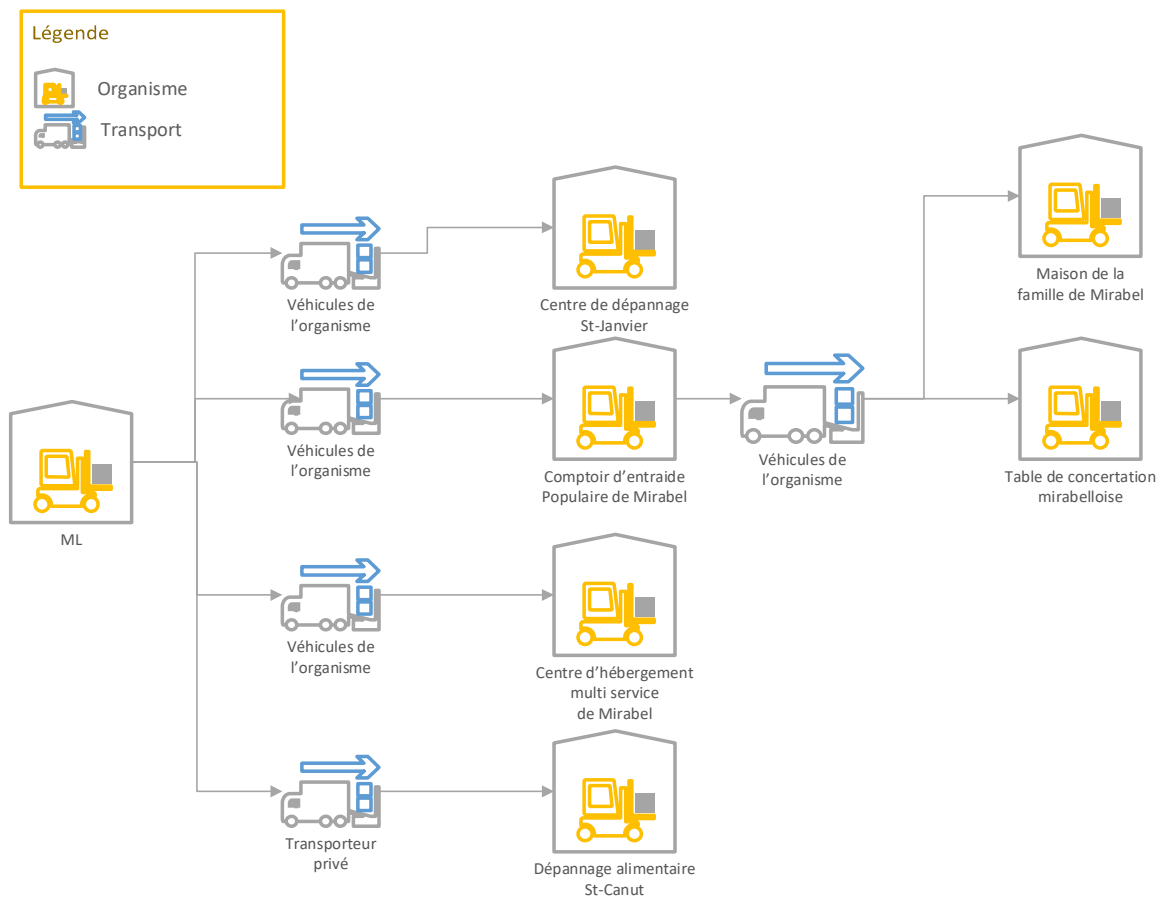


FIGURE 24. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA VILLE DE MIRABEL



Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Selon les données de Moisson Laurentides pour la période de juillet 2018 à juin 2019, les organismes de Mirabel ont reçu environ 179 509 kg de denrées. Cette quantité a été livrée aux organismes consultés ainsi qu'à l'Association des Maisons des jeunes de Mirabel. Parmi les denrées données, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée avec environ 62 tonnes, ce qui représente 35 % de la quantité totale. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 52.

TABLEAU 52. QUANTITES DE DENREES REÇUES DE MOISSON LAURENTIDES DANS LA VILLE DE MIRABEL, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Catégorie	Quantité reçue (kg)	Part du total
Fruits et légumes	62 838	35 %
Autres produits comestibles	42 942	24 %
Congelé	31 211	17 %
Produits laitiers	22 885	13 %
Produits de boulangerie	11 944	7 %
Produits non comestibles	3 841	2 %
Produits recueillis à la Grande Guignolée*	2 526	1 %
Transformé	898	1 %
Viande et substituts	424	0 %
Total général	179 509	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

Le Tableau 53 présente la part des denrées qui sont plus ou moins transformées pour les quatre organismes de Mirabel ayant répondu à ces questions. Les données sont toutefois trop partielles pour tirer des conclusions.

TABLEAU 53. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC DES LAURENTIDES PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%)			
	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3	Organisme 4
Denrées sèches				
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)		0	40	20
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)				
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)				
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)	40	20		
Denrées réfrigérées				
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)		30	10	60
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)				
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-		30		



manger (%)				
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)				
Denrées congelées				
Denrées congelées - Aliments non transformés (%)		10	50	20
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)				
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)				
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)		4		

Approvisionnement local

Quatre (4) organismes s'approvisionnent auprès de fournisseurs locaux. Les fournisseurs identifiés incluent des supermarchés à Saint-Augustin, Saint-Canut et Saint-Janvier et une boulangerie à Saint-Janvier.

PRS

Aucun organisme de la Ville de Mirabel n'est responsable du PRS.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la Ville de Mirabel auprès de fournisseurs locaux.



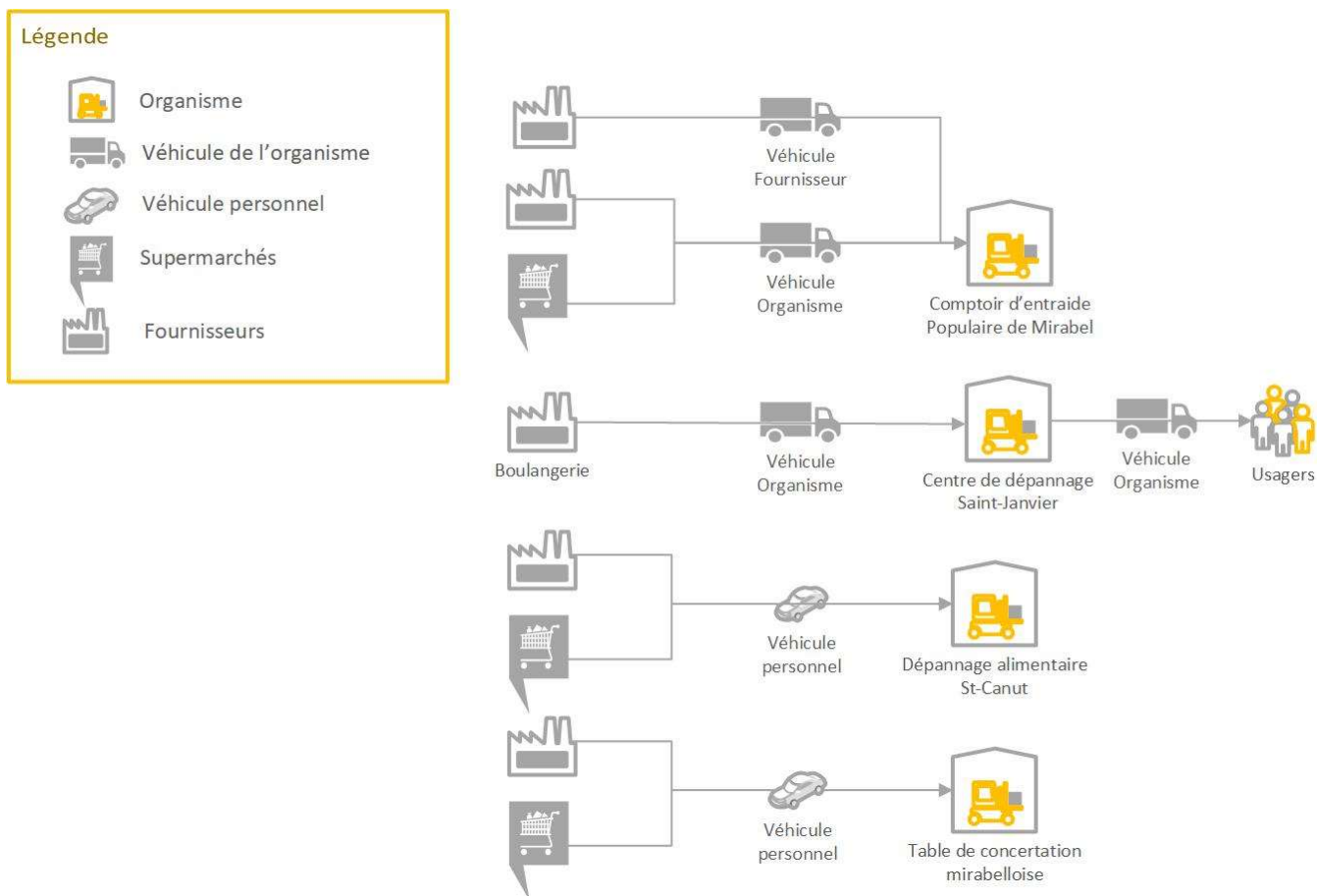


FIGURE 25. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA VILLE DE MIRABEL

Demande non comblée

Un seul organisme de Mirabel a répondu aux questions du sondage portant sur la demande non comblée. Celui-ci ainsi indiqué que 10 boîtes de banane supplémentaires de denrées sèches seraient nécessaires pour combler la demande de sa clientèle. Mentionnons aussi qu'un autre organisme a indiqué manquer, occasionnellement, de denrées très spécifiques (ex. chou).

Pertes

Le Tableau 54 présente les réponses des organismes aux questions portant sur les pertes de denrées.



TABLEAU 54. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA VILLE DE MIRABEL

Organisme	Pertes	Causes des pertes
Organisme 1	Peu de pertes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 2	Pertes minimales, surtout des fruits et légumes et du pain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 3	Denrées sèches : 0-5 % Autres : 0-5 boîtes à banane	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie ▪ Ne répond pas à la demande des clients
Organisme 4	Aucune perte	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Organisme 5	Denrées réfrigérées : 0-5 lb	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage
Organisme 6	Denrées réfrigérées : 0-5 lb Denrées congelées : 6-10 lb	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Manque d'espace d'entreposage ▪ Denrées en fin de vie ▪ Ne répond pas à la demande des clients

Les pertes semblent minimales pour les organismes de Mirabel. Dans la majorité des cas, les pertes de denrées sont dues au fait que celles-ci sont en fin de vie transport. Le fait que certaines denrées ne répondent pas à la demande des clients a également été soulevé par deux organismes.

Livraison

Deux organismes de Mirabel effectuent des livraisons. Le premier livre les denrées en provenance de Moisson Laurentides à deux autres organismes de la ville et livre également des denrées à des usagers en perte d'autonomie.

Pour sa part, le second distribue également des denrées à des usagers.

Logistique du transport

Flotte

Selon les données du sondage, deux organismes possèdent chacun un camion. Les autres organismes qui effectuent des cueillettes locales ou qui distribuent des denrées à leurs usagers comptent sur les véhicules personnels de leurs bénévoles ou de leurs employés. Selon les réponses reçues à partir du sondage, aucun n'a exprimé sa motivation pour le partage du transport entre les différents organismes de la région.



Coûts de transport

Bien que tous les organismes de Mirabel aient répondu au sondage, seules deux réponses ont été fournies concernant les coûts de transport (approvisionnement et livraison). Selon ces réponses, la somme de ces coûts s'élève à environ 5 000 \$ par année (voir Tableau 55). Les coûts de transport facturés par le transporteur privé par semaine et pour une année complète sur une base de 45 semaines pour le Centre de dépannage Saint-Canut sont aussi présentés dans ce tableau.

TABLEAU 55. COUT DE TRANSPORT, VILLE DE MIRABEL

Organisme	Coût annuel total pour le transport	Coût hebdomadaire pour le transporteur privé	Coût annuel pour le transporteur privé
TOTAL	5 100 \$	91,11	4 100 \$

Avec environ 180 tonnes de denrées reçues annuellement par les organismes sondés en provenance de Moisson Laurentides, on estime le coût du transport pour ceux-ci à 28 \$ par tonne de denrées dans Mirabel. *Toutefois, ce résultat repose sur des données partielles et doit être considéré avec prudence.*

Entreposage

Cinq des six organismes consultés dans Mirabel ont affirmé qu'ils font de l'entreposage des denrées. Quatre d'entre eux ont indiqué avoir des infrastructures ou équipements pour faciliter le chargement/déchargement : une aire réservée à la réception, des convoyeurs et une « descente ».

Un organisme mentionne avoir besoin d'un local réfrigéré ou assez grand, alors qu'un autre souhaite se doter de nombreux équipements pour faciliter l'entreposage et la manutention (chariot, quai de déchargement, chambre froide, congélateurs, réfrigérateurs, étagères de garde-manger, bacs de plastique, diable). Ce dernier organisme souhaite par ailleurs augmenter de façon considérable sa capacité d'entreposage et même la transformation des denrées pour en prolonger la durée de vie.

Le Tableau 56 présente la capacité d'entreposage actuelle et souhaitée des organismes de Mirabel.

TABLEAU 56. CAPACITE D'ENTREPOSAGE – MRC DE MIRABEL

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	200-210 pieds carrés	60-70 pieds carrés	80-90 pieds cubes			
Organisme 2	10-20 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	20-30 boîtes à banane	10-20 boîtes à banane	10-20 boîtes à banane
Organisme 3	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane			
Organisme 4	30-40 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	10-20 boîtes à banane	250-260 boîtes à banane	150-160 boîtes à banane	150-160 boîtes à banane
Organisme 5	10-20 pieds carrés	70-80 pieds cubes	100-110 mètres cubes	20-30 pieds carrés	70-80 pieds cubes	100-110



Analyse

Parmi les MRC de la région des Laurentides, Mirabel se démarque par une population présentant moins de précarité que les autres, selon les indicateurs retenus pour ce portrait. Il s'agit d'ailleurs du territoire qui reçoit le moins de denrées de Moisson Laurentides, malgré une population plus importante que quatre des sept autres MRC de la région.

On retrouve à Mirabel plusieurs organismes qui, en plus de l'aide alimentaire, offrent divers services, dont la vente d'objets et de meubles usagés. On retrouve également ces modèles ailleurs dans la région, par exemple à La Samaritaine de Mont-Tremblant (MRC des Laurentides). Ces autres services génèrent des revenus qui peuvent contribuer à la stabilité financière de ces organismes. Il pourrait être pertinent d'explorer la possibilité de répliquer ces modèles ailleurs sur le territoire.

Il existe une collaboration entre certains organismes de Mirabel, notamment pour le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides. Toutefois, aucun organisme ne joue actuellement de rôle de coordination concernant la logistique de transport des denrées. On note enfin des initiatives qui pourraient offrir de nouvelles opportunités. La Table de concertation communautaire Mirabelloise a notamment exprimé la volonté de développer ses services en sécurité alimentaire. Afin d'accroître la quantité de denrées pouvant être distribuées, la Table souhaite notamment faire l'achat d'un camion, augmenter sa capacité d'entreposage et s'équiper d'une cuisine permettant de faire de la transformation alimentaire.

FORCES

Collaboration entre différents organismes pour le transport des denrées de ML

Trois camions appartenant à des organismes

Centre d'écoute et de dépannage Ste-Famille

FAIBLESSES

Environ 16 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités

Absence d'un organisme jouant un rôle de coordination (transport, PRS, etc.)

OPPORTUNITÉS

Projet de Centre d'autonomie alimentaire de Mirabel

Volonté de croissance de la Table de concertation communautaire Mirabelloise (incluant achat camion)

Exporter les modèles d'économie sociale des centres de dépannage

MENACES



Portrait socioéconomique

La MRC de Deux-Montagnes présente une population de 102 426 habitants, et une densité de population de 422,1 hab./km². Il s'agit de la deuxième plus importante densité de population dans la région. Le tableau suivant présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de la MRC de Deux-Montagnes.

TABLEAU 57. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	102 426
0-14 ans	18 108 (17,7 %)
15-24 ans	10 878 (10,6 %)
25-44 ans	27 421 (26,8 %)
45-64 ans	29 479 (28,8 %)
65 ans et plus	16 540 (16,1 %)
Densité de population	422,1 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	13,3 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	27,5 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	23,5 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	9,5 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019g)

La population de la MRC de Deux-Montagnes présente des facteurs contribuant à la précarité semblables à la moyenne régionale, selon les indicateurs retenus. La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans la MRC que dans la région (16,1 % contre 18,2 %), tout comme la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules (13,3 % dans la MRC contre 15,2 % dans la région). Dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus, la population de Deux-Montagnes se situe dans la moyenne régionale (27,5 % contre 27,6 %). Quant à elle, la proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans dans la MRC est inférieure à celle de la région (23,5 % comparé à 25,7 %).

En matière de revenu, 9,5 % de la population de la MRC (9 730 personnes) vit sous la mesure du faible revenu, contre 12,4 % de la population régionale. Selon le bilan FAIM 2019, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC de Deux-Montagnes ont soutenu 2 512 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit environ 26 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu, soit la proportion la plus élevée parmi l'ensemble des MRC de la région.



Enfin, on estime que 8 700 personnes (8 % de la population) vivent dans les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement de la MRC de Deux-Montagnes⁴. Ces secteurs se retrouvent à Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Pointe-Calumet.

Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon la cartographie du REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), on dénombre 55 organismes dans la MRC des Deux-Montagnes offrant des services en sécurité alimentaire. Dix d'entre eux ont répondu au sondage, et sont présentés sommairement dans le Tableau 58 (voir Annexe 2 pour un portrait sommaire de chaque organisme).

A noter qu'une seule réponse a été fournie pour les deux organismes L'Oasis et Le Visage.

TABLEAU 58. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE, MRC DE DEUX-MONTAGNES

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Saint-Eustache	Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide (S)		X			U	E
	Centre d'entraide Racine-Lavoie (S)	X			A		
	Services communautaires de la paroisse de Saint-Eustache (L'Oasis et Le Visage) (S)	X	X		A		
Saint-Joseph-du-Lac	Comité d'action sociale de Saint-Joseph-du-Lac	X			A		
	Comité d'aide alimentaire des Patriotes (S)	X	X		O	O	O
Saint-Placide	Comptoir alimentaire de Saint-Placide	X			A		
Oka	Guignolée d'Oka	X			A		
Pointe-Calumet	Petite Maison de Pointe-Calumet (S)	X			A		

⁴ Les indices de défavorisation sont évalués pour les territoires des réseaux locaux de services (RLS) du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, qui correspondent généralement aux territoires des MRC. Dans le cas de la MRC de Deux-Montagnes, le territoire du RLS inclut une petite partie de la Ville de Mirabel.



Deux-Montagnes	Paroisse Sainte-Marie-du-Lac/Les ailes de Sainte-Marthe	X			A		E
-----------------------	---	---	--	--	---	--	---

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).

² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Neuf organismes sur les dix sondés s'approvisionnent auprès de Moisson Laurentides. Ceux-ci confient le transport de leurs denrées au Comité d'aide alimentaire des Patriotes (CAAP), qui se rend à Blainville trois jours par semaine.

La Figure 26 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de Deux-Montagnes.

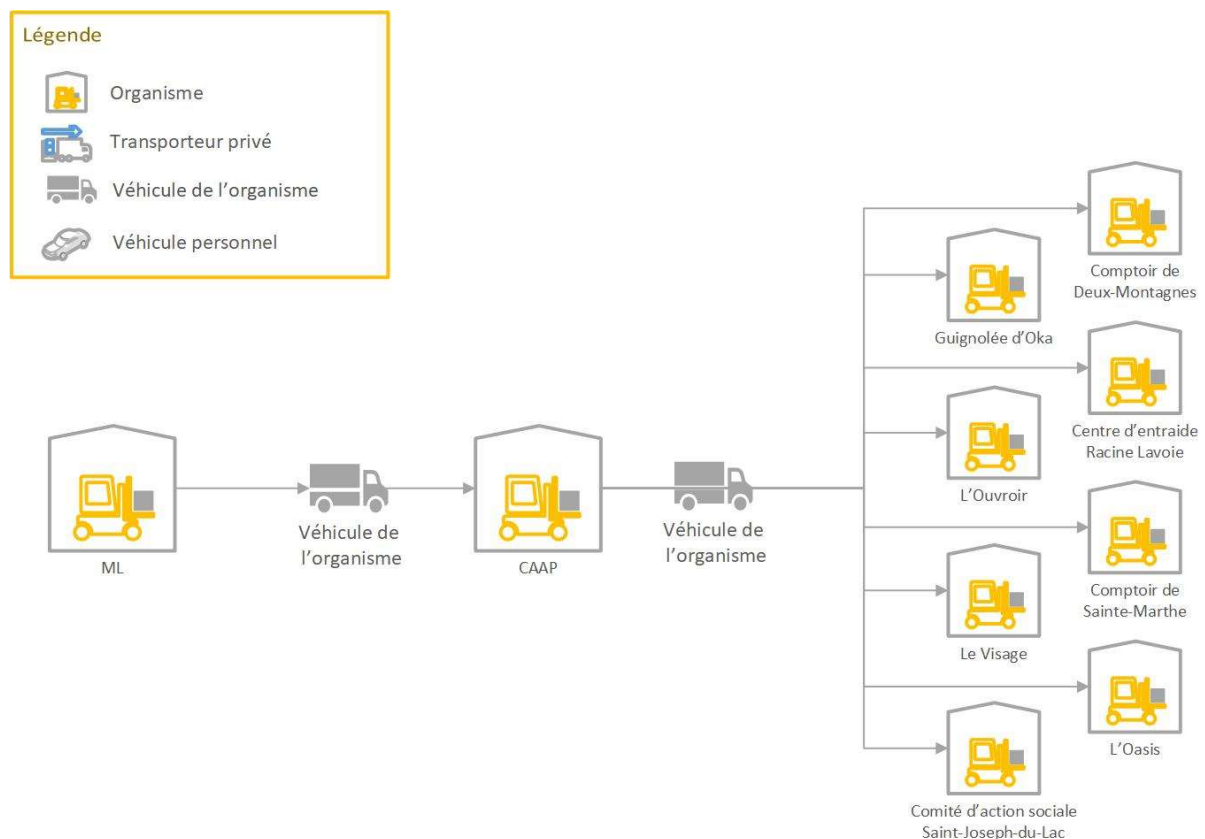


FIGURE 26. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC DE DEUX-MONTAGNES



Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

De juillet 2018 à juin 2019, la MRC de Deux-Montagnes a reçu un peu plus de 500 tonnes de denrées de Moisson Laurentides. Environ le tiers de ces aliments était constitué de fruits et légumes (165 tonnes). Le Tableau 59 présente les quantités reçues des différentes catégories ainsi que le pourcentage qu'ils représentent.

TABLEAU 59. QUANTITES DE DENREES REÇUES DANS LA MRC DE DEUX-MONTAGNES PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Catégorie	Quantité reçue (kg)	Part du total
Fruits et légumes	164 690	33 %
Autres produits comestibles	104 539	21 %
Congelé	79 872	16 %
Produits laitiers	63 356	13 %
Produits de boulangerie	35 342	7 %
Transformé	16 023	3 %
Urgences	11 350	2 %
Viande et substituts	10 000	2 %
Produits non comestibles	8 010	2 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	7 911	2 %
Total général	501 093	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

Aucun organisme sondé ne fut en mesure de fournir des données sur la qualité nutritionnelle des denrées reçues de Moisson Laurentides.

Approvisionnement local

Selon les réponses reçues lors du sondage, l'approvisionnement local apparaît limité dans la MRC des Deux Montagnes. Un seul organisme a indiqué faire des achats ou des collectes auprès de fournisseurs locaux, incluant : des supermarchés à Deux-Montagnes et Saint-Eustache, un transformateur à Saint-Joseph-du-Lac, une succursale de la Société des Alcools du Québec (pour les emballages cartons), des producteurs agricoles et un jardin communautaire.

Cet organisme peut compter, par ailleurs, sur Jardins Solidaires, un OBNL dont la mission consiste à recueillir et à remettre les surplus d'entreprises agricoles de la région. L'organisme cultive également une parcelle de terre pour combler certains besoins spécifiques.



Aucun organisme de la MRC de Deux-Montagnes n'est responsable du PRS.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de Deux-Montagnes auprès de fournisseurs locaux.

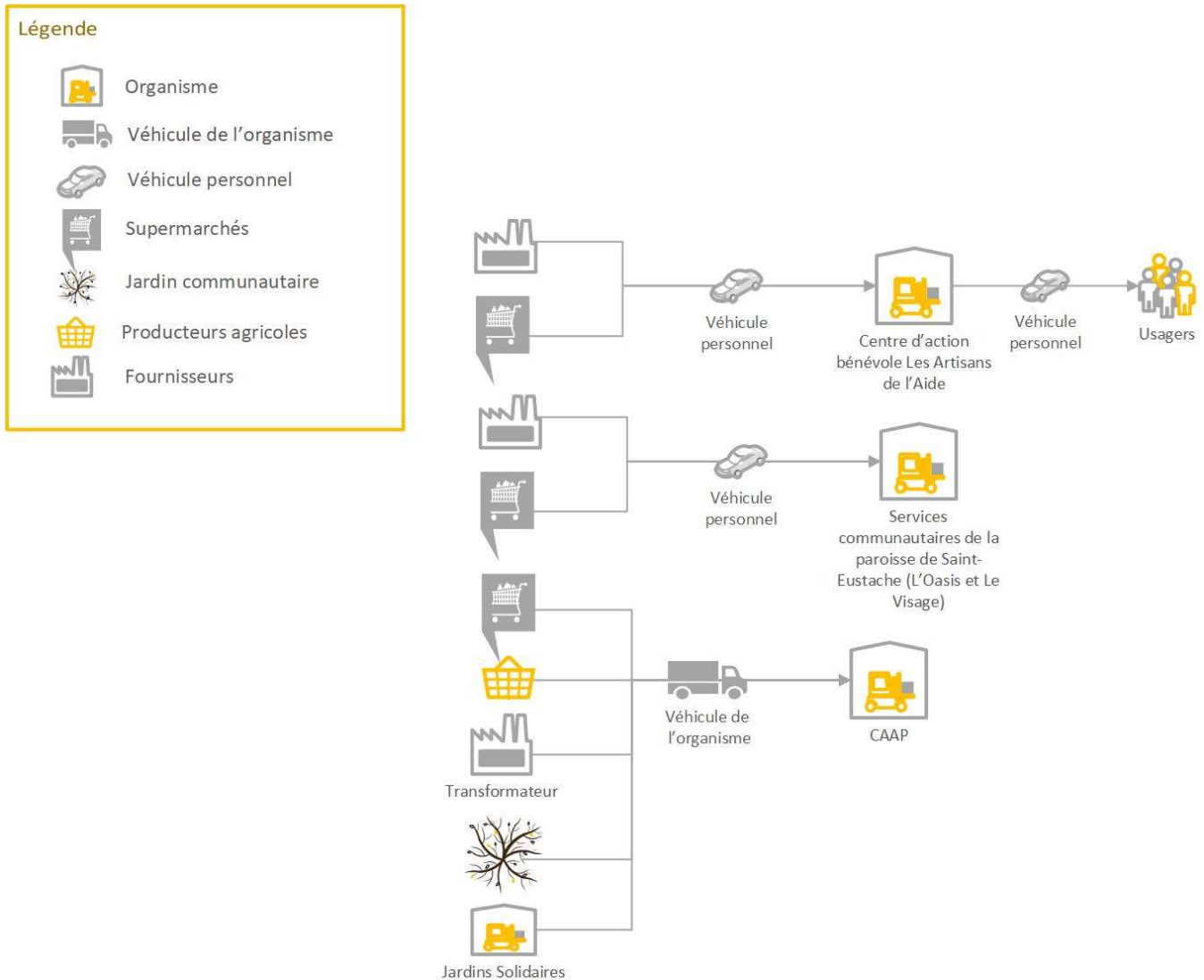


FIGURE 27. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Demande non comblée

Un seul organisme de la MRC de Deux-Montagnes a fourni une réponse aux questions du sondage portant sur la demande non comblée. Il a ainsi indiqué que l'ensemble de la demande de sa clientèle était comblée, mais qu'il subsistait un besoin de cartes cadeaux à distribuer pour l'aide d'urgence.



Pertes

Le Tableau 60 présente les réponses des organismes aux questions portant sur les pertes de denrées.

TABLEAU 60. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES ET CAUSES

Organisme	Pertes	Causes des pertes
Organisme 1	Aucune perte	▪
Organisme 2	Maximum 5 %	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 3	Denrées sèches : 0-5 kg Denrées réfrigérées : 0-5 kg Denrées congelées : 0-5 kg	▪ Denrées en fin de vie
Organisme 4		▪ Denrées en fin de vie
Organisme 5	Denrées sèches : 0-5 Denrées réfrigérées : 0-5 Denrées congelées : 0-5	▪ Manque d'espace d'entreposage ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 6	Denrées réfrigérées : 241-260 kg	▪ Denrées en fin de vie

Comme pour les autres MRC étudiées, les pertes de denrées sont dues principalement au fait que celles-ci sont en fin de vie. Néanmoins, les pertes semblent peu élevées. Selon un des organismes sondés, ces faibles pertes seraient dues à l'implication du CAAP dans la distribution des denrées.

Enfin, un organisme a mentionné qu'il doit fréquemment jeter des fruits et légumes, ceux-ci étant trop mûrs (denrées en fin de vie) et ne pouvant être distribués à sa clientèle.

Livraison

Parmi les organismes sondés, on retrouve une popote roulante qui livre des repas quatre fois par semaine. Autrement, le Comité d'aide alimentaire des Patriotes livre les denrées de Moisson Laurentides à 14 organismes de la MRC du mardi au jeudi.

Logistique du transport

Flotte

Selon les réponses au sondage, seuls deux organismes de la MRC de Deux-Montagnes ont affirmé posséder un véhicule.



Coût de transport

Selon les réponses au sondage, les coûts annuels de transport pour la MRC de Deux-Montagnes s'élèvent à près de 89 000 \$.

TABLEAU 61. COUT DE TRANSPORT, MRC DE DEUX-MONTAGNES

	Coût annuel du transport
TOTAL	88 995 \$

Avec environ 501 tonnes de denrées reçues annuellement de Moisson Laurentides, on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 92 \$ par tonne de denrées dans la MRC de Deux-Montagnes.

Selon les informations recueillies lors de notre visite au CAAP, la contribution monétaire demandée par le CAAP pour le transport des denrées aux autres organismes est passée de 40 \$ à 115 \$ par semaine, étant donné les frais d'entretien du camion.

Entreposage

Le tableau suivant présente la capacité d'entreposage actuelle et souhaitée des organismes de la MRC de Deux-Montagnes qui ont répondu à ces questions.

TABLEAU 62. CAPACITE D'ENTREPOSAGE – MRC DE DEUX-MONTAGNES

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	>10 Palettes	530-540 pieds cubes	470-480 pieds cubes	40-50 palettes	530-540 pieds cubes	470-480 pieds cubes
Organisme 2	>10 boîtes à banane	---	---	>10 boîtes à banane	---	---
Organisme 3	>10 boîtes à banane	---	>10 boîtes à banane	---	---	---

On constate au tableau précédent qu'un organisme souhaite augmenter sa capacité d'entreposage, en particulier pour les denrées sèches. L'organisme est d'ailleurs à la recherche de nouveaux locaux.

Analyse

La présence du Comité d'aide alimentaire de Patriotes dans la MRC de Deux-Montagnes est un élément central de la logistique entourant le transport des denrées alimentaires. L'organisme joue en effet un rôle pivot, puisqu'il livre et tri les denrées provenant de Moisson Laurentides pour près d'une quinzaine d'organismes de la MRC, en plus de faire des cueillettes locales. Or, le CAAP est forcé de se relocaliser en raison de problèmes structureux avec le bâtiment actuel. Dépendamment des locaux qui seront trouvés, cette relocalisation pourrait offrir une opportunité au CAAP et aux organismes partenaires d'améliorer leurs infrastructures et leurs processus en lien avec la logistique des denrées.



La MRC se démarque par ailleurs des autres par un fort pourcentage de la clientèle potentielle qui est actuellement desservie par les organismes accrédités. Le fait qu'aucun organisme n'ait indiqué avoir besoin de plus de denrées pour combler la demande de sa clientèle est également unique, tout comme le peu de pertes de denrées constaté.

FORCES

Environ 63 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités

Présence d'un organisme jouant un rôle de coordination (transport, tri, etc.)

Présence de deux véhicules appartenant à des organismes

Peu de pertes de denrées

Présence de Jardins solidaires

Fournisseurs locaux réguliers

FAIBLESSES

Environ 26 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités

Manque d'installation dans les organismes (ex. quai, espace d'entreposage), beaucoup de travail manuel pour compenser

Ressources humaines : la moitié des organismes sondés n'ont aucun employé salarié

OPPORTUNITÉS

Amélioration des installations et équipements lors de la relocalisation du CAAP

Projet de plateau de travail pour le glanage en champ et transformation des surplus

MENACES

Camion du CAAP en fin de vie utile

CAAP forcé de se relocaliser, absence de local convenable



Portrait socioéconomique

La MRC de Thérèse-De Blainville est la plus petite, la plus peuplée et la plus dense des MRC de la région des Laurentides, avec 160 534 habitants et 775,1 habitants/km².

Le Tableau 63 présente certaines caractéristiques sociodémographiques de la population de Thérèse-De Blainville.

TABLEAU 63. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION DE LA MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE

Caractéristique sociodémographique	
Population totale (2018)	160 534
0-14 ans	27 096 (16,9 %)
15-24 ans	21 453 (13,4 %)
25-44 ans	38 603 (24,0 %)
45-64 ans	48 918 (30,5 %)
65 ans et plus	24 464 (15,2 %)
Densité de population	775,1 hab./km ²
Proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (2016)	11,8 %
Proportion de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (2016)	24,5 %
Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans	24,1 %
Proportion de personnes ayant un faible revenu (2015)	8,5 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019h)

Pour tous les indicateurs de précarité utilisés dans ce portrait, la MRC affiche des valeurs inférieures à la moyenne régionale. On retrouve donc dans la MRC moins de personnes âgées de 65 ans et plus (15,2 % contre 18,2 %), moins de personnes de 15 ans ou plus vivant seules (11,8 % contre 15,2 %), moins de personnes de 65 ans ou plus vivant seules (24,5 % contre 27,6 %) et moins de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans (24,1 % contre 25,7 %).

En 2015, 8,5 % des résidents de Thérèse-De Blainville vivaient sous la mesure de faible revenu, contre 12,4 % pour l'ensemble de la région. Seule la Ville de Mirabel affiche une proportion plus faible, avec 8,3 %. Ceci représente 13 645 personnes. Selon le bilan FAIM 2019 préliminaire, les organismes desservis par Moisson Laurentides dans la MRC ont soutenu 4 160 personnes (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019), soit environ 30 % de la clientèle potentielle estimée en fonction de la mesure du faible revenu.

L'analyse des indices de défavorisation matérielle et sociale dans la MRC de Thérèse-De Blainville révèle que 12 100 personnes habitent les secteurs les plus défavorisés à la fois matériellement et socialement. Ceux-ci sont dispersés et se trouvent à Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Sainte-Thérèse, Boisbriand et Bois-des-Filion.



Portrait sommaire des organismes en sécurité alimentaire

Selon le REGAL+ (Savoie, communication personnelle, 2019), 35 organismes offrent des services en sécurité alimentaire dans la MRC Thérèse-De Blainville (offices municipaux d'habitation, milieux de vie, municipalités, maisons de jeunes, organismes d'aide alimentaire, etc.). Parmi ceux-ci, 13 organismes ont été consultés pour cette étude. Ces derniers ont tous répondu au sondage. Le tableau suivant présente un sommaire logistique de ces organismes (voir Annexe 2 pour un portrait sommaire de chaque organisme).

TABLEAU 64. SOMMAIRE LOGISTIQUE DES ORGANISMES D'AIDE ALIMENTAIRE, MRC THERESE-DE BLAINVILLE

	Organisme	Approv. ML	Approv. local	PRS	Transport approv. ¹	Livraison ²	Transport livraison ¹
Sainte-Thérèse	Centre d'entraide Thérèse-De Blainville (S)	X			TP		
	Centre Regain de vie (S)	X	X		TP		
	Resto Pop Thérèse-De Blainville (S)	X	X				
Sainte-Anne-des-Plaines	Centre d'aide et de référence de Sainte-Anne-des-Plaines (S)	X					
	Dépannage alimentaire Sainte-Anne-des-Plaines	X			Autre*		
	Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines (S)	X			E		
	Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines (S)						
Blainville	Centre d'écoute et de dépannage Ste-Famille	X	X		TP		
	Maison des jeunes de Blainville (S)	X			E		
Bois-des-Filion	Service d'aide St-Maurice	X			Ville et ML**		
	Maison de la Famille de Bois-des-Filion (S)	X	X		TP		
Boisbriand	Services d'entraide Le Relais (S)	X			TP		
Rosemère	Maison Parenfant des Basses Laurentides (S)	X	X		E		

(S) : Présence d'un ou plusieurs employés salariés.

¹ Le transport des denrées (approvisionnement ou livraison) peut être effectué par :

- L'organisme lui-même avec un véhicule appartenant à l'organisme (O) ou véhicule personnel d'un employé ou bénévole (E) ;
- Par un autre organisme d'aide alimentaire (A) ;
- Le fournisseur (F) ;
- Le transporteur privé mandaté par Moisson Laurentides (TP).



² La livraison peut être faite à des points de service de l'organisme (PS), aux usagers (U) ou à d'autres organismes (O).

* *Dépannage alimentaire Sainte-Anne-des-Plaines utilise une camionnette prêtée par les Chevaliers de Colomb.*

** *La Ville de Bois-des-Fillion se charge de la collecte des denrées de Services d'aide Saint-Maurice chez Moisson Laurentides. Un véhicule de Moisson Laurentides est également utilisé pour récupérer les boîtes vides.*

Approvisionnement auprès de Moisson Laurentides

Douze des 13 organismes de la MRC de Thérèse-De Blainville ayant répondu au sondage lors de cette étude sont accrédités par Moisson Laurentides. Seule la Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines ne l'est pas, mais souhaite l'être. Le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides est assuré par :

- le transporteur privé pour le Centre d'entraide Thérèse-De Blainville, Centre Regain de Vie, Centre d'écoute et de dépannage Ste-Famille, Maison de la famille de Bois-des-Fillion et le Service d'entraide Le Relais ;
- des véhicules appartenant à l'organisme pour le Resto Pop Thérèse-De Blainville, le Centre d'aide et de référence de Sainte-Anne-des-Plaines et la Maison Parenfant des Basses Laurentides;
- le véhicule de la ville des Bois-des-Fillion pour Service d'aide Saint-Maurice;
- des véhicules personnels pour Dépannage alimentaire Sainte-Anne-des-Plaines, Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Plaines et Maison des jeunes de Blainville.

A notre connaissance, il ne semble pas y avoir de partage de ressources pour cette activité entre les différents organismes de la MRC de Thérèse-De Blainville. La proximité de ces organismes à Moisson Laurentides pourrait justifier ce fait.

La Figure 28 résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de Thérèse-De Blainville.



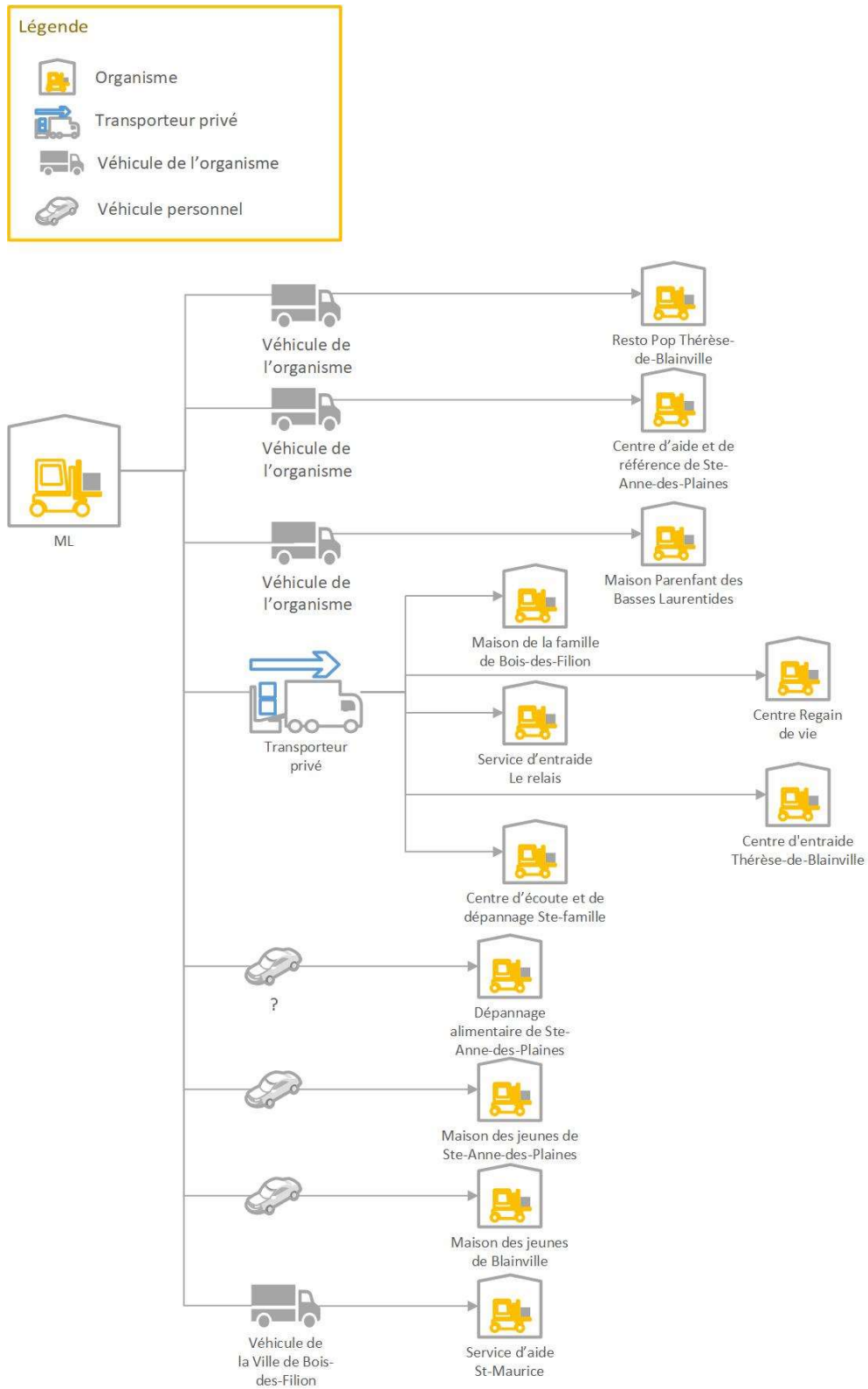


FIGURE 28. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE ML POUR LA MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE



Quantités et catégories des denrées reçues de Moisson Laurentides

Selon les données de Moisson Laurentides pour la période de juillet 2018 à juin 2019, la MRC de Thérèse-De Blainville a reçu environ 495 204 kg de denrées. Des denrées distribuées par Moisson Laurentides, les fruits et les légumes représentent la catégorie la plus livrée avec environ 164 tonnes ce qui représente 33 % de la quantité totale reçue. Les quantités reçues ainsi que le pourcentage des denrées reçues selon les différentes catégories sont présentés dans le Tableau 65.

TABLEAU 65. QUANTITES DE DENREES REÇUES DANS LA MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Catégorie	Quantité reçue (kg)	Part du total
Fruits et légumes	164 003	33 %
Autres produits comestibles	107 850	22 %
Congelé	86 776	18 %
Produits laitiers	60 307	12 %
Produits de boulangerie	31 169	6 %
Viande et substituts	14 697	3 %
Produits recueillis à la Grande guignolée*	12 810	3 %
Produits non comestibles	8 947	2 %
Transformé	8 645	2 %
Total général	495 204	100 %

* Contrairement aux autres produits, qui sont répartis entre les organismes en fonction du nombre de personnes soutenues par ceux-ci, les produits recueillis à la Grande guignolée sont répartis en fonction du niveau de participation des organismes à cet événement.

Le tableau suivant présente la part des denrées sèches, réfrigérées et congelées qui sont plus ou moins transformées.

TABLEAU 66. QUALITE NUTRITIONNELLE DES DENREES REÇUES DANS LA MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE PROVENANT DE MOISSON LAURENTIDES

Niveau de qualité des denrées	Part des denrées (%)		
	Organisme 1	Organisme 2	Organisme 3
Denrées sèches			
Denrées sèches - Aliments non transformés (%)	0	50	17,5
Denrées sèches - Ingrédients culinaires transformés (%)	60	65	25
Denrées sèches - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	30	25	40
Denrées sèches - Aliments ultra-transformés (%)	10	30	17,5
Denrées réfrigérées			
Denrées réfrigérées - Aliments non transformés (%)	50	30	37,5
Denrées réfrigérées - Ingrédients culinaires transformés (%)	20	10	12,5
Denrées réfrigérées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	20	50	25
Denrées réfrigérées - Aliments ultra-transformés (%)	10	60	25
Denrées congelées			



Denrées congelées - Aliments non transformés (%)	25	20	15
Denrées congelées - Ingrédients culinaires transformés (%)	25	25	5
Denrées congelées - Aliments transformés prêts-à-manger (%)	25	25	47,5
Denrées congelées - Aliments ultra-transformés (%)	25	10	17,5

* Le Centre Regain de vie a fourni deux réponses différentes à cette question. Les chiffres présentés dans ce tableau sont une moyenne des deux réponses.

On constate que les denrées sèches sont concentrées dans les ingrédients culinaires transformés et les aliments transformés prêts-à-manger. Aussi, la Maison de la famille de Bois-des-Filion indique qu'une part importante des denrées réfrigérées est constituée d'aliments ultra-transformés.

Approvisionnement local

Seulement trois (3) organismes sondés ont indiqué s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux, qui incluent des supermarchés et les surplus d'activités municipales ou communautaires.

Les réponses reçues permettent de déterminer qui est responsable du transport de ces approvisionnements uniquement pour un organisme, qui compte sur un employé qui utilise son véhicule personnel.

PRS

Aucun organisme de la MRC de Thérèse-De Blainville n'est responsable du PRS.

La figure suivante résume le réseau d'approvisionnement de la MRC de Thérèse-De Blainville auprès de fournisseurs locaux.



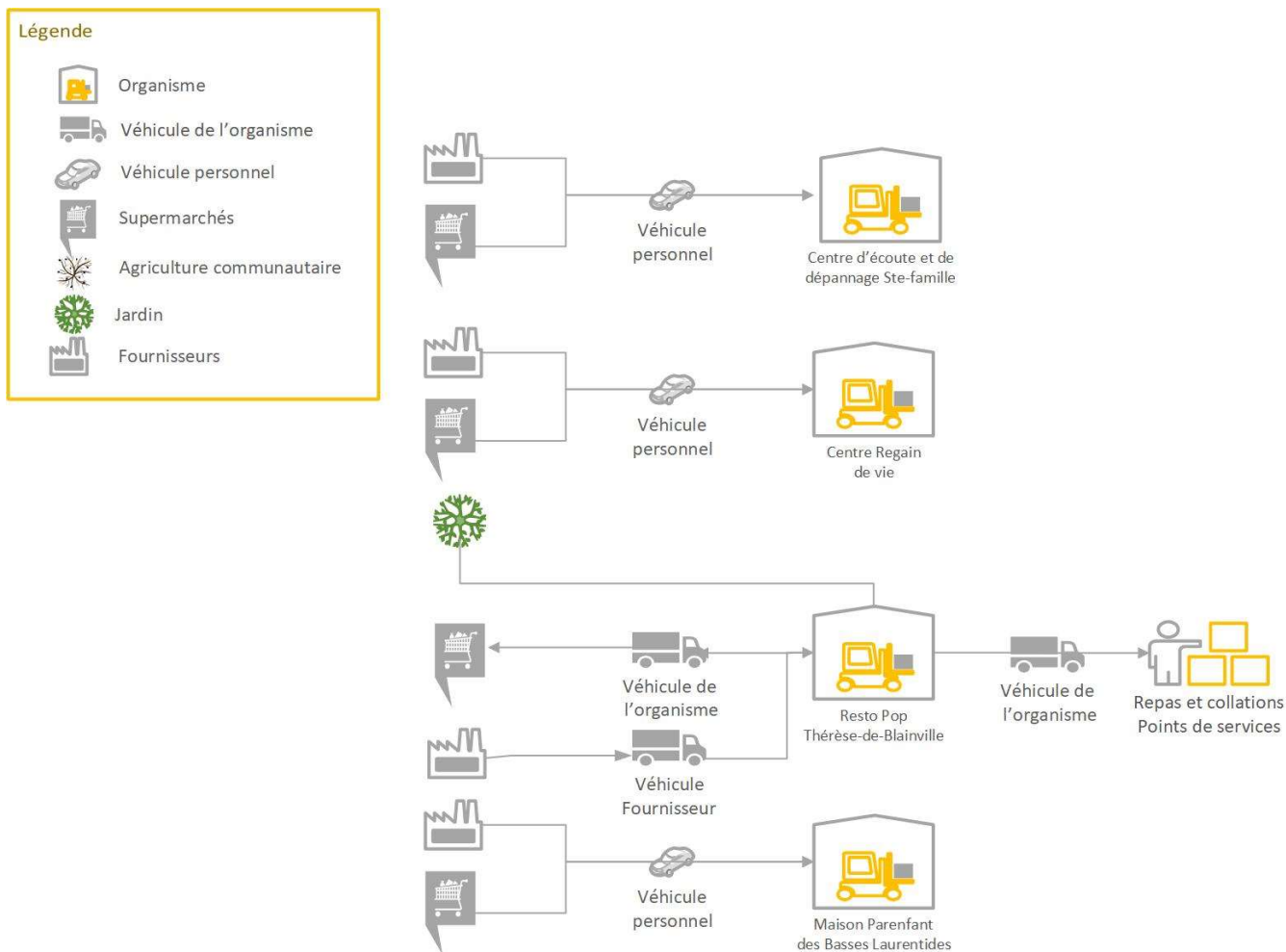


FIGURE 29. PORTRAIT DU RESEAU D'APPROVISIONNEMENT AUPRES DE FOURNISSEURS LOCAUX POUR LA MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE

Demande non comblée

Aucun organisme de la MRC de Thérèse-De Blainville n'a répondu aux questions du sondage portant sur la demande non comblée.

Pertes

LE

Tableau 67 présente les réponses des organismes aux questions portant sur les pertes de denrées.



TABLEAU 67. QUANTITE HEBDOMADAIRE DE DENREES PERDUES PAR LES ORGANISMES DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ET CAUSES

Organisme	Pertes	Causes des pertes
Organisme 1	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 21-25 % Denrées congelées : 21-25 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie ▪ Ne répond pas à la demande des clients
Organisme 2	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 0-5 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 3	Denrées sèches : 0-5 boîtes à banane	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 4	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 0-5 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Denrées en fin de vie ▪ Manque de qualité nutritive ▪ Une trop grande quantité reçue du même aliment
Organisme 5	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 0-5 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Denrées en fin de vie
Organisme 6	Denrées sèches : 0-5 % Denrées réfrigérées : 0-5 % Denrées congelées : 0-5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perte normale du produit lors du transport ▪ Perte normale du produit lors de l'entreposage ▪ Denrées en fin de vie



Organisme 7	▪ Ne répond pas à la demande des clients
Organisme 8	▪ Denrées en fin de vie
	▪ Denrées en fin de vie

Comme pour les autres MRC étudiées, les pertes de denrées sont dues principalement au fait que celles-ci sont en fin de vie. Dans la majorité des cas, les pertes semblent mineures, entre 0 et 5 %.

Livraison

Aucun organisme sondé dans la MRC de Thérèse-De Blainville n'effectue de livraison de denrées.

Logistique du transport

Flotte

Selon les réponses reçues du sondage pour les questions portant sur la flotte de véhicules, on recense quelques véhicules dans la MRC de Thérèse-De Blainville appartenant à des organismes. Toutefois, il fut possible d'obtenir des détails sur ces véhicules uniquement pour un organisme. Les autres véhicules documentés appartiennent à des employés ou, dans le cas d'un organisme, à la ville de Bois-des-Filion.

Deux organismes ont mentionné avoir un grand intérêt pour le partage de véhicule.

Coût de transport

Des réponses ont été fournies concernant les coûts de transport par 11 des 13 organismes consultés. Selon ces réponses, la somme de ces coûts s'élève à environ 50 000 \$ (voir Tableau 68). Les coûts de transport facturés par le transporteur privé par semaine et pour une année complète sur la base du nombre de semaines de livraison sont aussi présentés dans ce tableau.

TABLEAU 68. COÛTS DE TRANSPORT, MRC DE THERÈSE-DE BLAINVILLE

	Coût annuel de transport (Sondage)	Coût hebdomadaire de transport (facturation transporteur privé)	Coût annuel de transport (facturation transporteur privé)
TOTAL	49 931 \$	257,89 \$	11 330,63 \$

Avec environ 495 tonnes de denrées reçues annuellement de Moisson Laurentides, on estime le coût du transport pour les organismes sondés à 101 \$ par tonne de denrées dans la MRC de Thérèse-De Blainville.

Entreposage

LE



Tableau 69 présente la capacité d’entreposage actuelle et souhaitée des organismes de la MRC de Thérèse-De Blainville qui ont répondu à ces questions.

TABLEAU 69. CAPACITE D’ENTREPOSAGE – MRC DE THERESE-DE BLAINVILLE

Organisme	Capacité actuelle			Capacité souhaitée		
	Sèches	Réfrigérées	Congelées	Sèches	Réfrigérées	Congelées
Organisme 1	1 500-1 510 pieds carrés			1 500-1 510 pieds carrés		
Organisme 2	490-500 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	490-500 boîtes à banane	>10 boîtes à banane	>10 boîtes à banane
Organisme 3	40-50 pieds cubes	60-70 pieds cubes	20-30 pieds cubes	40-50 pieds cubes	60-70 pieds cubes	20-30 pieds cubes

On constate que les organismes présentés dans le tableau possèdent suffisamment d’espace d’entreposage pour leur besoin.

Certains organismes possèdent par ailleurs des équipements pour faciliter le chargement et déchargement des denrées : un quai de déchargement et une aire réservée à la réception des denrées. Deux organismes possèdent des rampes pour faire glisser les boîtes. Par ailleurs, certains organismes souhaitent se doter d’infrastructures et d’équipements supplémentaires :

- Réfrigérateur, congélateur et chariot élévateur;
- Chariot roulant, plateaux roulants et monte-charge;
- Réfrigérateurs commerciaux, congélateurs commerciaux, monte-charge et chariots de transport.

Analyse

Malgré des indicateurs montrant une population moins précaire que dans la majorité des autres MRC de la région, on retrouve dans Thérèse-De Blainville un des bassins les plus importants de clients potentiels, avec plus de 13 000 personnes vivant sous la mesure de faible revenu.

Selon les informations récoltées auprès des organismes de la MRC, ceux-ci fonctionnent tous de façon indépendante pour le transport de leurs denrées. La proximité de Moisson Laurentides pourrait expliquer cette situation.



FORCES

Proximité de Moisson Laurentides

Quelques véhicules appartenant à des organismes

Ressources humaines : présence d'employés salariés dans la majorité des organismes sondés

FAIBLESSES

Environ 30 % de la clientèle potentielle (estimée en fonction de la mesure du faible revenu) est desservie par les organismes accrédités

Absence de collaboration entre les organismes pour le transport et la logistique

Absence d'un organisme jouant un rôle de coordination (transport, PRS, etc.)

Aucun organisme ne faisant la livraison de denrées

OPPORTUNITÉS

MENACES



BILAN RÉGIONAL ET ANALYSE GLOBALE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

LES BESOINS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La clientèle potentielle pour les services en sécurité alimentaire, estimée par le nombre de personnes vivant sous la mesure du faible revenu, est de 75 766 personnes dans la région des Laurentides, soit 12,4 % de la population. Or, le bilan FAIM 2019 révèle que 19 429 résidents de la région des Laurentides ont été soutenus par les organismes accrédités par Moisson Laurentides, soit 26 % de la clientèle potentielle (Moisson Laurentides, communication personnelle, 2019). Il importe toutefois de souligner que de nombreux autres organismes, qui ne sont pas accrédités par Moisson Laurentides et dont la clientèle n'a pas été documentée lors de cette étude, offrent des services en sécurité alimentaire dont peuvent bénéficier les individus en situation de précarité. La répartition de la clientèle potentielle entre les MRC de la région peut être constatée au Tableau 70.

TABLEAU 70. POPULATION TOTALE, POPULATION SOUS LA MESURE DU FAIBLE REVENU ET POPULATION DESSERVIE PAR LES SERVICES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PAR TERRITOIRE

Territoire	Population totale (2018)	Individus sous la mesure du faible revenu (2015)		Individus desservis par les organismes accrédités par ML (2019)	
		Nb	% de la population totale	Nb	% des individus sous la mesure du faible revenu
Région des Laurentides	611 019	75 766	12 %	20 763	26 %
MRC d'Antoine-Labelle	35 502	7 175	21 %	2 826	38 %
MRC des Laurentides	47 158	8 253	18 %	1 817	22 %
MRC des Pays-d'en-Haut	43 309	6 756	16 %	2 131	32 %
MRC d'Argenteuil	32 974	6 325	20 %	1 670	25 %
MRC de La Rivière-du-Nord	133 927	18 884	14 %	3 563	19 %
Ville de Mirabel	55 189	4 581	8 %	750	16 %
MRC de Deux-Montagnes	102 426	9 730	9 %	2 512	26 %
MRC de Thérèse-De Blainville	160 534	13 645	8 %	4 160	30 %

Sources : ISQ (2019a), CISSS (2019a ; 2019b ; 2019c ; 2019d ; 2019e ; 2019f ; 2019g ; 2019h), Moisson Laurentides, communication personnelle (2019).

Les taux les plus élevés de personnes sous la mesure du faible revenu se retrouvent dans les MRC du nord de la région (Antoine-Labelle, Argenteuil, des Laurentides et Pays-d'en-Haut). Toutefois, les bassins de clientèle potentielle les plus importants en nombre d'individus se retrouvent dans La Rivière-du-Nord, Thérèse-De Blainville et, dans une moindre mesure, Deux-Montagnes.

La proportion de la population vivant sous la mesure du faible revenu qui est soutenue par les organismes accrédités varie de 16 % dans La Rivière-du-Nord à Mirabel à 39 % dans Antoine-Labelle. Comme mentionné, d'autres organismes non



accrédités soutiennent davantage de personnes. Par exemple, dans La Rivière-du-Nord, l'organisme Montagne d'espoir soutient de 80 à 100 familles chaque semaine, ce qui ferait croître la proportion présentée ci-haut (Montagne d'espoir, communication personnelle, 2019).

Certaines données de l'Institut de la statistique du Québec tendent à démontrer que la proportion de la population sous la mesure du faible revenu est en baisse dans la région (Figure 30).

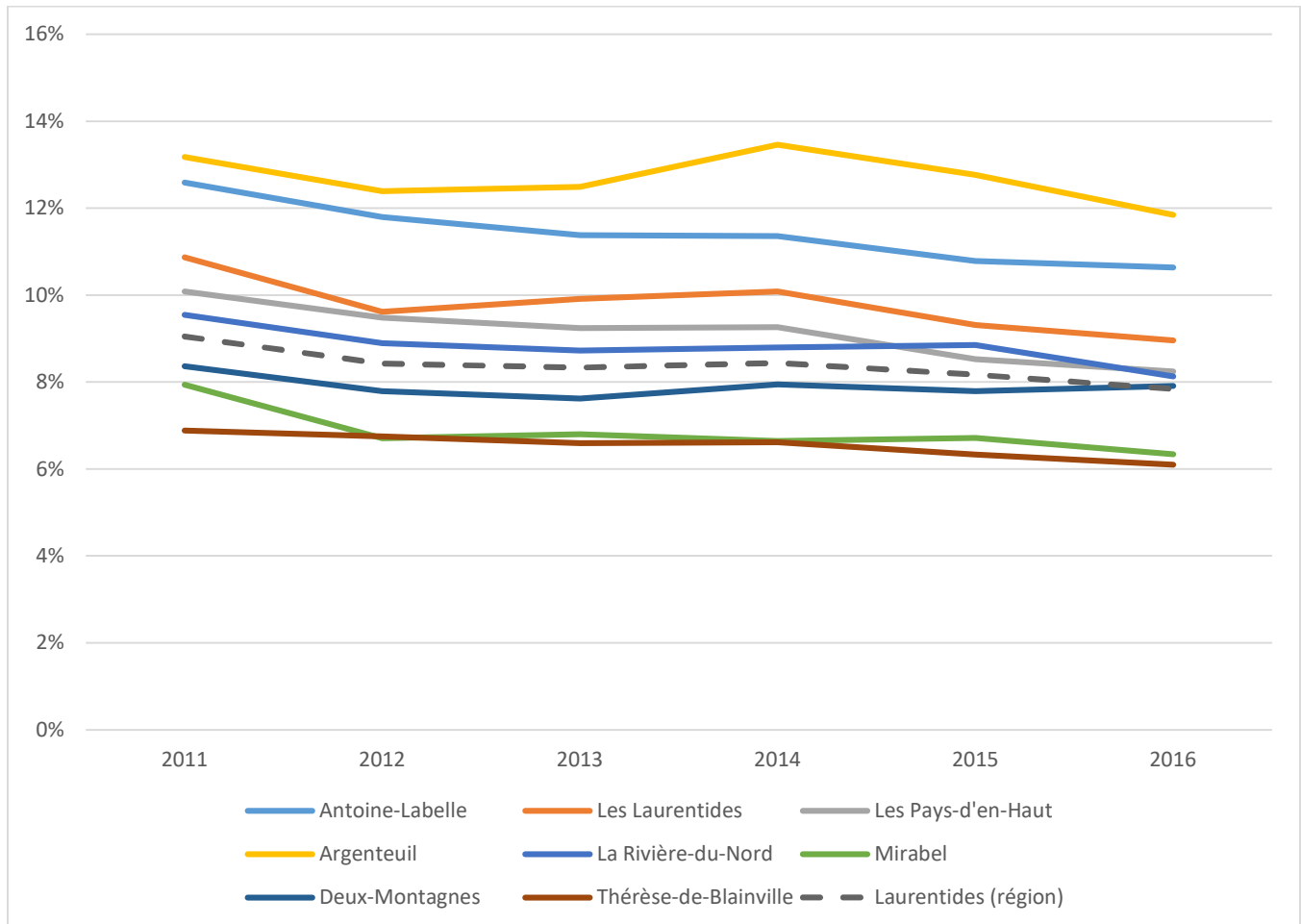


FIGURE 30. TAUX DE FAIBLE REVENU DES FAMILLES SELON LA MESURE DU FAIBLE REVENU DANS LA REGION DES LAURENTIDES, 2011-2016

Source : ISQ (2019b)

L'amélioration constatée dans la figure précédente pourrait être due, en particulier, à la mise en place de l'Allocation canadienne pour enfants par le gouvernement fédéral ainsi qu'à une hausse générale des revenus (Press, 2019). Néanmoins, la croissance de la population, qui est passée de 567 000 à 611 000 entre 2016 et 2018 (hausse de 8 %), fait en sorte que les besoins en matière d'aide alimentaire demeurent importants.

Par ailleurs, d'autres signaux vont plutôt dans le sens d'une augmentation de la demande pour les services en sécurité alimentaire. D'une part, plusieurs organismes offrant des services en sécurité alimentaire constatent une hausse du nombre de personnes ayant recours à ces services. D'autre part, la proportion de personnes vivant seules et la proportion de



personnes âgées de 65 ans et plus, deux importants groupes de bénéficiaires des denrées distribuées par Moisson Laurentides (2019), sont en hausse constante (ISQ, 2019c ; 2019d). Certains organismes sondés dans le cadre de cette étude ont par ailleurs mentionné qu'ils ne parvenaient pas à combler l'ensemble de la demande en denrées de leurs utilisateurs, pour diverses raisons (manque de denrées à distribuer, espace d'entreposage insuffisant, etc.).

CONSTATS

- Les besoins pour des services en sécurité alimentaire sont dispersés dans l'ensemble des MRC de la région des Laurentides.
- La proportion de la population qui se retrouve en situation de précarité financière est plus importante dans les MRC du nord de la région. En nombre d'individus, les bassins d'utilisateurs potentiels de ces services sont toutefois plus importants au sud, notamment dans La Rivière-du-Nord, Thérèse-De Blainville et, dans une moindre mesure, Deux-Montagnes.
- Malgré une diminution relative de la précarité financière de la population, certains signaux laissent entrevoir une hausse potentielle de la demande pour les services en sécurité alimentaire au cours des prochaines années. Cette demande supplémentaire s'ajouterait alors à la portion de la demande actuelle que les organismes ne parviennent pas à combler.

LES ORGANISMES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans la région des Laurentides, les services en sécurité alimentaire sont offerts par près de 325 organisations différentes. Ce groupe inclut une grande diversité d'organisations, telles que des écoles, des centres d'hébergement, des maisons des jeunes, et des organismes en sécurité alimentaire (ex. comptoirs). Parmi l'ensemble des organisations recensées, 82 ont été consultées, dont 68 sont accréditées par Moisson Laurentides.



TABLEAU 71. ORGANISMES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, PAR TERRITOIRE

Territoire	Nombre total d'organismes	Accrédités par Moisson Laurentides	Organismes consultés		TOTAL	Ressources humaines	
			Accrédités par Moisson Laurentides	Non accrédités par Moisson Laurentides		Avec salarié(s)	Sans salarié
Région des Laurentides	323	92	68	14	82	126	197
MRC d'Antoine-Labelle	71	7	7	2	9	24	47
MRC des Laurentides	46	14	11	6	17	15	31
MRC des Pays-d'en-Haut	39	9	7	0	7	15	24
MRC d'Argenteuil	25	4	3	1	4	13	12
MRC de La Rivière-du-Nord	34	18	13	3	16	15	19
Ville de Mirabel	20	7	6	0	6	9	11
MRC de Deux-Montagnes	53	16	9	1	10	18	35
MRC de Thérèse-De Blainville	35	17	12	1	13	17	18

Source : Savoie, communication personnelle (2019)

On constate au tableau précédent que toutes les MRC possèdent un réseau d'organismes bien développé. On retrouve en effet, dans chaque MRC, de nombreux organismes qui offrent une diversité de services en sécurité alimentaire. Ces services peuvent être regroupés en deux catégories :

- Aide d'urgence (mesures d'atténuation de l'insécurité alimentaire) : distribution alimentaire, dépannage alimentaire, soupe populaire, repas gratuit, etc.
- Mesures de renforcement des capacités et de développement des compétences : transformation alimentaire, cuisine collective (solidaire), épicerie économique, jardin communautaire, collectif, solidaire ou pédagogique, etc.

Par ailleurs, chaque MRC peut compter sur au moins un organisme (souvent plusieurs) offrant la distribution alimentaire. Ceux-ci génèrent une part importante du transport de denrées compte tenu de leurs activités (distribution de paniers). Dans certaines MRC, ce service est plus centralisé au sein d'un seul organisme qui opère des comptoirs mobiles pour desservir plusieurs municipalités de la MRC (ex. Centre d'entraide d'Argenteuil, Garde-manger des Pays-d'en-Haut).

Certains de ces organismes jouent par ailleurs un rôle de pôle de redistribution. Dans certains cas, les denrées de plusieurs organismes sont livrées chez ces « pôles », où les organismes en question vont récupérer leurs denrées. C'est le cas, par exemple, de Manne du Jour dans la MRC d'Antoine-Labelle. Dans d'autres cas, les organismes-pôles récupèrent chez Moisson Laurentides les denrées de plusieurs autres organismes et vont leur livrer.

À la lecture du tableau précédent, on constate qu'une proportion importante des organismes (61 %) opèrent strictement avec des bénévoles, alors que le reste (39 %) peut compter sur au moins un salarié. Cette réalité, bien connue des organismes communautaires, entraîne des défis importants en matière de logistique : disponibilité de la main-d'œuvre, accès aux compétences, etc.

Le financement des activités de transport des organismes provient de diverses sources et est généralement indissociable du financement général de ces organisations. Parmi les 82 organismes consultés, 35 (42 %) demandent une contribution financière de leurs usagers, 34 (41 %) reçoivent des subventions gouvernementales, 27 (33 %) reçoivent du financement d'un ou plusieurs bailleurs de fonds, alors que seulement 9 (11 %) ont des activités commerciales qui génèrent des excédents pouvant être réinvestis dans leur mission (ex. ouvrir). Plusieurs organismes mènent enfin des activités de financement ponctuelles (ex. guignolée, événements-bénéfices, etc.). Dans certains cas particuliers, comme le CAAP qui livre les denrées provenant de Moisson Laurentides pour plusieurs organismes, une partie du financement provient des contributions de ces organismes pour le transport.

Une part importante des organismes consultés fait par ailleurs face à des enjeux financiers, que ce soit en raison d'un financement insuffisant pour couvrir les besoins ou d'une absence de récurrence du financement. Certaines MRC comptent peu d'organismes bénéficiant d'un soutien à la mission du Programme de soutien aux organismes communautaires.

Les organismes font face à de nombreux besoins pour lesquels du financement est nécessaire : embauche de main-d'œuvre, achat d'équipement ou de véhicule, etc. Combinés à l'importance du bénévolat, ces enjeux de financement contribuent à générer une certaine précarité pour les services en sécurité alimentaire, qui peut se manifester par une difficulté à opérer des services à certaines périodes, ou encore par une incapacité de planification à long terme.



En terminant, les visites effectuées auprès de certains organismes ont permis de constater une grande diversité de pratiques ayant une incidence sur la logistique des denrées alimentaires. À titre d'exemples :

- Des organismes offrant la distribution alimentaire tentent, dans la mesure du possible, d'offrir des paniers similaires à l'ensemble de leurs usagers. Ceci implique d'entreposer les denrées de certaines catégories jusqu'au moment où les quantités seront suffisantes. Or, cette pratique engendre des coûts (espace d'entreposage, manipulations supplémentaires, etc.). De plus, la pratique inverse, c'est-à-dire distribuer rapidement les denrées sans nécessairement viser des paniers similaires, pourrait permettre de distribuer davantage de denrées et de rejoindre davantage d'usagers.
- La taille des paniers offerts semble varier sensiblement d'un organisme à l'autre. Les quantités de denrées distribuées par Moisson Laurentides étant déterminées en fonction du nombre d'usagers de chaque organisme, cette disparité semble causée par des résultats variables au niveau de l'approvisionnement local. Ainsi, certains organismes parviennent à recueillir davantage de denrées auprès de fournisseurs locaux, ce qui leur permet d'offrir des paniers plus importants à leurs usagers. D'un point de vue de l'efficacité du réseau de distribution des denrées, il pourrait être avantageux de redéployer les denrées en fonction de cette disparité dans la taille des paniers. Ainsi, une part des denrées actuellement envoyées aux organismes qui bénéficient de dons importants au niveau local pourrait être réaffectée à d'autres organismes, permettant de rejoindre, au global, davantage d'usagers.
- Autre exemple, la contribution demandée aux bénéficiaires des paniers de denrées varie également d'un organisme à l'autre, étant même absente dans certains cas. Certains organismes se privent ainsi d'une source de financement non négligeable, dont l'utilisation pourrait contribuer à l'amélioration de la logistique (ex. embauche de main-d'œuvre supplémentaire).
- Une disparité importante caractérise aussi les organismes au niveau des activités de collecte et d'analyse de données. En effet, certains organismes recueillent des données portant, par exemple, sur les quantités de denrées recueillies chez divers fournisseurs, les quantités distribuées, les pertes, etc., alors que ce genre de données semblent absentes ailleurs. La disponibilité de telles données pourrait permettre d'identifier des pistes d'amélioration ou de collaboration entre organismes pour bonifier la logistique.

CONSTATS

- Chaque MRC de la région des Laurentides peut compter sur un réseau bien développé d'organismes en sécurité alimentaire. D'un point de vue géographique, on n'observe pas de trou de service d'envergure, par exemple l'absence de services en sécurité alimentaire dans des milieux de forte population. L'absence de service est néanmoins constatée dans certains milieux faiblement peuplés. La capacité à desservir de tels milieux constitue un enjeu important.
- La main-d'œuvre d'une majorité d'organismes est composée uniquement de bénévoles, et une part importante des organismes ayant des salariés doivent aussi faire appel à des bénévoles. Ces bénévoles sont souvent affectés à des tâches liées à la logistique des denrées (transport, tri, préparation des paniers,



etc.). Sans être un problème en soi, ce recours important à la main-d'œuvre bénévole peut avoir des impacts sur la logistique, advenant un manque de main-d'œuvre adéquate, en quantité ou en capacités.

- De nombreux organismes font face à des enjeux de financement, ce qui peut accroître la précarité des services en sécurité alimentaire.
- Certains organismes jouent un rôle central dans leur milieu. Dans certains cas, l'organisme prend en charge la distribution alimentaire sur une large proportion du territoire de sa MRC, en opérant plusieurs comptoirs. Dans d'autres cas, des organismes jouent un rôle de pôle de redistribution : ceux-ci accueillent les denrées provenant de Moisson Laurentides pour d'autres organismes qui viennent les récupérer par la suite, ou recueillent les denrées d'autres organismes chez Moisson Laurentides et leur livrent directement.
- On observe une diversité de pratiques au sein des organismes, avec des impacts variables sur la logistique des denrées.

L'APPROVISIONNEMENT EN DENRÉES

Les aliments distribués par les organismes des Laurentides proviennent de sources variées, dont les principales sont Moisson Laurentides et des entreprises locales. Ces dernières sont de types variés, incluant des épicerie, des fabricants d'aliments, des restaurants, etc. On trouve par ailleurs une catégorie particulière de fournisseurs locaux, soit les supermarchés participant au PRS dont les denrées sont récoltées par un organisme local mandaté par Moisson Laurentides. Le tableau suivant présente la répartition des organismes sondés en fonction de leurs sources d'approvisionnement.

TABLEAU 72. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES ORGANISMES SONDÉS, PAR TERRITOIRE

Territoire	Organismes sondés	Organismes s'approvisionnant auprès de ML	Organismes s'approvisionnant auprès de fournisseurs locaux	Organismes opérant le PRS localement
Région des Laurentides	82	73 (88 %)	38 (46 %)	6
MRC d'Antoine-Labelle	9	7 (78 %)	9 (100 %)	2
MRC des Laurentides	17	16 (94 %)	5 (29 %)	2
MRC des Pays-d'en-Haut	7	7 (100 %)	5 (71 %)	1
MRC d'Argenteuil	4	3 (75 %)	3 (75 %)	1
MRC de La Rivière-du-Nord	16	13 (81 %)	8 (50 %)	0
Ville de Mirabel	6	6 (100 %)	4 (67 %)	0
MRC de Deux-Montagnes	10	9 (90 %)	1 (10 %)	0
MRC de Thérèse-De Blainville	13	12 (92 %)	3 (23 %)	0

Sources : IILQ et Coop Carbone (2019), Moisson Laurentides, communication personnelle (2019).



De par sa fonction de banque alimentaire pour la région, il n'est pas surprenant que Moisson Laurentides représente la principale source d'approvisionnement dans la région. Parmi les organismes sondés, près de 90 % sont accrédités, une proportion qui varie de 75 % à 100 % selon les MRC.

À ceci s'ajoutent des fournisseurs locaux auprès de qui plusieurs organismes s'approvisionnent directement. Selon les données recueillies auprès des organismes sondés, 45 % d'entre eux effectueraient des cueillettes ou des achats auprès d'entreprises locales. Cette proportion varie de 10 % (MRC de Deux-Montagnes) à 100 % (MRC d'Antoine-Labelle). Très peu de données ont toutefois été récoltées au sujet des quantités obtenues de ces fournisseurs locaux.

L'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux constitue un enjeu important de la problématique du transport des denrées, et ce, pour plusieurs raisons :

- Toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de gérer localement l'approvisionnement devrait être plus efficace, par opposition à la centralisation des denrées à la banque alimentaire. Sans contredit, la mise en place de cette dernière répond à plusieurs besoins et Moisson Laurentides joue un rôle névralgique dans l'approvisionnement des organismes. Néanmoins, dans certaines circonstances, il pourrait être préférable de maintenir l'approvisionnement au niveau local en encourageant des organismes à récolter eux-mêmes les denrées chez certains fournisseurs.
- Certains organismes s'approvisionnent exclusivement de façon autonome (sans passer par la banque alimentaire de la région), incluant des organismes qui distribuent des quantités appréciables de denrées. Ces organismes sont évidemment bien équipés, et possèdent leur propre flotte de véhicules. Ceci soulève la question de savoir s'il ne serait pas plus judicieux, du strict point de vue de la logistique, de dédier ces équipements à la livraison de denrées et de confier les cueillettes à Moisson Laurentides.
- Contrairement à l'approvisionnement auprès de Moisson Laurentides, on observe très peu de collaboration en matière d'approvisionnement local chez les organismes consultés. Ainsi, chacun d'entre eux déploie ses propres démarches pour solliciter et recueillir les denrées auprès de fournisseurs locaux.
- L'approvisionnement local soulève enfin des enjeux de transparence qui peuvent avoir un impact sur la logistique des denrées. Par exemple, lorsqu'un organisme reçoit, d'un fournisseur local, un don important d'une certaine denrée, le fait d'en informer Moisson Laurentides pourrait aider celle-ci à réorienter des denrées similaires qu'elle aurait en sa possession vers d'autres organismes. Le partage d'informations sur les fournisseurs et les quantités de denrées recueillies pourra également aider à identifier les meilleures avenues pour optimiser la logistique de l'ensemble du réseau d'approvisionnement.

Parmi les fournisseurs locaux, nous trouvons par ailleurs certains supermarchés participants au PRS et dont les denrées sont récupérées par un organisme local mandaté par Moisson Laurentides. Dans la région, les organismes qui ont reçu ce mandat sont situés dans les quatre MRC les plus au nord. On suppose que, plus au sud, la proximité de Moisson Laurentides, la limitation des espaces d'entreposage et le manque des ressources humaines limitent l'intérêt de confier le PRS à un autre organisme. Les organismes mandatés sont :

- MRC d'Antoine-Labelle : Centre communautaire de Ferme-Neuve et Manne du jour
- MRC des Laurentides : La Samaritaine de Mont-Tremblant et le Comptoir de Val-David
- MRC des Pays-d'en-Haut : le Garde-manger des Pays-d'en-Haut



- MRC d'Argenteuil : le Centre d'entraide d'Argenteuil

Le tableau suivant synthétise les quantités de denrées distribuées dans chaque MRC de la région, ainsi que leurs sources. Au niveau des fournisseurs locaux, des données sur les quantités de denrées récupérées sont présentées seulement pour les denrées provenant du PRS, en raison du peu de données reçues au sujet des quantités récoltées localement. Ces données sont mises en perspective avec la population de chaque MRC ainsi que le nombre de personnes vivant sous la mesure du faible revenu.

TABLEAU 73. QUANTITÉ DE DENRÉES DISTRIBUÉES, POPULATION TOTALE ET POPULATION SOUS LA MESURE DU FAIBLE REVENU, PAR TERRITOIRE

Territoire	Quantité de denrées distribuées (kg)			Population totale	Population sous la mesure du faible revenu
	Provenant de Moisson Laurentides	Provenant du PRS géré localement	TOTAL		
Région des Laurentides	3 413 584	128 381	3 541 965	611 019	75 766
MRC d'Antoine-Labelle	314 303	35 626	349 929	35 502	7 175
MRC des Laurentides	371 784	26 466	398 250	47 158	8 253
MRC des Pays-d'en-Haut	374 217	4 907	379 124	43 309	6 756
MRC d'Argenteuil	395 937	61 382	457 319	32 974	6 325
MRC de La Rivière-du-Nord	781 537	-	781 537	133 927	18 884
Ville de Mirabel	179 509	-	179 509	55 189	4 581
MRC de Deux-Montagnes	501 093	-	501 093	102 426	9 730
MRC de Thérèse-De Blainville	495 204	-	495 204	160 534	13 645

Selon Moisson Laurentides, le PRS présente un potentiel de croissance important. Actuellement, environ la moitié des 80 supermarchés de la région participent au programme; près d'une quarantaine de supermarchés supplémentaires pourraient donc s'ajouter au cours des prochaines années. La volonté de réduire la quantité d'aliments jetés, exprimée par de plus en plus d'intervenants⁵, pourrait également favoriser l'augmentation des quantités de denrées provenant du PRS. La croissance du PRS est d'ailleurs un des éléments majeurs justifiant le besoin d'agrandissement du centre de distribution de Moisson Laurentides. La réalisation de ce potentiel nécessitera des adaptations importantes chez les organismes en sécurité alimentaire. D'une part, la hausse des quantités de denrées distribuées requerra davantage de transport, de tri, d'entreposage, etc. D'autre part, les organismes mandatés pour prendre en charge le PRS localement devront avoir les infrastructures, équipements et processus nécessaires pour y arriver.

⁵ Voir, par exemple : <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201910/15/01-5245542-finis-les-aliments-defraichis-aux-ordures-a-montreal.php>



En matière d’approvisionnement local, on retrouve enfin plusieurs initiatives particulières qui permettent d’accroître la quantité de denrées distribuées dans certaines MRC ou de combler les besoins pour certains types de denrées. Plusieurs projets de production agricole ou jardinière, dont la production est destinée à des organismes locaux, ont été lancés au cours des dernières années. Le projet d’agriculture communautaire d’Argenteuil en est un bon exemple, mais on en trouve également dans d’autres MRC, notamment Antoine-Labelle et Pays-d’en-Haut. En plus des denrées produites, ces projets entraînent souvent d’autres bénéfices, dont l’empowerement des usagers et des opportunités de travail pour des jeunes en réinsertion. Dans Argenteuil, on retrouve également le Café Partage, qui propose un modèle de groupe d’achat mobile, qui permet de desservir des milieux de faible densité de population.

En somme, l’approvisionnement local est très variable et dépend de nombreux facteurs, incluant la volonté des acteurs locaux et la qualité des relations entre les organismes et les fournisseurs potentiels. Il pourrait être pertinent d’investir des efforts dans l’optimisation de cet approvisionnement.

Le tableau suivant présente la répartition des denrées distribuées par Moisson Laurentides, en fonction de grandes catégories de denrées.

TABLEAU 74. QUANTITES DES DENREES DISTRIBUEES PAR MOISSON LAURENTIDES, PAR CATEGORIE, JUILLET 2018 A JUIN 2019

Type de denrée	Quantité distribuée (kg)
Fruits et légumes	1 308 068
Produits de boulangerie	476 309
Produits laitiers	521 548
Produits non comestibles	25 418
Viande et substituts	600 835
Autres produits	951 665

On constate que les fruits et légumes représentent environ le tiers des denrées distribuées. Or, plusieurs organismes consultés dans le cadre de cette étude ont fait état d’un manque de fruits et légumes, à certaines périodes de l’année. Ceci peut s’expliquer, du moins en partie, par le caractère cyclique de la production maraîchère et le peu de grossistes en fruits et légumes dans la région. Toutefois, un autre facteur pourrait également apporter une partie d’explication, certains organismes ayant fait état de pertes plus importantes dans la catégorie des fruits et légumes. Des intervenants consultés ont même indiqué devoir parfois jeter des fruits et légumes dès leur réception, en raison de leur état. Ceci soulève des questions sur l’approvisionnement en fruits et légumes et la pertinence de transporter les denrées trop détériorées.

Autrement, les pertes semblent mineures, de l’ordre de 0 % à 5 % pour la majorité des organismes. Ces pertes sont dues principalement au fait que les denrées sont en fin de vie et aux effets normaux du transport. Des messages contradictoires ont été reçus concernant l’impact du travail de Moisson Laurentides sur les pertes, certains organismes affirmant que les pertes sont moins importantes dans les denrées reçues de Moisson Laurentides comparativement à d’autres fournisseurs locaux, d’autres affirmant l’inverse. Dans la MRC de Deux-Montagnes, l’implication du Comité d’aide alimentaire des Patriotes (C.A.A.P.) dans le transport et, surtout, le tri des denrées aurait, selon certains organismes, un impact favorable sur les pertes. En ce sens, il pourrait être intéressant d’évaluer si le modèle du C.A.A.P. aurait avantage à être répliqué dans d’autres MRC.



CONSTATS

- Le déploiement du PRS et l'agrandissement du centre de distribution de Moisson Laurentides devraient permettre d'augmenter de façon significative la quantité de denrées distribuées aux organismes de la région. Cette croissance entraînera des défis logistiques pour les acteurs du réseau d'approvisionnement, notamment au niveau du transport, de la manipulation et de l'entreposage des denrées supplémentaires.
- L'approvisionnement local, qui prend de multiples formes, peut combler certains besoins spécifiques et pallier, dans les MRC plus éloignées de Moisson Laurentides, l'enjeu de la distance entre les organismes et le centre de distribution de la banque alimentaire. Dans l'optique d'optimiser le réseau d'approvisionnement en denrées dans la région, l'approvisionnement local peut jouer un rôle clé dans certaines circonstances, alors qu'il peut être préférable de confier la cueillette à Moisson Laurentides dans d'autres cas. Le partage d'informations sur les fournisseurs et les quantités de denrées recueillies est un facteur important de cette optimisation.
- La variabilité saisonnière dans l'offre de fruits et légumes ainsi que les pertes constatées pour cette catégorie de produit sont significatives. Il apparaît important de rechercher des solutions pour traiter ces enjeux (ex. développer des projets de production agricole, accroître le tri des denrées à l'origine, transformer davantage les fruits et légumes âgés pour en accroître la durée de vie, etc.).

LE TRANSPORT DES DENRÉES

Le transport des denrées débute avec Moisson Laurentides, dont les trois camions circulent cinq jours par semaine pour récupérer les denrées chez ses fournisseurs. Au total, c'est près de 100 000 km que les camions de Moisson Laurentides parcourent annuellement. Jusqu'en 2016, Moisson Laurentides assurait la livraison des denrées aux organismes de certaines MRC, mais l'organisation a dû mettre fin à ce service en 2016 en raison de ses coûts.

Le transport des denrées fonctionne selon des modèles différents d'une MRC à l'autre. Pour les denrées provenant de Moisson Laurentides, différents transporteurs sont impliqués. Le tableau suivant présente la répartition des organismes selon le transporteur des denrées de Moisson Laurentides pour chaque MRC.

TABLEAU 75. RÉPARTITION DES ORGANISMES CONSULTÉS SELON LE TRANSPORTEUR DES DENRÉES DE MOISSON LAURENTIDES, PAR TERRITOIRE

Territoire	Organismes s'approvisionnant auprès de Moisson Laurentides	Transporteur			
		Organisme, avec propre véhicule	Organisme, avec véhicule personnel	Transporteur privé	Autre organisme
Région des Laurentides	73	13	4	23	33
MRC d'Antoine-Labelle ¹	7			7	
MRC des Laurentides ²	16	1	1		15
MRC des Pays-d'en-Haut	7	1			6
MRC d'Argenteuil	3	1			2



MRC de La Rivière-du-Nord	13	3		10	
Ville de Mirabel	6	3		1	2
MRC de Deux-Montagnes	9	1			8
MRC de Thérèse-De Blainville ³	12	3	3	5	

¹ Dans Antoine-Labelle, cinq des sept organismes dont les denrées sont livrées par le transporteur privé doivent récupérer ces denrées chez un autre organisme (ex. le Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger récupère ses denrées chez Manne du Jour). Pour ce faire, ces organismes utilisent tous des véhicules appartenant à leurs employés ou bénévoles.

² Dans Les Laurentides, Bouffe Laurentienne livre les denrées à 15 des organismes sondés, dont deux doivent récupérer leurs denrées chez un autre organisme (ex. La Maison des jeunes de Mont-Tremblant récupère ses denrées chez La Samaritaine). Pour ce faire, ces organismes utilisent tous des véhicules appartenant à leurs employés ou bénévoles.

³ Dans Thérèse-De Blainville, la ville des Bois-des-Fillion livre les denrées au Service d'aide Saint-Maurice.

Comme on peut le constater au tableau précédent, la majorité des organismes accrédités consultés dans le cadre de ce portrait (77 %) confie le transport de leurs denrées à un tiers, qu'il s'agisse du transporteur privé ou d'un autre organisme. En fait, la proportion des organismes qui confie le transport à un tiers varie de 42 % dans Thérèse-De Blainville à 100 % dans Antoine-Labelle. Seules deux MRC (Thérèse-De Blainville et Mirabel) ne dépassent pas le seuil de 50 %.

Pour les organismes ne possédant pas de véhicule, cette pratique permet d'éviter l'achat d'un véhicule ou de recourir aux véhicules personnels de leurs bénévoles ou employés. Pour les organismes qui possèdent déjà un véhicule, cette pratique permet de dédier les véhicules à d'autres fonctions, que ce soit l'approvisionnement local ou la livraison des denrées (à des points de chute ou directement chez des usagers).

Le transporteur privé joue ainsi un rôle central dans le transport des denrées à l'échelle régionale, en particulier dans Antoine-Labelle, La Rivière-du-Nord, et Thérèse-De Blainville. Les tarifs actuellement demandés par le transporteur sont significativement plus faibles que les tarifs usuels pour ce genre de service. Si l'entente avec ce transporteur devait prendre fin, il faudrait donc s'attendre à une hausse des coûts pour ces organismes.

Malgré les faibles tarifs du transporteur, le service soulève des enjeux pour certains organismes. Dans Antoine-Labelle, la contrainte de volume pouvant être transporté en raison de la distance à parcourir et du type de véhicule utilisé limite l'approvisionnement en denrées, selon certains organismes. Or, la possibilité d'ajouter une seconde route de livraison dans la MRC se serait avérée jusqu'ici impraticable, en raison d'une capacité d'entreposage insuffisante chez les organismes. La capacité de chargement du camion du transporteur privé, en plus de limiter la quantité de denrées pouvant être livrées dans Antoine-Labelle, force celui-ci à faire de nombreux allers-retours chez Moisson Laurentides pour des rechargements, ce qui entraîne des coûts supplémentaires.

Autrement, la répartition de la facture du transporteur privé soulève des inquiétudes chez certains organismes. La facture est répartie en fonction du temps dédié au transport par organisme. Au printemps 2019, la majorité des organismes bénéficiant des services du transporteur privé ont accepté de répartir également entre eux la hausse annoncée du taux horaire du transporteur. Ce choix entraîne une insatisfaction chez certains organismes de la région.

Quant au transport de denrées provenant de fournisseurs locaux, on peut identifier trois modèles-types de fonctionnement. Premièrement, les organismes pour lesquels le transport (de denrées ou autres) est une activité marginale comptent généralement sur leurs employés ou leurs bénévoles, qui utilisent leurs véhicules personnels pour aller faire des cueillettes



ou des achats auprès d'entreprises locales. Parmi les organismes consultés, environ 55 % fonctionnent selon ce modèle. Deuxièmement, les organismes qui doivent transporter un volume de denrées ou autres qui dépasse un certain seuil sont généralement équipés d'un ou plusieurs véhicules et engagent des chauffeurs. On retrouve ici les plus gros organismes en sécurité alimentaire de chaque MRC ainsi que d'autres organismes qui, en raison de leur mission, transportent des denrées alimentaires ainsi que d'autres choses (ex. meubles). Environ le quart (26 %) des organismes consultés fonctionnent de cette façon. Enfin, les organismes qui réalisent un certain volume d'achat auprès de fournisseurs locaux peuvent dans certains cas bénéficier de la livraison de ces denrées par le fournisseur lui-même. Ce modèle regroupe 18 % des organismes consultés.

Chaque MRC de la région des Laurentides fonctionne en quelque sorte selon un modèle qui lui est propre pour le transport des denrées.

- MRC d'Antoine-Labelle : le transporteur privé livre les denrées de Moisson Laurentides pour tous les organismes accrédités, ce qui s'explique par la distance importante à couvrir. Diverses ententes permettent ensuite à certains organismes de récupérer leurs denrées à la Manne du Jour ou au Tim Hortons de Rivière-Rouge.
- MRC des Laurentides : la MRC se démarque par l'existence d'un organisme (Bouffe Laurentienne) dont la mission consiste spécifiquement à transporter les denrées provenant de Moisson Laurentides. Bouffe Laurentienne assure ainsi la livraison pour une quinzaine d'organismes.
- MRC des Pays-d'en-Haut : le Garde-manger des Pays-d'en-Haut assure le transport des denrées pour de nombreux organismes de la MRC. La quantité de denrées destinées à ces autres organismes est néanmoins marginale par rapport à la quantité transportée par le Garde-manger des Pays-d'en-Haut pour lui-même.
- MRC d'Argenteuil : le Centre d'entraide d'Argenteuil assure le transport des denrées pour deux des trois autres organismes consultés.
- MRC de La Rivière-du-Nord : le transporteur privé est très sollicité dans cette MRC, et livre les denrées de la majorité des organismes consultés. Les autres se chargent eux-mêmes de ce transport, en comptant sur les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles.
- Ville de Mirabel: la plupart des organismes se chargent eux-mêmes de récupérer et transporter les denrées provenant de Moisson Laurentides, à l'exception d'un organisme qui fait appel au transporteur privé. Des collaborations entre organismes existent par ailleurs, où l'un d'entre eux récupère les denrées d'autres organismes. Ces derniers viennent ensuite récupérer leurs denrées auprès du premier organisme.
- MRC de Deux-Montagnes : à l'image des Pays-d'en-Haut, la MRC peut compter sur un organisme, le Comité d'aide alimentaire des Patriotes, qui assure le transport des denrées pour de nombreux organismes de la MRC. Le CAAP effectue par ailleurs un tri des denrées avant de redistribuer celles-ci vers les autres organismes.
- MRC de Thérèse-De Blainville : cette dernière MRC présente la plus grande diversité de modes de transport pour les denrées de Moisson Laurentides. Parmi les organismes accrédités consultés, cinq font appel au transporteur privé, trois utilisent leur propre véhicule, trois autres comptent sur les véhicules personnels d'employés ou de bénévoles, et un dernier bénéficie d'un service de la ville de Bois-des-Filion pour ce transport.

Le coût du transport pour chaque MRC est présenté au tableau suivant. Ces chiffres représentent la somme du coût annuel total du transport des organismes sondés qui ont fourni cette information. Le coût estimé par certains organismes n'est pas inclus dans ce tableau, afin d'éviter les doubles-comptages (voir les notes sous le tableau).



Ce tableau présente aussi le coût moyen de transport par tonne de denrées distribuée dans chaque MRC. Ces chiffres incluent uniquement les denrées provenant de Moisson Laurentides et celles du PRS géré localement, et excluent les autres denrées provenant de fournisseurs locaux. Ils doivent donc être considérés comme un ordre de grandeur et non un coût précis.

TABLEAU 76. COÛT ANNUEL TOTAL DU TRANSPORT ET COÛT MOYEN PAR TONNE DE DENRÉES DISTRIBUÉE, PAR TERRITOIRE

Territoire	Coût total	Coût par tonne de denrées
Région des Laurentides	337 228 \$	95 \$
MRC d'Antoine-Labelle	49 600 \$	142 \$
MRC des Laurentides ¹	36 000 \$	90 \$
MRC des Pays-d'en-Haut ²	60 000 \$	158 \$
MRC d'Argenteuil	47 000 \$	103 \$
MRC de La Rivière-du-Nord	45 816 \$	59 \$
<i>Ville de Mirabel</i> ³	<i>5 100 \$</i>	<i>28 \$</i>
MRC de Deux-Montagnes ⁴	46 055 \$	92 \$
MRC de Thérèse-De Blainville	49 913 \$	101 \$

¹ Dans la MRC des Laurentides, on compte uniquement les coûts indiqués par Bouffe Laurentienne.

² Dans la MRC des Pays-d'en-Haut, on compte uniquement les coûts indiqués par le Garde-manger des Pays-d'en-Haut.

³ Dans Mirabel, très peu d'organismes ont fourni une estimation de leur coût annuel de transport. Les chiffres présentés doivent être considérés avec prudence.

⁴ Dans la MRC de Deux-Montagnes, on compte uniquement les coûts indiqués par le Comité d'aide alimentaire des Patriotes et par le Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide.

Le tableau précédent révèle que, en moyenne, le transport d'une tonne de denrées coûte 95 \$ dans la région. Ce coût varie de 59 \$ dans la MRC de La Rivière-du-Nord (les chiffres pour Mirabel ne sont pas assez fiables pour être utilisés) à 158 \$ dans la MRC des Pays-d'en-Haut. Bien que ces chiffres représentent d'abord des ordres de grandeur, il pourrait être utile d'explorer les facteurs pouvant expliquer des différences de coûts d'une MRC à l'autre. Les informations recueillies durant ce portrait ne permettent toutefois pas d'analyser plus en profondeur les facteurs derrière ces coûts.

CONSTATS

- La majorité des organismes consultés font appel à un tiers pour le transport de leurs denrées. Cette situation pourrait être due aux manques de ressources des organismes ou aux avantages intrinsèques de cette solution (ex. éviter l'achat d'un véhicule).
- Le transport des denrées fonctionne selon des modèles différents d'une MRC à l'autre. D'un point de vue régional, ceci permet de comparer plusieurs modèles afin d'identifier les avantages et inconvénients de chacun. Cette diversité est probablement due, en partie, aux circonstances propres à chaque territoire



(ex. distance entre une MRC et le centre de distribution de Moisson Laurentides). Néanmoins, la réplification de certains modèles (en partie ou totalement) pourrait être envisagée.

- Dans certaines MRC, les organismes en sécurité alimentaire peuvent compter sur la présence d'une organisation jouant un rôle de pivot pour le transport des denrées. Le rôle de ces organisations-pivots peut être limité (ex. Manne du Jour qui accueille les denrées d'autres organismes pour quelques heures) ou plus important (ex. Bouffe Laurentienne qui assure le transport pour une quinzaine d'organismes ou le CAAP qui, en plus du transport, effectue un tri des denrées, centralisant ainsi une tâche qui incombe habituellement aux autres organismes).
- Les services du transporteur privé offrent une solution à plusieurs organismes qui font face à des contraintes, malgré certains inconvénients liés à la formule. Des opportunités existent pour bonifier ces services, notamment avec une deuxième route dans Antoine-Labelle.
- Selon les données partielles recueillies, le coût du transport par tonne de denrées est relativement similaire d'une MRC à l'autre. Néanmoins, on observe des écarts et il pourrait être judicieux d'essayer d'identifier les facteurs expliquant ces écarts.

LES RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES EXISTANTES

Les organismes possédant une flotte de véhicules sont peu nombreux dans la région des Laurentides. Le Tableau 77 présente le nombre d'organismes possédant un véhicule et certaines données sur les véhicules de ces organismes, par territoire.

TABLEAU 77. FLOTTE DE VÉHICULES APPARTENANT AUX ORGANISMES CONSULTÉS, PAR TERRITOIRE

Territoire	Nombre d'organismes dotés de véhicules	Nombre de camions	Nombre de camions réfrigérés	Nombre de camions à remplacer à court terme
Région des Laurentides	14	19	9	2
MRC d'Antoine-Labelle	1	1	0	1
MRC des Laurentides	3	3	1	0
MRC des Pays-d'en-Haut	1	2	1	1
MRC d'Argenteuil	2	4	2	0
MRC de La Rivière-du-Nord	2	3	2	0
Ville de Mirabel	2	3	0	0
MRC de Deux-Montagnes	2	2	2	1
MRC de Thérèse-De Blainville	1	1	0	0

Comme on peut le constater, les organismes possédant leurs propres véhicules sont peu nombreux. Par ailleurs, moins de la moitié de ces véhicules sont réfrigérés. Dans certaines MRC, aucun véhicule réfrigéré n'a été répertorié au sein des organismes consultés. On note également que certains véhicules sont fortement utilisés et doivent être remplacés à court terme.



Le faible nombre d'organismes possédant un véhicule explique en partie l'importante proportion d'organismes qui font appel à un tiers pour assurer le transport de leurs denrées ou qui utilisent les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles à cet effet. Or, ces véhicules sont souvent mal adaptés pour le transport de denrées alimentaires (incompatibles avec les quais de chargement des fournisseurs, non réfrigérés).

Tel que constaté à la section précédente, plusieurs organismes collaborent au niveau du transport des denrées, en particulier pour le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides. Lors du sondage, 12 organismes ont par ailleurs fait part d'une volonté à partager un véhicule avec d'autres organismes. Ces organismes sont répartis comme suit :

- MRC d'Antoine-Labelle : 1
- MRC des Laurentides : 3
- MRC des Pays-d'en-Haut : 1
- Argenteuil : 1
- MRC de La Rivière-du-Nord : 3
- MRC de Thérèse-De Blainville : 3

En matière d'entreposage, près des deux tiers des organismes consultés (52 sur 82) ont affirmé avoir des capacités d'entreposage. Quatre autres organismes ont indiqué ne pas avoir d'espace d'entreposage et souhaitent en avoir.

Pour le chargement et le déchargement des denrées, peu d'organismes possèdent des équipements pour faciliter les manipulations. Environ 15 % des organismes ont une aire réservée à la réception des denrées, et quelques-uns possèdent un convoyeur ou des chariots. Plusieurs organismes ont indiqué avoir besoin d'infrastructures ou d'équipements pour faciliter ces opérations. Les besoins inclus : des convoyeurs à rouleaux, des bacs repliables, des réfrigérateurs, des congélateurs, des chambres froides, des chariots, des monte-charges et des transpalettes.

Le tableau suivant présente le nombre d'organismes ayant manifesté des besoins d'espace d'entreposage supplémentaire, d'infrastructures ou d'équipement pour faciliter la manipulation des denrées.

TABLEAU 78. BESOINS EN INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS, PAR TERRITOIRE

Territoire	Nombre d'organismes ayant manifesté le besoin :	
	d'espace d'entreposage supplémentaire	d'infrastructures ou équipement pour faciliter le (dé)chargement et la manipulation
Région des Laurentides	13	20
MRC d'Antoine-Labelle	1	2
MRC des Laurentides	2	3
MRC des Pays-d'en-Haut	2	2
MRC d'Argenteuil	0	1
MRC de La Rivière-du-Nord	4	4



Ville de Mirabel	3	2
MRC de Deux-Montagnes	1	1
MRC de Thérèse-De Blainville	0	5

Le partage d'espace d'entreposage semble très limité dans la région, alors que les consultations ont révélé que seulement deux organismes partagent des entrepôts, et qu'un seul autre organisme aurait la volonté de partager des entrepôts.

En terminant, rappelons que Moisson Laurentides doublera son espace d'entreposage suite à sa relocalisation dans un nouveau centre de distribution.

CONSTATS

- Les organismes possédant une flotte de véhicules sont peu nombreux. Par ailleurs, la majorité des véhicules sont mal adaptés au transport de denrées, puisqu'ils ne sont pas réfrigérés. Certains véhicules sont fortement utilisés et doivent être remplacés à court terme.
- En l'absence d'une flotte de véhicules, plusieurs organismes comptent sur les véhicules personnels de leurs employés ou bénévoles. Bien que ces véhicules puissent servir pour de petits chargements et pour de courtes distances, leur utilité est limitée pour le transport de denrées, notamment parce qu'ils ne sont pas réfrigérés et sont incompatibles avec les quais de chargement des fournisseurs.
- On observe des besoins significatifs en espace d'entreposage dans la région. De fait, aucun organisme n'a indiqué être en surcapacité d'entreposage, alors qu'environ 15 % des organismes consultés sont en sous-capacité et ont mentionné avoir besoin d'espace supplémentaire.
- Les organismes possèdent peu d'équipements pour faciliter les manipulations lors du chargement ou déchargement des denrées. Ceci entraîne une sollicitation encore plus importante de la main-d'œuvre. Les besoins en infrastructures et en équipements pouvant faciliter les manipulations sont grands.

ANALYSE GLOBALE

Cette dernière section présente les éléments qui, d'un point de vue régional, représentent les principales forces et faiblesses du réseau d'organisme en sécurité alimentaire de la région des Laurentides en matière de logistique d'approvisionnement en denrées alimentaires, ainsi que les opportunités et menaces qui se présentent au réseau pour améliorer cette logistique.

FORCES

La chaîne d'approvisionnement en denrées pour les services en sécurité alimentaire dans la région des Laurentides peut compter sur un réseau d'acteurs présents dans toutes les MRC de la région. Ce réseau inclut les quelque 300 organismes qui offrent des services en sécurité alimentaire. Parmi ceux-ci, quelques organismes jouent, dans leurs milieux, un rôle de pivot en matière de mobilité des denrées; ceux-ci assurent le transport des denrées provenant de Moisson Laurentides pour d'autres organismes, ou reçoivent ces denrées dans leurs locaux, où ces autres organismes viennent les récupérer. Grâce à leurs capacités logistiques supérieures autres organismes de la MRC (entreposage, transport, etc.), ces organismes-pivots



permettent une coordination de l'approvisionnement auprès de Moisson Laurentides qui représente un atout dans plusieurs milieux.

D'un point de vue régional, la présence de Moisson Laurentides constitue un atout important pour le réseau de mobilité des denrées. De par son rôle de banque alimentaire, dont la mission première est d'assurer la cueillette et la distribution des denrées offertes par plusieurs centaines de fournisseurs, Moisson Laurentides offre aux organismes accrédités un approvisionnement plus simple (par opposition à une situation où les organismes doivent solliciter eux-mêmes les fournisseurs et prendre en charge la cueillette des denrées offertes) et leur donne accès aux denrées des fournisseurs de l'ensemble de la région. La construction d'un nouveau centre de distribution, en cours, permettra par ailleurs à Moisson Laurentides de rehausser sa capacité de récolte et d'entreposage de denrées, au bénéfice des organismes de la région.

L'implication du transporteur privé est un autre atout pour la région. Sans être parfait, le service offert par celui-ci permet aux organismes de certaines MRC de recevoir les denrées provenant de Moisson Laurentides pour un coût inférieur aux taux usuels du marché.

FAIBLESSES

Les organismes en sécurité alimentaire font toutefois face à divers enjeux qui limitent les contraintes la logistique de mobilité des denrées. Premièrement, une part importante des organismes apparaît sous-équipée : on compte très peu d'organismes possédant un véhicule ou des équipements visant à faciliter les manipulations (ex. convoyeur, chariots, etc.), et plusieurs organismes ont mentionné avoir besoin d'espace d'entreposage supplémentaire. Ces enjeux découlent en partie d'une autre faiblesse importante du réseau, soit l'insuffisance et la faible récurrence du financement. Ces enjeux de financement, soulevés par une grande majorité d'organismes, précarisent les organismes et les services en sécurité alimentaire, notamment parce qu'ils contraignent les organismes dans une planification à court terme et forcent le recours au bénévolat. Bien que généralement positif, le recours trop important à des bénévoles peut soulever des difficultés en matière de logistique : accès à une main-d'œuvre suffisante et ayant les capacités requises. Plusieurs organismes ont par ailleurs souligné le fait que les bénévoles sont trop sollicités physiquement, en raison du manque d'équipements adaptés.

Les consultations réalisées dans le cadre de ce portrait ont également mis en perspective certaines pratiques mises en œuvre par les organismes consultés qui s'avèrent sous-optimales d'un point de vue logistique. L'entreposage de certaines denrées dans le but d'offrir des paniers similaires à l'ensemble des usagers en est un exemple : cette pratique, qui peut viser certains objectifs que s'est donnés l'organisme, entraîne des coûts de manutention et d'entreposage, et limite la capacité de l'organisme à recevoir davantage de denrées.

En terminant, bien que les fruits et légumes représentent la catégorie de denrées pour laquelle les quantités distribuées annuellement sont les plus importantes, plusieurs organismes consultés font état d'un manque de fruits et légumes, à certaines périodes de l'année. Ceci s'explique par diverses raisons, notamment la saisonnalité de la production maraîchère et le faible nombre de grossistes en de fruits et légumes sur le territoire. Or, un autre facteur concerne les pertes importantes de fruits et légumes constatées, qui sont dues au fait que ce genre de denrées est plus périssable que d'autres (ex. conserves). Ces pertes soulèvent des questions sur la pertinence de transporter ces denrées et il apparaît important de rechercher des solutions pour traiter ces enjeux.



OPPORTUNITÉS

Les prochaines années devraient voir un accroissement significatif des quantités de denrées récoltées et redistribuées par Moisson Laurentides, et ce, pour deux raisons principales. D'une part, la poursuite du déploiement du PRS se poursuivra dans les prochaines années, avec le potentiel de doubler le nombre de supermarchés participant. D'autre part, la relocalisation et l'agrandissement du centre de distribution de Moisson Laurentides lui permettront de doubler ses capacités d'entreposage et d'améliorer ses processus logistiques de façon à en améliorer l'efficacité. Cette croissance de la quantité de denrées disponibles permettra à Moisson Laurentides de rejoindre plus d'organismes et/ou de distribuer plus de denrées aux organismes déjà accrédités.

Les consultations menées dans le cadre de ce portrait ont permis de mettre en évidence une volonté largement partagée au sein des organismes pour mettre en œuvre des collaborations concernant le transport des denrées. De telles collaborations sont déjà présentes et peuvent offrir une fondation pour en développer de nouvelles. Deux avenues apparaissent particulièrement porteuses en matière de collaboration. D'une part, la coordination et le partage d'information en matière d'approvisionnement local représentent en quelque sorte un terrain inexploré jusqu'ici. Les organismes consultés qui s'approvisionnent localement le font tous de façon indépendante, alors qu'une coordination de ces activités pourrait entraîner des gains en matière de sollicitation des donateurs, de cueillette et de transport de denrées.

D'autre part, les organismes peuvent miser sur le fait qu'on retrouve des modèles logistiques différents d'une MRC à l'autre en matière d'approvisionnement auprès de Moisson Laurentides. Une MRC pourrait ainsi s'inspirer d'un autre territoire faisant face à des enjeux similaires et où certaines pratiques ont été développées pour faire à ces enjeux.

MENACES

En terminant, trois menaces ont été retenues suite à l'analyse. Il s'agit des facteurs externes au réseau d'organismes (c'est-à-dire sur lesquels les organismes ont peu d'emprise) et qui nuisent à la logistique actuelle ou qui pourraient miner les efforts d'amélioration souhaitée. D'abord, la grande étendue géographique de la région et la dispersion des besoins en matière de sécurité alimentaire constituent une menace fondamentale, en ce sens que ces facteurs sont à la base des enjeux de transport des denrées : ils entraînent des coûts financiers et en ressources humaines significatifs.

Deuxièmement, la hausse des besoins en matière de sécurité alimentaire forcera les organismes à redoubler d'efforts pour répondre aux besoins, alors même qu'ils font face à des enjeux de financement et de main-d'œuvre qui les fragilisent. La dernière menace est le corollaire de la hausse prévue des quantités de denrées distribuées. Celle-ci entraînera effectivement une hausse des besoins en transport et en entreposage qui pourrait être difficile à absorber pour les organismes, compte tenu de leurs ressources actuelles. Ces deux dernières menaces justifient pleinement le travail entamé dans le cadre de ce projet visant à développer un modèle optimal de la chaîne logistique des denrées alimentaires dans la région.

Le tableau ci-dessous synthétise les forces, faiblesses, opportunités et menaces du réseau de distribution des denrées dans la région des Laurentides.



FORCES

Présence de Moisson Laurentides

Implication du transporteur privé

Réseau d'organismes bien développé

Présence d'organismes-pivot dans certaines MRC

Collaborations nombreuses en matière de transport

FAIBLESSES

Précarité de plusieurs organismes (financement, bénévolat, etc.)

Pratiques sous-optimales d'un point de vue logistique

Pertes importantes de fruits et légumes

Peu de véhicules appartenant à des organismes

Sous-capacité d'entreposage et manque d'équipements pour les manipulations

OPPORTUNITÉS

Relocalisation et agrandissement de Moisson Laurentides

Hausse des quantités de denrées distribuées (PRS)

Coordination et partage d'info en matière d'approvisionnement local

Partage de pratiques et de modèles logistiques entre les MRC

Volonté de collaborer pour le transport

MENACES

Grande étendue de la région et dispersion des besoins

Hausse des besoins en sécurité alimentaire

Hausse de besoins en transport et en entreposage



CONCLUSION

Le présent rapport dresse un portrait du réseau actuel de mobilité des denrées pour les services en sécurité alimentaire dans la région des Laurentides. Il constitue le livrable de la première phase d'un projet qui vise le développement d'un modèle de gestion optimale de la chaîne logistique des aides alimentaires au sein du réseau. Ce faisant, ce modèle permettra d'intégrer des volumes supplémentaires de denrées, d'accroître l'efficacité des opérations et d'en réduire les coûts.

Ce portrait présente d'abord les acteurs dont les interventions se situent à l'échelle régionale, soit Moisson Laurentides et le transporteur privé qui livre les denrées à plusieurs organismes des MRC d'Antoine-Labelle, de La Rivière-du-Nord, de Thérèse-De Blainville et de Mirabel. Par la suite, les acteurs intervenant au niveau local, c'est-à-dire les organismes en sécurité alimentaire qui desservent directement les usagers, sont présentés pour chacune des MRC de la région. Les informations présentées au sujet de ces acteurs concernent les grandes fonctions liées à la logistique de transport : approvisionnement, livraison, entreposage, etc. Ces informations permettent d'établir un diagnostic de la situation actuelle et de caractériser les flux entrants et sortants de denrées, les modes de distribution utilisés actuellement, les conditions de manipulation des denrées, etc.

Par la suite, une analyse globale des données récoltées est présentée, et permet de faire ressortir les principaux constats concernant les besoins en matière de sécurité alimentaire dans la région, les principales caractéristiques des organismes en sécurité alimentaire, l'approvisionnement de ces organismes en denrées, le transport des denrées, ainsi que les ressources et les infrastructures logistiques existantes actuellement au sein des organismes.

Cette analyse alimentera les deux prochaines phases du projet. Celles-ci viseront d'abord à développer un modèle optimal de la chaîne logistique des denrées, qui permettra d'améliorer la logistique des denrées alimentaires afin d'accroître la quantité de denrées distribuées ainsi que leur qualité, tout en réduisant les coûts et l'empreinte carbone de ces activités. Par la suite, un modèle d'affaires viable pour la gestion de ce réseau se proposera.



BIBLIOGRAPHIE

Bouvrette, S. (2015). *Projet de stage en nutrition : Amélioration de la qualité nutritionnelle des denrées des comptoirs d'aide alimentaire de la région des Laurentides*. Instance de concertation régionale : Alliance pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie des Laurentides, Université de Montréal, 43 p.

CISSS des Laurentides (2019a). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC d'Antoine-Labelle*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 40 pages.

CISSS des Laurentides (2019b). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC des Laurentides*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 41 pages.

CISSS des Laurentides (2019c). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC des Pays-d'en-Haut*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 41 pages.

CISSS des Laurentides (2019d). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC d'Argenteuil*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 43 pages.

CISSS des Laurentides (2019e). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC de La Rivière-du-Nord*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 39 pages.

CISSS des Laurentides (2019f). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. Mirabel*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 33 pages.

CISSS des Laurentides (2019g). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC de Deux-Montagnes*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 44 pages.

CISSS des Laurentides (2019h). *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques. MRC de Thérèse-De Blainville*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, 40 pages.

CISSS des Laurentides (2019i). *Panorama de la défavorisation*. Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides [en ligne] <http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/donnees-sur-la-population/panorama-de-la-defavorisation/defavorisation-regionale/>

Desrosiers, É. (2019). *Les revenus augmentent et la pauvreté recule au Canada*. Le Devoir [en ligne] <https://www.ledevoir.com/economie/548740/qualite-de-vie-les-revenus-augmentent-et-la-pauvrete-recule-au-canada>

IILQ [Institut d'innovation en logistique du Québec] et Coop Carbone (2019). *Sondage auprès des organismes d'aide alimentaire des Laurentides*.

ISQ [Institut de la statistique du Québec] (2019a). *15 - La région des Laurentides ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC)*. Institut de la statistique du Québec [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_15/region_15_00.htm



ISQ (2019b). *Taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu (MFR), après impôt, selon le type de familles, par municipalité régionale de comté (MRC), 2011 à 2016.*

ISQ (2019c). *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Laurentides et ensemble du Québec, 2001, 2006, 2011 et 2014-2018.* Institut de la statistique du Québec [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil15/societe/demographie/demo_gen/pop_age15.htm

ISQ (2019d). *Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2016.* Institut de la statistique du Québec [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_03.htm

Moisson Laurentides (2019). *Plan d'affaires de Moisson Laurentides. Projet de relocalisation de l'entrepôt.* Moisson Laurentides 50 pages.

